



Ouyahia revendait des lingots d'or reçus de dirigeants des pays du Golfe p.3

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

COVID-19 Les premières doses du vaccin russe arrivent

Lire l'article de M. Aziza page 3

Le ministre des Transports et le PDG d'Air Algérie limogés

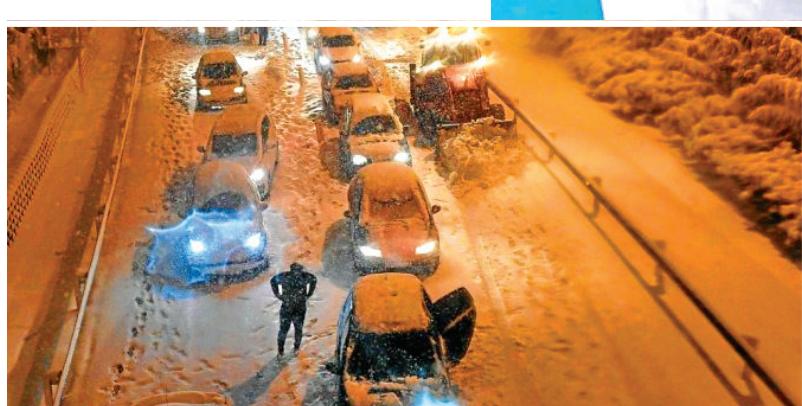
Lire l'article de M. M. page 2

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE Des administrateurs pour les groupes industriels privés

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 2

TISSEMSILT Panique dans un bureau de poste, cinq blessés p.4

BLIDA Un couple de personnes âgées retrouvé mort p.4



Une tempête de neige sème le chaos en Espagne p.20



Indonésie: un Boeing porté disparu peu après son décollage p.24

Le ministre des Transports et le PDG d'Air Algérie limogés



M. M.



tionale, M. K. Lammari, qui ont été limogés hier.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre des Transports, Lazhar Hani, indique un communiqué des services du Premier ministre rendu public hier à la mi-journée. «Sur instruction de Monsieur le Président de la République, il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Lazhar Hani en sa qualité de ministre des Transports. Cette décision a été prise à la suite de l'engagement d'une opération d'importation par la compagnie nationale Air Algérie de fournitures liée à l'activité de Catering».

A noter que le dernier appel d'offres, national et international, lancé le 16 novembre 2020 par la filiale Catering du groupe Air Algérie pour l'acquisition de «huit (08) camions élévateurs réfrigérés aéroportuaire demi-cabine de type Catering» a été annulé le 28 décembre 2020.

Un an plus tôt (décembre 2019), Catering Air Algérie avait acquis, via un appel d'offres international, «8 camions élévateurs réfrigérés aéroportuaires demi-cabine de type catering», auprès de la société britannique «Mallaghan Engineering Ltd» pour le montant de 2,188 millions d'euros.

Commerce Le ministère évoque «une campagne ciblée» contre les réformes

Le ministère du Commerce a mis en garde contre «une campagne ciblée» contre les réformes initiées au niveau du secteur, orchestrée par «certaines parties» via des pages et comptes «suspects» sur les réseaux sociaux. «Nous avons constaté dernièrement quelques publications via des pages et comptes suspects sur les réseaux sociaux, en utilisant certaines techniques et applications et en attribuant au ministère du Commerce des déclarations infondées, dans une campagne ciblée orchestrée par certaines parties», a indiqué le ministère du Commerce dans un communiqué rendu public vendredi sur sa page Facebook.

Ces groupes «sont générés par les orientations de l'Algérie nouvelles, notamment dans le secteur du

Commerce, supervisées par le ministre, et la rupture progressive avec les anciennes pratiques à travers les réformes radicales entreprises par le secteur», a ajouté le communiqué.

Les efforts de réforme et de redressement des dysfonctionnements consentis par le ministère ont suscité «une contre-révolution menée par des parties ayant des calculs étroits qui, par diffamation, usurpation d'identité, accusation infondée, mensonges et allégations, tentent de porter atteinte au secteur du commerce», a indiqué la même source. Le ministère du Commerce a affirmé se réservant le droit d'engager des poursuites judiciaires contre toute partie contribuant directement ou indirectement à la diffusion de «ces allégations infondées».

Le ministre de l'Industrie Des administrateurs pour les groupes industriels privés

El-houari Dilmi

«Pour éviter leur faillite et la perte de leurs actifs, le gouvernement travaille à désigner prochainement des administrateurs spécialisés à la tête des groupes industriels dont les propriétaires sont poursuivis devant la justice», a déclaré hier au Forum d'Echaab, le ministre de l'Industrie Ferhat Aït Ali. Expliquant que la «gestion de ces groupes industriels dont les propriétaires sont poursuivis devant la justice (ou en prison) ne peut continuer avec les commissaires aux comptes», le ministre a ajouté «que ces groupes, qui disposent d'actifs et de marchés, ont besoin d'administrateurs spécialisés, issus du secteur public dans une première étape, en attendant les décisions de la justice», a-t-il précisé. Au sujet du nouveau cahier des charges relatif au montage automobile en Algérie, Ferhat Aït Ali a indiqué qu'il «ne contenait aucune condition rédhibitoire, comme le prétendent certains», mais qu'il a été élaboré «pour préserver les intérêts du pays» a-t-il dit. «Il est révolu le temps des importations sous couvert d'assemblage de véhicules, juste pour bénéficier des exonérations et autres avantages en matière douanière ; et c'est justement ce que veulent ceux qui critiquent le nouveau cahier des

charges», a-t-il martelé. «La nouvelle vision du gouvernement vise justement à créer une véritable industrie pour mettre fin à l'importation des produits semi-finis», critiquant la démarche de ceux «par pur égoïsme veulent aller à contresens de l'intérêt économique du pays et de ce qu'exige la situation actuelle du pays», a-t-il déclaré. «Une relance effective de la machine économique ne peut s'opérer sans l'économie de la connaissance et l'Algérie dispose de compétences avérées dans ce domaine justement», a encore plaidé l'invité du Forum d'Echaab. A ce titre, Ferhat Aït Ali a expliqué que «des instructions ont été adressées aux différents groupes et entreprises publics pour passer des conventions avec les centres de recherche et les universités, avant de penser à faire appel à d'autres parties», ajoutant que «de grandes facilitations sont accordées aux opérateurs dans le domaine de l'industrie de transformation, même si le secteur public dispose d'une certaine maîtrise dans ce domaine précis, comparé au secteur privé», a-t-il affirmé.

Au sujet du complexe sidérurgique d'El Hadjar, le ministre de l'Industrie a démenti les allégations selon lesquelles des milliards de dinars ont été engloutis dans le plan de relance du complexe, pré-

citant que «la moitié seulement de l'enveloppe a été consommée, soit 50 milliards de dinars». «Le complexe d'El Hadjar connaît des difficultés liées aux crédits d'exploitation qu'il peut surmonter s'il arrive à une production de 2 millions de tonnes/an», a encore indiqué le ministre, révélant que ce plan stratégique de l'industrie nationale est «le seul auquel on interdit l'importation, l'obligeant à s'approvisionner du minerai de fer d'El Ouenza alors que les gisements d'approvisionnement du pays n'ont pas été mis à niveau depuis plus de 30 ans», a-t-il affirmé. «Le complexe sidérurgique d'El Hadjar a été victime d'un plan méthodique de destruction de la part du partenaire étranger, qui a travaillé à ralentir la cadence de production plutôt que de la relancer», a encore révélé Ferhat Aït Ali, ajoutant que certains groupes privés «ont consommé jusqu'à dix fois plus d'argent que celui consacré à la restructuration du complexe sidérurgique». «Les pouvoirs publics accompagneront ce complexe dans les négociations avec les banques et l'acquisition des équipements nécessaires pour lui permettre de sortir de la situation difficile à laquelle il fait face et de se concentrer sur la réalisation des objectifs économiques fixés», a conclu l'invité du Forum d'Echaab.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Charge pénale des réseaux sociaux ?

Les entreprises qui pilotent les réseaux sociaux ont-elles agi de leur propre chef ou sous une pression extérieure en procédant à la suspension des comptes du président américain sortant ? Ce n'est pas une mince affaire pour les patrons de Twitter et Facebook de proscrire des réseaux sociaux un président encore en exercice, même si c'est pour quelques jours, d'une façon permanente ou indéfiniment depuis vendredi dernier pour le premier et pour une durée indéterminée pour le second depuis jeudi. Il faut croire qu'en agissant de la sorte, les deux puissantes entreprises sont les premières à condamner le président américain sortant pour des faits graves, sans précédent dans l'histoire. «Après examen approfondi des tweets récents de @realDonaldTrump et du contexte actuel - notamment comment ils sont interprétés (...) - nous avons suspendu le compte indéfiniment à cause du risque de nouvelles incitations à la violence» de la part du président américain sortant, a expliqué l'entreprise dans un communiqué. En termes clairs, l'entreprise lui reproche d'utiliser son compte sur Twitter, qui totalise 88 millions d'abonnés, pour exciter les foules et les pousser à commettre des actes de violence. Facebook a, pour les mêmes motifs, pris la décision de suspendre le profil du locataire de la Maison Blanche de tous ses services (Facebook, Snapchat et Twitch) une journée avant Twitter. S'agit-il d'un pré-acte pour l'application de l'article 5 de la Constitution américaine ?

Il a été question de la procédure de destitution de Trump depuis l'assaut de ses partisans contre le Capitole. On est allé jusqu'à demander son éloignement des codes nucléaires. Chose qui laisse croire que les patrons des réseaux sociaux ont été encouragés et soutenus dans leur action. Reste maintenant à sa-

voir si ses adversaires peuvent utiliser cet argument et le charger d'incitation à la violence, par le biais des réseaux sociaux, pour l'attaquer devant les tribunaux, d'autant qu'il y a eu mort d'hommes lors des incidents du Capitole. Le président élu, Joe Biden, a menacé en termes à peine voilés en lançant dans le sillage de ces troubles que «les présidents américains ne sont pas au-dessus de la loi». Probablement qu'on n'ira pas jusque-là, mais pour faire pression sur Trump et le pousser à démissionner il est possible d'utiliser cette carte.

Un point noir dans l'histoire que représente l'assaut contre le Capitole par les partisans de Trump, est déjà de trop pour les Américains qui ont toujours évité d'entacher l'histoire en traînant un président devant les tribunaux ou devant une commission parlementaire. Dans des cas pareils, on préfère que le président dépose une démission, comme l'a fait Richard Nixon après l'éclatement du scandale du Watergate. D'ailleurs, les avertisseurs sont nombreux, dont le quotidien américain The Wall Street Journal, qui a appelé Donald Trump à «prendre sa responsabilité personnelle et à démissionner» car «c'est mieux pour tout le monde, y compris lui-même, s'il s'en va tranquillement». Le concerné entendra-t-il cet appel ? Ses dernières sorties laissent croire le contraire, car il considère que les réseaux sociaux ont «interdit la liberté d'expression», et compte lancer sa propre plateforme dans un futur proche et refuse de participer à la cérémonie d'investiture du nouveau président le 20 janvier prochain. L'Amérique n'a pas encore clos ce sombre chapitre de son histoire, car on craint de nouvelles émeutes avant le 20 janvier selon des plans de manifestations armées que font circuler les partisans de Trump sur Twitter.

Covid-19

Les premières doses du vaccin russe arrivent

M. Aziza

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, Dr Djamel Fourar, a annoncé, hier, que l'Algérie réceptionnera les premières doses (en quantité importante) du vaccin contre le Covid-19 dans deux ou trois jours, au plus tard vers la fin de la semaine. Sans donner de date précise, le Dr Fourar a affirmé que la campagne de vaccination sera lancée dès la réception des vaccins en question.

Le vaccin n'est pas obligatoire mais il est seulement recommandé que ce soit dans notre pays ou à travers le monde.

Intervenant lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère de la Santé, le Dr Fourar a affirmé que notre pays est prêt sur le plan logistique pour mener l'opération de vaccination contre le coronavirus. Précisant que c'est une campagne exceptionnelle, qui va durer dans le temps et qui va s'étendre tout au long de l'année, tout dépend de l'approvisionnement.

Bien qu'aucun vaccin n'ait été préqualifié ou validé par l'OMS, à ce jour, l'Algérie a décidé d'acquérir le vaccin russe Spoutnik-V. Un choix qui répond à un souci de disponibilité et un vaccin qui ne nécessite pas de lourdes logistiques pour son stockage à très basse température, et son efficacité est estimée à 91,4%.

Le Dr Fourar a tenu à préciser que les vaccins anti-Covid qui sont aujourd'hui disponibles ne sont pas validés pour le moment par l'OMS, mais ils sont enregistrés et homologués, dit-il, par les pays producteurs. Et d'affirmer que les laboratoires qui ont produit ces vaccins ont déjà déposé leur dossier pour une éventuelle validation au niveau de l'Organisation mondiale de la santé.

Le directeur général de l'Institut national de la santé publique (INSP), le Professeur Noureddine Smail, a tenu à rassurer en affirmant que l'OMS n'a pas encore validé ces vaccins, mais il faut savoir dit-il qu'il y a derrière tout ça COVAX, ce qui nous rassure dans cette situation assez exceptionnelle. Le mécanisme COVAX (dirigé par l'OMS, l'Alliance GAVI et la CEPI) a été mis en œuvre pour favoriser un accès et une distribution équitables des vaccins, avec l'objectif de protéger les populations de tous les pays.

Le Dr Fourar a affirmé, par ailleurs, que « l'Algérie, à l'instar de plusieurs pays du monde, ne va pas se limiter à un seul vaccin anti-Covid 19 ». C'est d'ailleurs ce qu'a souligné le Pr Mohammedi Dakia, chef de département de virologie à l'Institut Pasteur, affirmant pour sa part que son institution est toujours en négociation avec d'autres laboratoires, entre autres, des firmes pharmaceutiques asiatiques, européennes, pour choisir le vaccin le mieux

adapté pour l'Algérie. Notamment, précise-t-elle, par rapport à la logistique, un facteur très important dans le choix du vaccin, selon la spécialiste.

La représentante de l'Institut Pasteur affirme que son organisme est tout à fait prêt à acquérir et stocker les vaccins. « L'Institut Pasteur est doté de tous les moyens nécessaires pour la conservation de ces vaccins, afin de les distribuer ensuite aux différentes structures qui sont concernées par la vaccination », dit-elle.

LES VACCINS SERONT DISPATCHÉS À PARTIR DES CHEFS-LIEUX DES WILAYAS

Mme Hammadi Samia, directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, a affirmé que tout est prêt pour lancer la campagne de vaccination. « Nous avons mobilisé toutes les structures de santé habilitées à vacciner, les centres habituels de vaccination au niveau des polycliniques et il y a aussi les services de médecine préventive, ainsi que les unités mobiles de vaccination et les services de médecine du travail qui ont l'habitude d'effectuer des opérations de vaccination », a-t-elle expliqué.

Elle a tenu à préciser que le stockage des vaccins anti-Covid se fera au niveau des chefs-lieux de wilayas. Et c'est à partir de là que le vaccin sera dispatché sur les centres de vaccination. Une façon de sécuriser l'opération de vaccination et d'avoir une traçabilité pour vacciner le maximum de population d'une façon équitable.

La directrice de la prévention a précisé que le suivi des effets indésirables liés au vaccin après la prise de la première et la deuxième doses sera assuré par des équipes médicales et des équipes du centre national de pharmacovigilance.

15 MILLIARDS DA POUR L'ACQUISITION DES PREMIÈRES DOSES

Ce qu'il faut retenir, l'Algérie est en phase d'acquisition d'une première tranche de 500.000 doses de vaccin. Les autorités, selon le Dr Fourar, ont décidé de mobiliser 15 milliards de DA pour l'acquisition du premier lot de vaccin, un montant qui s'élèvera, par la suite, à 200 mds DA, au fur et à mesure de l'arrivée des autres doses.

Le Dr Fourar a indiqué, en outre, que l'opération concerne, en priorité, des personnes cibles et toucherait « au moins 70% de la population pour casser la chaîne de transmission ». A commencer par le personnel médical et les personnes exerçant dans des secteurs stratégiques, les personnes âgées et ceux atteints de maladies chroniques.

Affaires de montage automobile et financement occulte Ouyahia revendait des lingots d'or reçus de dirigeants des pays du Golfe

Les auditions des accusés dans les affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale du candidat à la Présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, dans lesquelles sont poursuivis plusieurs responsables, dont les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont débuté hier à la Cour d'Alger.

Entendu en premier, l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, incarcéré dans l'établissement pénitentiaire d'Abadla (Béchar), a nié toutes les charges retenues contre lui, notamment "octroi d'indus priviléges, abus de fonction, conflits d'intérêts et blanchiment d'argent". Interrogé sur les raisons du transfert du secrétariat général du Conseil national de l'investissement (CNI) aux services du Premier ministre au moment où il a été décidé d'arrêter l'importation de véhicules et d'aller vers le montage automobile, Ouyahia a dit que la décision avait été prise par les membres du CNI et non par lui (en sa qualité de président du CNI).

L'instance était auparavant rattachée au ministère de la Promotion des investissements, mais, après la suppression de ce minis-

tère en 2014, elle a été rattachée au ministère de l'Industrie, a-t-il expliqué.

Interrogé sur la raison pour laquelle le Conseil national de l'investissement n'a pas été transféré au ministère de l'Industrie, Ouyahia a fait valoir que le CNI n'examine pas seulement les projets industriels, mais tous les dossiers d'investissement dans tous les secteurs.

Concernant les critères de sélection des "5+5" autorisés à investir dans la filière du montage automobile, Ouyahia a répondu que les opérateurs retenus sur les 89 candidats à l'investissement dans ce secteur avaient été sélectionnés parce qu'ils étaient en activité dans le domaine et pas pour une autre raison.

Il a démenti, en outre, l'exclusion des dossiers de certains opérateurs, à l'instar du "Groupe Cevital", "Achaïbou" ou "Amine Auto", arguant que leurs dossiers n'ont pas été déposés au niveau du CNI.

Concernant l'origine de ses fonds placés dans trois comptes (bancaires et postaux), M. Ouyahia a souligné qu'ils ne provenaient pas des hautes fonctions qu'il avait occupées et que s'il avait refusé auparavant de s'ex-

primer autour de cette question c'était pour "ne pas porter atteinte aux relations unissant notre pays à certains pays amis".

Il a affirmé qu'il recevait, en sa qualité de Premier ministre, "des lingots d'or en cadeau de la part des dirigeants des pays du Golfe", ajoutant qu'il les avait "venus au marché parallèle à 350 millions DA et placé l'argent dans ses comptes". Il a reconnu ne pas avoir déclaré ces sommes parce qu'il était en soins depuis 2017.

S'agissant des sociétés, dont ses deux fils sont propriétaires, il a réaffirmé "qu'ils ont obtenu des crédits bancaires dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) pour la création d'une imprimerie et d'une compagnie de sécurité informatique", assurant "qu'ils n'ont pas bénéficié d'avantages".

L'audience devait se poursuivre dans l'après-midi avec l'audition des autres accusés.

Ce procès, programmé à la Cour d'Alger avec une composition spéciale, intervient après que la Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation introduit par la défense des accusés.

Il s'agit, en effet, du 1er dossier de corruption, traité en décembre 2019 par le Tribunal de Sidi M'hamed, et dans lequel sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que les trois anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi, Mahdjoub Bedda et Abdesselam Bouchouareb et le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane.

Coronavirus**256 nouveaux cas et 5 décès**

D**eux cent cinquante-six (256) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 209 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.**

Raïna Raïkoum

Hamid Dahmani

Là où il n'y a pas un réel changement de mentalités, les gens floués se rabattent toujours sur des banalités de la vie, pour se créer un semblant de changement. C'est fou ce que les gens adorent changer, entre une nuit et un jour, de camp, de voiture, de look, de maison, de métier, de femme et même opérer un changement de nez pour paraître plus présentable devant les nouvelles vagues de changements. Les gros nases veulent affiner leur pif pour oser se regarder dans un miroir qui dit la vérité. Dans le monde présent, c'est l'heure de la volte-face pour les nez tombants qui ont échoué dans leurs manigances. Un grand bravou à ceux qui ont le nez bien droit, qui n'ont pas changé et qui sont décidés à foncer à fond pour changer la donne et changer de vie dans les meilleurs délais.

Ici, chez nous, on change de veste à chaque tournoi ou à chaque instant de l'histoire pour paraître au top et à jour avec le déguisement du costume du carnaval prochain. Les sans-dignités ont toujours abaissé leurs nez, « habete nifou », dans les moments décisifs qui nous tiennent en haleine. Les premiers adeptes du retour de la veste ont déjà changé leur nez en bec de canard pour se refaire une nouvelle virginité tout en reniant leur camp. Dans un autre registre, nous apprenons que l'euro, la forte devise, continue à grimper avec le doigt dans le nez sur le marché boursier et s'échange au marché parallèle à un taux miro-

bolant. Les sages ont toujours dit que la fierté d'un homme se voit dans son nez planté au milieu de la figure. « Radjel itala nifou ! » dans n'importe quelle circonstance difficile. Dans notre langage populaire, le nez joue un grand rôle dans la vie des humains. On dit : « Refed nifou, nifou k'sir, maandouch nif, moula nif... ». Le nez levé, c'est la carte d'identité des véritables hommes et femmes de ce beau territoire. Les faux braves d'hier affichent aujourd'hui un profil bas avec le nez allongé qui nous rappelle celui de Pinocchio le petit menteur.

« Aandou ennif » ou avoir du nez est une vieille expression sortie de notre terroir qui signifie, défendre héroïquement les bonnes causes avec bravoure et vaillance. Avoir du nif, c'est être un homme respectable qui n'aime pas l'injustice. Au sens propre, le nez n'est pas seulement une voie respiratoire, il sert également à faire évacuer les saletés du corps et à personnaliser l'image de son porteur. Notre répertoire d'expression nasale est plein jusqu'au nez : « Maamar ta lenif ! ».

Les gens sont exténués par cette routine maladive, ils espèrent un vrai changement de fusil d'épaule. Les lèche-bottes qui ont perdu tout honneur au sein de la classe politique ont toujours fait « tomber leur nez par terre » (manque de dignité) pour arriver à leurs fins, uniquement pour gagner les faveurs de leurs maîtres-surveillants.

Les communes, la réfection des trottoirs et les élections anticipées

En attendant que des élections communales anticipées soient décidées et leur fin de mission actées, de nombreux P/APC soutenus par leurs APC s'activent à réfectionner trottoirs, chaussées, rues et routes sans fixer de délais précis aux travaux engagés et sans se soucier de leurs résultats.

Ghania Oukazi

Certains quartiers d'Alger-centre et de banlieues comme Cheraga, Ben-Aknoun, Dely Brahim, Zéralda et autres Sidi Fredj sont mis sens dessus dessous à cause des travaux de réfection qui sont lancés pratiquement dans toutes les rues et routes. De toutes les communes de l'ouest algérois, Staoueli pourrait décrocher la palme d'or dans la gestion de ces travaux en question. Il y a plus d'un mois, l'APC de Staoueli a décidé de débarrasser ces quartiers du littoral algérois des nids de poules, des crevasses, des gondolements qui empoisonnent la vie des automobilistes et dérangent leurs véhicules. Tout Staoueli est en réfection. Le drame est que les travaux durent à n'en pas finir. Sur un tronçon reliant le côté-ouest de la commune à celui-est par un détour longeant les parallèles de l'avenue principale, les travaux sont menés dans un désordre hallucinant. Les engins sont quotidiennement déplacés d'une rue vers une autre, en obstruant l'une ou l'autre. Mais le plus curieux est qu'à l'ouverture de la ruelle fermée pour travaux, les usagers constatent que les crevasses sont toujours là. Jeudi, l'entreprise de réfection a fait un peu mieux en bricolant la réfection de petites parcelles des rues en les comblant de bitume, ici et là, un procédé d'un trompe l'œil honteux. A la question qui décide de travaux de réfection des rues des communes ? Un ancien maire nous a répondu hier « c'est le P/APC qui propose et l'APC décide, c'est elle qui lui demande des comptes ».

Il note que « tout projet est délibéré par l'APC mais doit être approuvé par le chef de daïra ». Interrogé sur ses éternels chantiers censés redonner une nouvelle vie aux trottoirs et aux rues et routes, dans les communes, le maire soutient que « ces travaux durent à cause d'une mauvaise coordination voire son absence entre les différents services qui interviennent, à ces niveaux, comme la Sonelgaz, Algérie Télécoms ou les services des eaux, aucun d'entre eux ne coordonne avec l'autre pour éviter de casser et replâtrer des tronçons ».

LES PARTIS POLITIQUES AUX AGUETS

Un grand nombre de communes ont, selon des cadres, décidé de lancer des travaux de réfection de leur réseau routier notamment après la chute des dernières pluies dont la force et les quantités ont emporté bitume, dalles et carrelages sur leur passage. Staoueli déploie, depuis longtemps, les engins des Travaux publics, un peu partout sur les chaussées et tout ce qui les entourent plongeant l'environnement des usagers sous les amoncellements de remblais, des barrières, d'équipements lourds... Le dénominateur commun de l'ensemble des communes de la capitale est que le passage des camions de nettoiement n'a pas d'horaire fixe. Hier soir, tous les trottoirs du centre d'Alger aux

alentours de plusieurs banlieues débordaient de sacs poubelles. Ce décor pourri dénote d'un laisser-aller qui n'a jusque-là dérangé aucune autorité. Bien que la loi électorale n'a pas encore été finalisée selon les propres aveux du président des experts qui ont la charge de la mettre au point et de celui de l'ANIE, les APC semblent vouloir opter pour dépenser leurs derniers sous dans des travaux sans fin. L'ancien maire que nous avons interrogé hier sur ces pratiques souligne que « une fois qu'un bilan d'un P/APC est approuvé par l'APC, il est transmis à la Cour des Comptes, en cas d'anomalie, celle-ci réagit pour en avoir les explications ».

Lon pourrait penser, nous disent des responsables que « sentant leur fin venir en prévision d'élections législatives et communales anticipées, les Assemblées élues font semblant de travailler pour tenter de se faire réélire ».

Ce n'est que ces dernières heures que les partis politiques commencent à bouger pour se prononcer sur la loi organique électorale. Leur sursaut quelque peu tardif laisse croire, selon certains de leurs militants, que « les partis craignent d'être supplantés par des indépendants au regard de l'attention et l'encouragement du président de la République à la société civile ».

CES DIFFICULTÉS QUI HAN- DICAPENT LE PRÉSIDENT

Les cartes (politiques) ne sont pas toutes jetées mais le jeu paraît complexe pour l'organisation d'élections législatives et communales, dans une conjoncture jugée difficile. L'absence du président de la République des commandes de l'Etat et du pays pendant plus de deux mois a davantage ébranlé le semblant « d'activisme » dont veut faire preuve le gouvernement Djerad. Une fois revenu au pays, Abdelmadjid Tebboune n'a pas caché son mécontentement à ce propos en avouant que « la responsabilité (accumulée) devient plus difficile ». Il sait que les ministres se sont pratiquement relayés pour lancer bourde après bourde, sans craindre le ridicule. Les affaires de l'Etat sont cependant restées en suspens. Loin du pays, le président ne savait peut-être pas que la commission Laraba ne pouvait pas finaliser la loi électorale «en 10-15 jours » comme il l'avait donné par son tweet du 13 décembre dernier. Mise en place depuis de longs mois, la commission n'a pas expliqué à quoi est dû ce retard. Le président de l'ANIE a juste promis que le travail sera achevé «dans de brefs délais». Il a quand même précisé que « c'est une instruction du président de la République ». Ce retard pourrait ne pas être le seul qui risquerait de bouleverser l'agenda politique que Tebboune pense mettre en œuvre. Tout autant que « la difficile responsabilité » qu'il a évoquée à son retour, d'autres contre-temps conjugués aux lacunes et aux inepties qui déparent les actions du gouvernement, décourageraient les volontés les plus farouches.

Blida Un couple de personnes âgées retrouvé mort



Les corps sans vie d'un couple de personnes âgées ont été découverts dans leur domicile dans la commune de Oued Djer (ouest de la wilaya de Blida), a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus vendredi soir pour le trans-

fert des dépouilles d'un homme et de sa femme, âgés respectivement de 85 et 80 ans, vers la morgue de l'hôpital d'El Afroune, a ajouté la même source.

Les corps des deux victimes portaient des traces de blessures causées par une arme blanche, ce qui a nécessité

l'intervention de la police scientifique pour enquêter sur cette affaire, a-t-on ajouté.

Suite à quoi, les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête approfondie pour déterminer les circonstances de ce drame et identifier son ou ses auteurs, a-t-on signalé.

Tissemsilt

Panique dans un bureau de poste, cinq blessés

Cinq personnes ont été grièvement blessées dans une bousculade provoquée par un état de panique hier dans un bureau de poste de la ville de Theniet El Had (wilaya de Tissemsilt), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Cinq personnes âgées entre cinq et 76 ans sont blessées dans une bousculade dans un bureau de poste situé à haï « Lahmar » de la ville de Theniet El Had, suite à une panique des clients d'« Algérie Poste » devant une fuite de gaz émanant d'un

climatiseur, a-t-on indiqué.

Les blessés ont été évacués au service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier (EPH) de Theniet El Had et la police a ouvert une enquête sur les circonstances de cet incident.

Enseignement supérieur Exécution des programmes nationaux de recherche à compter de cette année

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane a annoncé samedi à Oran que l'exécution des programmes nationaux de recherche sera lancée à compter de 2021 avec les axes revêtant une priorité dans le plan de travail du Gouvernement, notamment la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen.

Dans son allocution devant la famille universitaire à la salle « Makhlouf Talahit » du groupe « Taleb Mourad Salim » de l'Université Oran 1 « Ahmed Ben Bella », le ministre a indiqué que

les chercheurs des établissements universitaires et d'autres secteurs seront invités à participer à ce programme, ajoutant que les recherches seront évaluées et valorisées.

Dans ce cadre, il a exhorté les chercheurs universitaires d'Oran, qui « regorge des compétences dans le domaine scientifique et celui de la recherche » à participer à ces programmes nationaux de recherche.

M. Benziane a également souligné que son département œuvre, à travers l'exécution de son programme, à court et moyen termes, à relever une série de défis posés à l'université

de son allocution, à relever les défis de la conjoncture par la garantie d'un fonctionnement acceptable des établissements de l'enseignement supérieur leur permettant d'exécuter leurs tâches de formation à travers la jonction entre le modèle de présence et celui d'enseignement à distance.

Dans ce cadre, il a insisté sur l'application rigoureuse du protocole sanitaire et la poursuite de la coordination avec les responsables des œuvres universitaires pour la prise en charge des étudiants dans des conditions acceptables.

En réponse aux préoccupations de la famille universitaire et des étudiants, M. Benziane a indiqué qu'il y a un projet d'ouverture, l'an prochain, d'une école supérieure de mathématiques, ainsi que la possibilité d'ouverture de nouvelles spécialités au département de l'information et de la communication selon les moyens existants.

Concernant les préoccupations liées à l'hébergement, la restauration et le transport, le ministre a chargé le Directeur général de l'Office national des œuvres universitaires de dépréscher une commission d'enquête à Oran pour étudier et évaluer les œuvres universitaires.

Le ministre a appelé, à la fin

Destitution de Trump **Biden laisse au Congrès la responsabilité de «décider»**

Joe Biden a laissé vendredi au Congrès la responsabilité d'ouvrir ou non une procédure de destitution contre Donald Trump à 12 jours de la fin de son mandat, comme le réclament de nombreux parlementaires démocrates après les violences contre le Capitole. Le président élu prendra ses fonctions le 20 janvier et a laissé entendre qu'il ne soutenait pas une telle procédure, vouée à l'échec au Congrès dans un délai si court, avec un Sénat qui restera à majorité républicaine jusqu'à cette date.

La "façon la plus rapide" de voir Donald Trump quitter la Maison Blanche, "sera lorsque nous prêterons serment le 20", a déclaré Joe Biden, aux côtés de sa future vice-présidente Kamala Harris. "Nous allons donc nous concentrer sur notre travail et le Congrès peut décider de comment procéder" face au président sortant, a-t-il insisté, lors d'une allocution depuis son fief de Wilmington, dans le Delaware. "Ce qui arrive avant ou après, il revient au Congrès d'en décider. Mais j'ai hâte qu'il quitte ses fonctions", a poursuivi Joe Biden. "Il est une honte pour le pays", l'un des "présidents les plus incomptents de l'histoire des Etats-Unis".

L'intéressé avait annoncé peu avant, d'un tweet laconique, qu'il n'assisterait pas à la cérémonie d'investiture de Joe Biden. Ce dernier s'en est réjoui. "C'est une bonne chose", a déclaré le démocrate, en lâchant dans un sourire: "C'est l'une des rares choses sur lesquelles lui et moi avons jamais été d'accord." Le

vice-président Mike Pence est "le bienvenu" a-t-il toutefois ajouté. Les démocrates contrôlent la majorité à la Chambre des représentants et pourraient donc lancer la procédure de destitution rapidement. Mais Donald Trump devrait ensuite être jugé au Sénat.

EMPÊCHER TRUMP D'UTILISER LES CODES NUCLÉAIRES

Pour sa part, la cheffe des démocrates au Congrès américain Nancy Pelosi a déclaré vendredi s'être entretenu avec l'armée américaine pour s'assurer que Donald Trump, un "président déséquilibré", ne puisse pas utiliser les codes nucléaires, tout en menaçant d'agir au Congrès s'il ne quittait pas rapidement le pouvoir. "Ce matin, j'ai parlé avec le chef d'état-major américain Mark Milley pour discuter des précautions disponibles afin d'éviter qu'un président instable ne lance des hostilités militaires ou accède aux codes de lancement et ordonne une frappe nucléaire", a écrit la présidente de la Chambre des représentants dans une lettre à son groupe parlementaire.

"La situation avec ce président déséquilibré ne pourrait pas être plus dangereuse", a-t-elle poursuivi en promettant que le Congrès agirait si Donald Trump ne quittait pas "de façon imminente et volontaire" la Maison Blanche. Nancy Pelosi n'a pas précisé la nature de cette action bien qu'elle ait évoqué, depuis l'intrusion au Capitole,



la possibilité d'une nouvelle procédure de mise en accusation.

Son collègue et chef de la minorité républicaine à la Chambre, Kevin McCarthy, a réagi en prévenant que lancer cette procédure contre Donald Trump "à 12 jours seulement de la fin de son mandat ne fera que diviser davantage notre pays". "J'ai contacté le président élu Biden aujourd'hui et je compte lui parler de la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour calmer le

jeu et unir le pays", a souligné le numéro un des républicains à la chambre basse.

Le porte-parole du général Mark Milley, le colonel Dave Butler, a confirmé à l'AFP l'appel entre Nancy Pelosi et le général Mark Milley. La présidente de la Chambre des représentants "est à l'origine de l'appel avec le chef d'état-major. Il a répondu à ses questions sur la chaîne de commandement nucléaire", a-t-il indiqué, sans entrer dans le détail de

la conversation. Le président américain est aussi le commandant en chef des armées. C'est lui qui peut donner l'ordre d'activer le code nucléaire au chef du commandement stratégique, qui le répercute aux sites nucléaires, si cet ordre est légal. Le 45e président des Etats-Unis doit céder le pouvoir à Joe Biden le 20 janvier mais Nancy Pelosi a affirmé jeudi que chacun des quelques jours restant pouvait se convertir en "film d'horreur pour l'Amérique".

Selon Kim Jong Un

Les Etats-Unis, le «plus grand ennemi» de la Corée du Nord



Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a affirmé que les Etats-Unis sont le "plus grand ennemi" de son pays, une déclaration provocatrice à l'adresse de la première puissance mondiale à l'aube du début de mandat du président élu Joe Biden. Kim Jong Un a également assuré que son pays allait se doter d'un sous-marin nucléaire, a rapporté samedi l'agence officielle KCNA, reçue à Séoul. Pyongyang "devrait se concentrer et se développer en vue de subvertir les Etats-Unis, le plus grand obstacle à notre révolu-

tion et notre plus grand ennemi", a-t-il déclaré lors du 8e congrès du parti au pouvoir selon l'agence. Sa déclaration intervient moins de deux semaines avant la prise de fonctions de Joe Biden à la présidence des Etats-Unis et alors que les relations entre Kim et le président sortant Donald Trump ont été tumultueuses.

Après avoir échangé insultes et menaces de guerre nucléaire, Kim Jong Un et le président américain Donald Trump ont opéré un extraordinaire rapprochement, marqué par

des rencontres aussi historiques que symboliques. Mais aucun progrès n'a été réalisé sur l'épineux dossier des programmes nucléaire et balistique de Pyongyang. Et les négociations sont au point mort depuis l'échec retentissant du deuxième sommet entre les deux hommes fin février 2019 à Hanoi. Une des raisons de cette impasse a été l'absence de consensus sur les concessions que la Corée du Nord devrait faire en échange d'une levée des sanctions internationales pesant sur elle. Mais Trump n'a jamais inspiré à la Corée du Nord la haine qu'elle voit à Joe Biden, un "chien enragé" qu'il faudrait "battre à mort". De son côté, le président élu a qualifié Kim Jong Un de "voyou". "Quelle que soit la personne au pouvoir (ndlr, aux Etats-Unis), la vraie nature de sa politique contre la Corée du Nord ne va jamais changer", a déclaré Kim Jong Un sans nommer Joe Biden, selon KCNA. Autant de propos qui seront perçus comme une provocation à l'adresse de la nouvelle administration américaine. "L'addition pour les sommets de Singapour et Hanoï est arrivée à échéance", a tweeté l'analyste Ankit Panda de Carnegie Endowment. "Et c'est à l'administration Biden de la régler", a-t-il estimé.

VERS UN SOUS-MARIN NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN

Sous la présidence de M. Biden, les Etats-Unis devraient revenir à une approche beaucoup plus classique vis-à-vis de Pyongyang, en insistant notamment sur le fait qu'il faudra des progrès importants au niveau de groupes de travail avant même d'envisager une nouvelle rencontre entre chefs d'Etats. Kim "voit une impasse qui n'est pas près d'évoluer", estime Harry Kazianis, expert auprès du Center for the National Interest. De son côté, la Corée du Nord justifie ses

programmes nucléaires interdits par la communauté internationale par la menace que Washington ferait peser sur la survie-même de son régime. Et celui-ci a pendant des décennies alloué au développement de ces programmes de vastes ressources, quitte à écoper de sanctions toujours plus pénalisantes pour son économie et sa population.

Le processus Kim-Trump a eu pour intermédiaire le président sud-coréen Moon Jae-in, mais le dirigeant nord-coréen a accusé Séoul de violer les accords inter-coréens. Pyongyang a reproché à Séoul d'ignorer ses mises en garde visant à faire "cesser les manœuvres militaires conjointes avec les Etats-Unis". Depuis l'arrivée de M. Kim au pouvoir il y a neuf ans, ces programmes ont fait de remarquables avancées, avec notamment plusieurs essais nucléaires et le test d'un missile susceptible d'atteindre le territoire continental américain. Lors de la réunion du Parti des travailleurs, le dirigeant nord-coréen a également annoncé que son pays a mené à bien un plan visant à se doter d'un sous-marin nucléaire. "De nouvelles recherches de planification pour un sous-marin nucléaire ont été menées à bien et sont sur le point d'entrer dans le processus d'examen final", a-t-il déclaré selon l'agence.

Le pays devrait "développer davantage la technologie nucléaire" et produire des ogives nucléaires légères et de petite taille pour être utilisées "en fonction des cibles visées", a-t-il ajouté. Le dirigeant a tenu ces propos au parti lors d'une présentation de travail de neuf heures, étendue sur trois jours, et dont KCNA a rapporté samedi pour la première fois les détails. Grand-messe du parti au pouvoir, ce congrès vise à renforcer l'autorité du régime et est suivi de près par les experts de la Corée du Nord qui tentent de déceler tout signe d'infexion de la politique d'un des pays les plus isolés au monde.

Les morts évitables du monoxyde de carbone

Par Mostéfa Khiati *

L'arrivée de l'hiver et surtout la survue de vagues de froid glacial poussent les gens à se réchauffer et parfois à utiliser tous les moyens pour essayer de garder la chaleur, comme obstruer tous les conduits de ventilation, recourir à des moyens de chauffage de fortune et se regrouper autour d'une source de chaleur comme un brasero (kanoun), un poêle à charbon ou un chauffage au gaz ou au mazout. Toutes ces sources peuvent dégager du monoxyde de carbone (CO), appelé tueur silencieux car c'est un gaz invisible, inodore et incolore. Des intoxications peuvent aussi survenir en plein été en cas de fuite de gaz dans des appartements bien cloîtrés.

Les surprises dramatiques sont fréquentes. De nombreux pays paient un lourd tribut annuel en vies humaines, victimes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO).

Cette dernière est aussi la principale cause de décès par intoxication dans la plupart des pays occidentaux mais souvent pour d'autres raisons : le CO est responsable de 40% des suicides par intoxication aux Etats-Unis. En France même, ce gaz est responsable d'une centaine de décès annuellement. Ces derniers surviennent essentiellement durant les périodes de chute des températures. En Suisse, 23 décès et près de 130 hospitalisations liées au CO ont été recensés en 2006.

Elle constitue aujourd'hui la principale cause de décès par intoxication dans de nombreux pays et principalement au Maghreb.

La Tunisie enregistre entre 20 et 30 décès par intoxication aiguë au monoxyde de carbone, laquelle représente la première cause de mort par intoxication.

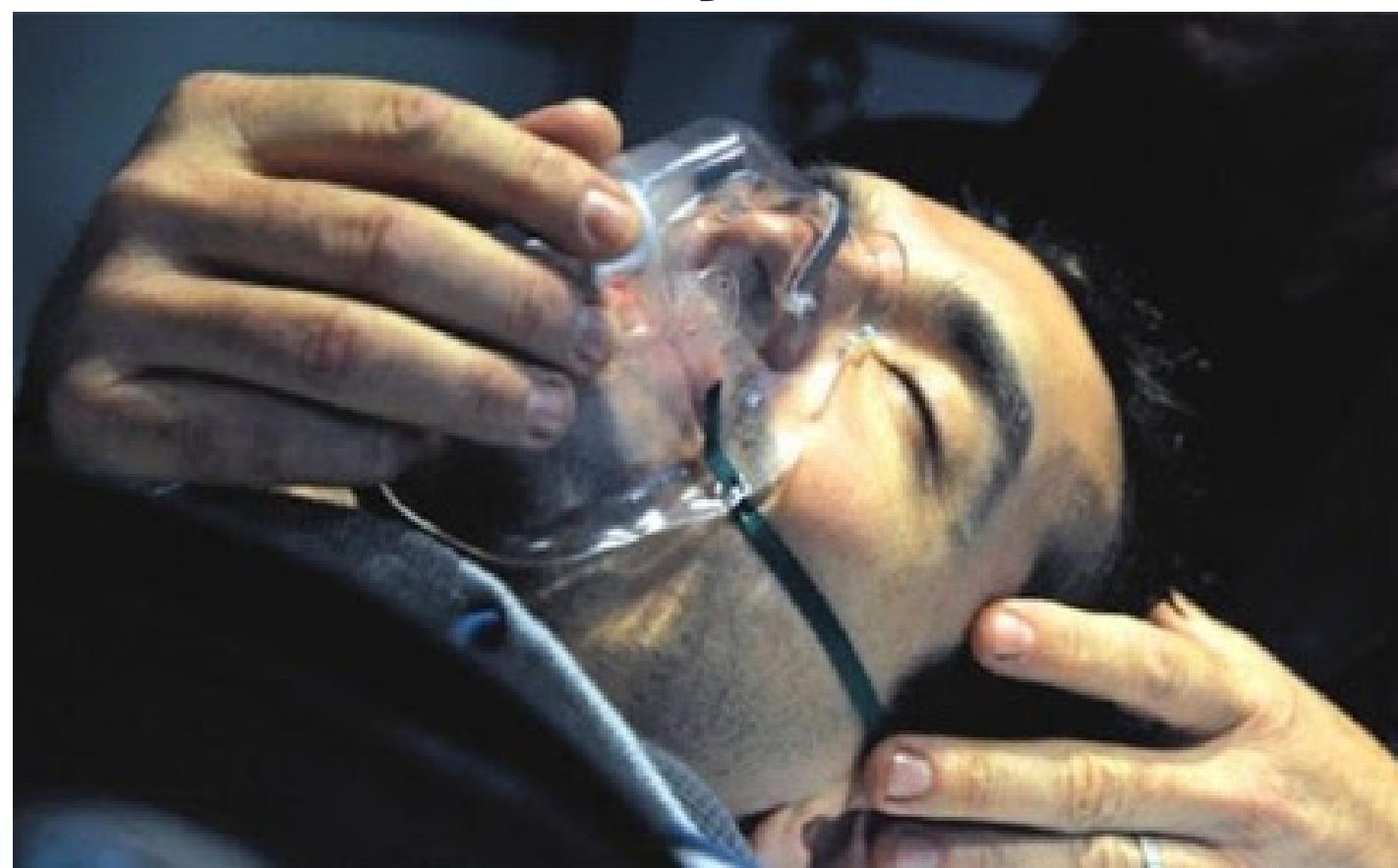
Au Maroc, le relevé épidémiologique effectué entre 1992 et 2007 recense 10.558 cas dont 66 cas de décès par an, soit 6 décès pour 1.000 intoxications au CO. Dans ce pays, l'intoxication au monoxyde de carbone est aussi la forme la plus répandue d'intoxication mortelle. Elle occupe la troisième place des intoxications déclarées au Centre anti-poison avec 22,27% après les intoxications alimentaires avec 23%, et celles liées aux médicaments qui représentent 25%.

En Algérie, les intoxications par monoxyde de carbone sont beaucoup plus fréquentes. C'est peut-être une rançon de l'accès d'un fort pourcentage de la population au gaz. Suivant les dernières déclarations du ministre de la Transition énergétique, l'Algérie en consomme 40 milliards m³ par an, soit 300 millions de dollars sans compter les millions de tonnes de mazout.

DERRIÈRE CHAQUE CHIFFRE, UN DRAME HUMAIN

Les services de la protection civile ont enregistré des chiffres affolants au cours des dernières années même si on note une petite tendance à la baisse du nombre de décès : 2013, 1.029 personnes ont été secourues et 208 sont décédées ; 2014, 1.075 ont été secourues et 160 sont décédées, 2015, 1.423 ont été secourues et 123 sont décédées et en 2020, plus de 2.000 personnes ont été secourues et 126 décès sont à déplorer. Tous ces décès ou tout au moins une grande partie auraient pu être évités.

Différente des autres formes de mort, la mort par monoxyde de carbone est traîtresse, elle s'enveloppe dans la chaleur que la victime tente de rechercher pour se protéger du froid. Elle survient durant le sommeil et le plus souvent en milieu familial. Les multiples informations ayant trait à ces accidents charrient avec elles beaucoup d'émotion : le 1^{er} novembre 2020, un couple de nouveaux mariés décède à Bel-Abbès dans un appartement par asphyxie au monoxyde de carbone ; trois personnes de la même famille décèdent à Alger le 15 juin 2017 par intoxication au monoxyde de carbone ; trois fem-



mes dont deux résidentes en médecine et une vétérinaire sont retrouvées mortes dans un appartement qu'elles louaient à Douéra, le 28 mars 2018, suite à une intoxication au gaz ; le 29 décembre 2018, cinq membres d'une même famille sont décédés à Djelfa suite à une intoxication au monoxyde de carbone, ce grave incident rappelle celui constaté le 17 janvier 2017 où cinq membres de la même famille ont trouvé la mort à Khenchela dans des circonstances identiques ; le 9 février 2019, 4 morts sont enregistrées à Alger dont une femme journaliste et son mari, toujours par intoxication de gaz, le 11 février 2019, c'est au tour d'une femme médecin de succomber au tueur silencieux à l'intérieur d'un logement de fonction situé dans l'enceinte même d'une polyclinique à Djiouia (wilaya de Relizane) ; apparemment aucune structure n'échappe à ce fléau puisque un décès d'une enfant de 9 ans a été constaté à l'intérieur d'un hôtel à Annaba en septembre 2017. Des catastrophes beaucoup plus graves auraient pu survenir si ce n'était la miséricorde divine et l'intervention de la protection civile, comme cela s'est passé dans une école primaire dans la localité de Houza Sediki, (Bordj Bou Arréridj) où 26 élèves ont failli périr à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone le 10 décembre 2017 ou encore tout récemment, le 6 janvier 2011 à Tiaret où onze personnes d'une même famille dont neuf femmes et deux enfants « ont été retrouvées inanimées, asphyxiées par des émanations de monoxyde de carbone, provenant d'un chauffe-eau défectueux » et secourues par les sauveteurs.

L'INTOXICATION ET SES CONSÉQUENCES

Schématiquement, le monoxyde de carbone (CO) est produit par la combustion incomplète d'un composé carboné mais en raison d'une quantité d'oxygène insuffisante dans l'atmosphère ambiante, il va devenir important. Le CO qui est inhalé entre en compétition avec l'oxygène dans sa liaison avec l'hémoglobine du sang et comme il a une affinité 250 fois plus grande que l'oxygène, il se fixe en priorité sur l'hémoglobine empêchant l'oxygène de le faire. Il s'ensuit donc une augmentation de CO circulant dans le sang, donc une intoxication qui se manifeste par des maux de tête (céphalées), nausées, vertiges, asthénie... L'intoxication peut être aiguë et importante et donner une perte de connaissance, un coma et un collapsus cardiorespiratoire et se terminer par la mort en peu de temps si la concentration ambiante en CO est importante ou

des signes plus frustes, une baisse des performances intellectuelles, des difficultés d'apprentissage et une altération de l'acuité visuelle et auditive si l'intoxication en CO se fait à faibles doses mais de façon chronique.

Des complications peuvent apparaître, soit immédiatement au cours du stade aigu, elles touchent le cœur et les vaisseaux, les poumons, les muscles, les reins, le pancréas et le cerveau. Ce que souvent les sauveteurs ne savent pas, des complications tardives peuvent apparaître chez les personnes considérées comme "sauvées", elles sont d'ordre neurologique comme des troubles de la personnalité et de déficits de mémorisation. D'autres signes neurologiques peuvent apparaître deux jours à cinq semaines après l'intoxication, sous forme de changements de personnalité et de troubles de l'humeur ou surtout un syndrome de Parkinson. Dans les cas d'intoxication modérée à sévère, un décès d'origine cardiovasculaire peut se voir au cours des dix années qui suivent l'incident de façon plus fréquente. Si l'intoxication touche une femme enceinte, le risque de mortalité/morbidité chez le foetus est plus élevé.

Les agents de la protection civile étant les premiers sur les lieux doivent être équipés de détecteurs de CO pour identifier les zones à risque et éviter d'être eux-mêmes victimes d'une atmosphère polluée.

SEULE LA PRÉVENTION

Les services de la protection civile, de la santé, de Sonelgaz lancent chaque année en début d'hiver des campagnes de sensibilisation contre ce grave fléau responsable de dizaines de morts évitables. Force est de constater que cela ne suffit pas à la vue du nombre important de victimes enregistré chaque année.

Ces services insistent tous sur les mesures suivantes :

- « Souligner la nécessité du contrôle tous les ans des installations de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel qualifié (chaudière, chauffe-eau, chauffe-bain, cheminée, poêle...) ;
- « aérer son logement quotidiennement pendant 10 minutes au moins et ne jamais obstruer les aérations du logement même en hiver ; n'utiliser d'appareils mobiles de chauffage d'appoint que dans les pièces convenablement ventilées et par intermittence ; ne jamais faire fonctionner un moteur de voiture dans un garage fermé ; respecter les consignes d'utilisation des appareils de chauffage ;

«ne jamais utiliser d'appareils non destinés à l'usage de chauffage : cuisinières, kanoun, tabouna».

POURQUOI NE PAS RECOURIR AU DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE ?

Les inventeurs ont mis au point un détecteur de monoxyde de carbone, il s'agit d'un tout petit appareil installé dans un appartement. Il sert à détecter toute élévation dans l'air ambiant de la concentration de CO, il avertit les occupants par un signal sonore et visuel. Des applications peuvent lui être ajoutées telle la possibilité de sonnerie de téléphone même à distance. Il existe plusieurs modèles en vente libre à partir de 3.000 dinars. Un modèle a même été mis au point par un Centre de recherche à Alger et pourrait être fabriqué en série par tout industriel.

La Fédération nationale de protection des consommateurs a souvent dénoncé l'absence de réglementation dans le domaine et la non-obligation d'installation de ces détecteurs chez les utilisateurs de chauffages domestiques. Faute d'une obligation réglementaire, les autorités se sont contentées à partir du 1^{er} novembre 2020, à travers une instruction du ministère du Commerce, d'obliger les fabricants et importateurs à équiper les chauffages à gaz à usage domestique d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO).

Cette mesure n'a pas empêché les dizaines de morts enregistrées depuis l'entrée en application de cette instruction parce qu'il s'agit d'une demi-mesure car elle ne prend pas en considération les dizaines de milliers d'équipements en service avant cette date. Il appartient donc aux pouvoirs publics, s'ils veulent éviter ces morts inutiles et ces drames récurrents en période hivernale et même durant toute l'année de rendre obligatoire ces détecteurs de CO dans toutes les habitations et d'instruire les services de Sonelgaz pour assurer leur installation, en répartissant leur coût sur les factures d'une année par exemple, et d'en garantir leur entretien.

En attendant, faut-il se contenter comme il a été suggéré de déposer une plainte contre X chaque fois qu'il y a intoxication au CO pour déterminer les responsabilités ou attendre la promulgation d'une législation drastique et dans l'intervalle aérer les maisons et « éviter le colmatage des dessous de portes qui servent dans l'aération » ?

Le « rurban » ou la ville incoutournable : Quelques réflexions sur l'espace social de la Madina au Maghreb

Par Nadir Marouf *

1ère partie

PERSPECTIVE D'UNE SOCIOLOGIE URBAINE AU MAGHREB

Le débat sur la « ville » connaît aujourd'hui une abondante littérature, embrassant un éventail très large de disciplines. L'urbanisation rapide et relativement récente des pays du « Tiers-Monde » est partie prenante de ce débat. Mais les discussions ou travaux, dont cette urbanisation a été l'objet s'inscrivent, généralement, dans la problématique de la dépendance dont l'apport théorique a été, jusqu'à présent, le lot des économistes, des sociologues, voire des démographes et géographes, dont la préoccupation essentielle reste liée au développement des villes « modernes », coloniales ou post-coloniales. D'autre part, les villes pré-coloniales ont fait l'objet de travaux isolés, et sont le fait d'historiens, d'urbanistes ou de géographes dont le champ d'analyse reste, pour l'ensemble, de type monographique. Ces tentatives - malgré les limites théoriques inévitables en pareille matière - font trop souvent défaut pour ne pas être saluées. En plus de leur rareté dans le domaine maghrébin précisément, les difficultés méthodologiques (absence cruelle d'archives ou de manuscrits sur les règles d'urbanisme, sur le fonctionnement « municipal », ou sur les corps de métiers des villes du Maghreb pré-colonial), s'ajoutent au faible encouragement prodigué à leur endroit (notamment par la politique des crédits de recherche). A cela s'ajoute le fait que ces travaux sont peu ou mal connus du public. L'investigation contemporaine sur les espaces urbains précoloniaux apparaît, dès lors, comme une gageure méthodologique dans la mesure où elle ne peut en saisir que les « buttes-témoins », les « icebergs », formes séquellaires vidées de leur substance historique, de leur signification fonctionnelle, qu'il s'agisse de quartiers dits « traditionnels » ou d'activités dites « artisanales ». En même temps, les échecs accumulés et reconnus d'un urbanisme importé sous les prétextes les plus divers et dans les conditions les plus complexes, militent en faveur d'une revalorisation de l'espace urbain traditionnel, sinon d'une politique de préservation des formes résurgentes de cet espace. Le zèle dynamique joué dans l'histoire précoloniale et coloniale, de la petite production marchande, interpelle aujourd'hui l'urbaniste soucieux de réhabilitation et désireux de régénérer une centralité autonome, aux plans spatial et socio-politique. Dès lors, le débat sur la « centralité urbaine » prend, depuis la dernière décennie, une acuité particulière.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA CENTRALITÉ URBAINE COMME ENJEU DE SOCIÉTÉ AU MAGHREB: QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

Les élucidations nécessaires sont pour des raisons didactiques, énoncées ici en dix points que je m'efforcerai d'articuler. Le thème le plus fréquemment traité dans les recherches récentes est celui du rapport entre le registre topologique et le registre topographique de l'espace.

L'hypothèse de la spécificité du spatial et de l'autonomie de la centralité urbaine par rapport à sa fonction de représentation requiert-elle une autonomie de la problématique qui serait une problématique singulière - ou s'inscrit-elle dans une problématique plus large du « POUVOIR » en ce que le pouvoir est au centre, ce que la fonction est à l'organe ?

Si cette deuxième hypothèse est admise implicitement, la centralité s'éloigne de la connotation sociologique, en somme ; à ce titre le social n'est admis comme représentatif de la centralité que dans ce qu'il a de récurrent, voire d'intemporel. Ainsi, le « Pouvoir » sera pris dans son acceptation archétypale, qui nous permet de comprendre ce qui le définit fondamentalement par de là ses modalités historiques (pouvoir magico-religieux, notamment dans sa phase théocratique ou théocentrique comme préfiguration du modèle étatique-politique lui-même servant de paradigme au discours sur la planification sur l'intégration, sur le développement auto-centré, sur le centralisme démocratique, etc...).

Si le concept de centralité constitue le paradig-

me à travers lequel on peut identifier, de façon significative, les différents ordonnancements historiques, sa verbalisation spatiale - en ce qui concerne notamment le substrat urbain - peut montrer cependant « des temps forts et des temps faibles », où la centralité comme forme (gestalt) prend suivant les âges, des connotations différentes. Aussi la connotation hiérarchico-répressive du centre est-elle différente, par son intensité et par les conditions de socialisation, dans l'ère esclavagiste de la cité antique, dans les régimes théocratiques du Moyen-Age ou dans les variantes totalitaires, à légitimation (explicite) profane, de l'ère contemporaine. A cela s'ajoute une superposition de centres-contenus car le statut de centralité peut être variable suivant les groupes sociaux en présence (mystiques, marchands, militaires, fonctionnaires, adolescents, etc...) et qui sont soumis à des polarités différentes, lesquelles ne sont pas transparentes de façon cumulative. Il se peut que ce polycentrisme (qui a bien fonctionné d'ailleurs avec les polythéismes antiques) soit, en fait, justiciable de hiérarchisation et qu'il y ait toujours un pôle dominant, un centre dominant, une divinité dominante ; le problème consiste alors à définir le critère de validation d'un tel ordonnancement des polarités vécues en dépit de celles qui sont offertes par l'urbaniste ou le planificateur. Un autre problème est de constater que les centres-contenus ne sont pas toujours autonomes et que leur hiérarchisation n'est pas pertinente : que dire, en effet, des antiques aires centrales commerçantes autour de la Kaâba à la Mecque, autour de la mosquée Koutoubiya à Marrakèch, autour de l'Eglise Saint-Marc à Venise, etc..., dans lesquelles l'acte de commerce et l'acte de prière constituent une unité syncrétique ?

Ainsi, les mêmes centres-contenus peuvent prendre des significations différentes, même si leur statut de pôle est admis par plusieurs groupes sociaux - cela est encore plus net quand on prend le même pôle, toujours chargé socialement, dans des contextes historiques différents. C'est le cas des palais gouvernementaux et des prisons dont la polarité éventuelle est vécue différemment (tropisme ou épouvantail) avant et après les indépendances, c'est l'exemple de la Bastille avant et après la Révolution française, etc...). Ainsi, à la plurivalence des centres, s'ajoute le rapport différentiel à la centralité, et à travers elle, le rapport à l'Etat. En fait, la valeur heuristique de « centralité urbaine » pose elle-même problème, car elle préjuge d'un découpage tout à fait partial de l'espace vécu. L'histoire sociale maghrébine montre en effet, que la résidence de certains groupes sociaux, au sein de la ville, ne peut pas exclure des domiciliations tout au moins symboliques, voire mystico-religieuses d'essence exogène, notamment les domiciliations maraboutiques et confrérie des fidèles, quelle que soit leur implantation urbaine ou rurale.

Ainsi le culte des saints comme l'iconographie funéraire (*ziara* rituelles) invitent à un redécodage des aires socioculturelles en cercles sécants, ce qui conduit à invalider pour partie la centralité urbaine comme totalité.

A côté de la centralité à marquage immobilier configuré, la vie quotidienne contemporaine nous montre qu'il existe aujourd'hui, une centralité mobilière diffuse : à titre d'exemple, le poste téléviseur n'est-il pas devenu, dans les cités maghrébines, une manière de « centre », plus ou moins félichisé d'ailleurs dans l'inconscient collectif populaire ?

L'espace social de la ville contemporaine se caractérise donc par deux tendances contradictoires : l'une renforce avec l'intégration « obligée » - par la culture, par l'économie, par la politique, par la technique - le phénomène de polarisation dominante (monocentrisme) ; l'autre produit - par effet de riposte au sein de la société civile ou de recherche d'autonomisation de son propre espace (mais cela n'est manifeste que là où le « droit à la différence » est proclamé et reconnu) - un espace polycentrique.

La deuxième tendance, dans la mesure où elle devient dominante, brouille par le polymorphisme dont elle est porteuse, l'esquisse radiale d'une centralité absolue. Dans ces conditions, y a-t-il un paradigme alternatif aux syncrétismes anthropo-spatial, théo-spatial ?

Même si la connotation syncrétique est incontournable, dans la nouvelle façon d'appréhender la centralité éclatée et le polymorphisme syn-

chronique consécutif à cet éclatement, le phénomène « pouvoir » ne semble plus fournir alors le soubassement archétypal du nouvel espace social de la ville. Du moins si ce soubassement reste toujours valable comme fondateur de la centralité, celle-ci se reproduit alors par atrophie, comme référent spatial par rapport auquel se constituent contradictoirement, conflictuellement, un autre espace, d'autres polarités. La centralité urbaine ne fonctionnerait plus alors que comme « surmoi » ou comme force réactive, comme « imago » dont la seule fonction est de produire le désordre, c'est-à-dire sa propre négation. C'est dans cette dialectique du « centre-périmétrie » et de ses implications sur l'urbanisation dépendante que se pose aujourd'hui, le problème de l'espace social de la ville du Tiers-Monde : le centre a produit une périphérie, mais celle-ci survit encore à sa négativité. Bien plus, elle est porteuse de sens comme productrice de biens liés à une technologie endogène, comme productrice d'une culture et d'une pratique autonomes par rapport à l'Etat et présente quelquefois des virtualités révolutionnaires insoupçonnées. Aussi convient-il de voir si la partition centre-périmétrie n'est pas plus topologique que topographique, si l'on replace cette partition dans la dynamique historique. Il est fort probable alors que l'emprunt de ce corpus par la sociologie urbaine à la terminologie économique des relations internationales ne sera plus seulement métaphorique, et permettra de voir comment peut se reproduire, à l'échelle réduite, les mécanismes nouveaux de la dépendance.

Une autre discussion concerne le matériel sémiologique, dont l'apport est immense à la construction typologique de l'espace social de la ville maghrébine. En effet, puisqu'à la lueur de l'outil « centralité » la ville peut se lire comme un manuscrit, la conséquence à en tirer est de voir si toutes ces cités relèvent du même code langagier, de la même grammaire. Pour cela, il y a lieu de relever, voire identifier tous les éléments rencontrés et susceptibles de baliser l'espace social de la ville algérienne, des villes algériennes, d'en fournir la syntaxe, les syntaxes.

Cette sémiotique pourrait servir de modèle idéal à partir duquel on peut dresser une typologie binaire entre espace urbain typique et atypique (exemple de couples d'opposition génériques de la Médina maghrébine, ou d'un type de médina, comme *hawz/m'dina*, soit l'extra-muros et l'intra-muros, *hawma/hawch* qui verbalise la dialectique de l'espace privé/communautaire, *jâr/barrâni*, qui indique d'une part la dyade proche/étranger et d'autre part le caractère syncrétique du respect pour le « *jâr-voisin* », puisqu'il tient du profane et du sacré, etc.).

Enfin, par « Médina », j'entends non seulement l'habitat mais encore l'activité de support qui en donne l'esprit, à savoir la petite production marchande. Les voies et moyens de cette réhabilitation ont été envisagés différemment par les pays riverains. L'atelier « Kasbah » constitue l'unique expérience algérienne encore qu'elle se soit arrêtée à la dimension morphologique et architecturale de l'opération.

Or, le problème de la réhabilitation des petits métiers et de leur réinsertion dans le site d'accueil originel n'est pas seulement d'ordre culturel. Il se pose avec une acuité particulière au moment où l'Algérie aborde une crise inédite en matière d'emploi, et où la voie salariale tracée par les sociétés nationales et les administrations n'apparaît plus comme une manne infinie.

ILLUSTRATION MONOGRAPHIQUE : LA VIE QUOTIDIENNE À TLEMCEN D'APRÈS LA SÉMANTIQUE PRÉCOLO- NIALE ET SES PROLONGEMENTS CONTEMPORAINS

On constate, comme cela a été souligné plus haut, depuis au moins la deuxième moitié de notre siècle, un regain d'intérêt de la part des chercheurs pour l'histoire sociale urbaine. Relativement plus récent pour les villes arabes que pour les villes européennes, ce renouveau ne s'exprime pas seulement dans le sens d'une continuité. Car bien des travaux ont pu être menés, ça et là, par les historiens de la colonisation, mais leur intérêt s'était arrêté aux curiosités ethnographiques. Or les préoccupations qui ont suivi la décolonisation se rattachent, pour beaucoup de

chercheurs, aux grandes questions de l'heure, au nombre desquelles la question du sous-développement, et de façon plus précise, les interrogations et inquiétudes devant la déstructuration des espaces urbains traditionnels, au profit d'un mimétisme et d'un urbanisme d'importation qui n'est pas parvenu à tenir le pari de la modernité, et encore moins celui de la citadinité.

Le problème des sources

Sources disponibles pour l'histoire sociale de la ville arabe

Les archives : elles sont plus abondantes pour la période ottomane que pour le monde musulman médiéval, exception faite pour l'Egypte. Des archives ottomanes de Turquie ont fait l'objet d'une mise au point par Paul Dumont, dans : « Les Arabes par leurs archives », ainsi que par des historiens anglo-saxons : B. Lewis (Journal of the Royal Asiatic Society), et Stanford Shaw (Journal of the American Oriental Society), Farouk Mardam-Bey, qui est bibliothécaire à la Bibliothèque de l'institut National des Langues Orientales, a fait récemment, dans une communication portant sur la ville arabe (rencontre organisée sous l'égide du C.N.R.S.), la synthèse de ces travaux bibliographiques, en mentionnant la localisation des archives actuellement disponibles. Il subdivise ces archives en trois catégories : documents administratifs, registres des tribunaux, actes du Waqf. Les premiers sont localisés dans les archives du *basvekalet* à Istanbul, et dans la Direction Générale du Cadastre et des titres fonciers à Ankara.

Pour le Maghreb, les Archives de Turquie apportent relativement peu d'éléments d'information, exception faite pour les XVI^e et XVII^e siècles. Les archives tunisiennes du Beylik - documents fiscaux surtout - combinent ce manque pour le XVIII^e siècle. De même, les archives du Palais Royal de Rabat couvrent, pour le Maroc, une documentation urbaine satisfaisante pour les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Ce sont par contre les registres des tribunaux qui constituent (1) le fonds le plus précieux et le plus abondant (*sigillat al-mahakim al-sar'iya*). Bien conservés dans les pays du Moyen-Orient ainsi qu'en Tunisie et au Maroc, elles restent très disparates en Algérie : à Tlemcen les actes de la Mahkama remontent à 1850, et toutes les archives antérieures semblent avoir disparu. Quelques manuscrits anciens - *zmam* et *nawazil* - sont recueillis en Bibliothèque, mais la plupart sont conservés par des institutions privées ou des familles (notamment, pour ces dernières, les actes de *waqf*).

Sources pour la ville algérienne en général et Tlemcen en particulier

Les sources que je prends en considération ici ont un rapport avec Tlemcen. Elles se distinguent par le fait que certaines d'entre elles ne traitent pas exclusivement de cette ville. Je classe ces sources par centre d'intérêt : histoire sociale médiévale, monographies ethnographiques, monographies sur la vie professionnelle.

HISTOIRE SOCIALE

Je signale deux documents importants :

- « *Al-Bustân fi Awliya Tilimsân* » d'Ibn-Merriam, (traduit par Provenzali). Il s'agit d'une hagiographie qui, à travers la vie des Saints fondateurs, restitue la vie sociale et culturelle à Tlemcen notamment au XV^e siècle, où culmine puis s'éteint la dynastie Zyanide (début du XVI^e siècle). Parmi les saints dont la vie et l'œuvre est retracée, beaucoup furent à leurs débuts des artisans : il en est ainsi de Ibn-Zekri, apprenti-tisserand, et dont la carrière mystique est due à une rencontre fortuite avec le Wali Cheikh Ben Zaghou...

- « *L'histoire des Banû 'Abd el-Wâd* », par Abû Zakariya Yahya ibn-Khaldûn, traduction d'Alfred Bel (1904). Cet historien, qui a vécu durant la deuxième moitié du XIV^e siècle, nous restitue, à travers la succession des rois de Tlemcen et de leurs formes de gouvernement, d'intéressants témoignages sur la vie active de cette ville, et plus spécialement les corps de métiers. L'artisanat du tissage (*haïk*) était, à l'époque où il vivait, des plus florissants. Cet historien décrit également l'organisation du travail, la législation coutumière qui régissait les corporations d'alors, sous l'égide des *amîn*.

Suite en page 8

Le « rurbain » ou la ville incoutournable : Quelques réflexions sur l'espace social de la Madina au Maghreb

Suite de la page 7

MONOGRAPHIES ETHNOGRAPHIQUES

Je signale les travaux les plus connus : Van Gennep : *Etudes d'ethnographie algérienne*, 1911, Leroux. (On y trouve une bonne monographie du quartier de la Qaisariya et sur les métiers féminins). Paul Eudel, *L'orfèverie algérienne et tunisienne*, 1902, Jourdan, Alger (bonne description avec illustrations). Georges Marçais, *L'exposition d'art musulman d'Alger*, 1906, Paris. André Joly, articles divers sur « les Industries à Tétouan », dans la collection *Archives Marocaines* (vol. XV), Leroux, Paris. (On y trouve de suggestives comparaisons avec les techniques artisanales connues à Tlemcen). Alfred Bel, *Les industries indigènes de l'Algérie*, 1913, Jourdan, Alger. (Application monographique au travail de la laine à Tlemcen).

VIE PROFESSIONNELLE

Il s'agit, essentiellement, de travaux ayant porté sur les aspects contractuels de l'activité artisanale. J'en retiens deux auteurs témoins d'époques différentes (époque médiévale et époque coloniale) :

Ibn Rahhal al Ma'dâni (Abû Ali Al Hasân) : *Tadmîn aq-çunna* traduit par J. Berque, sous le titre : *De la responsabilité civile de l'artisan*, Alger, 1949, (Bibliothèque arabe-française).

Ben 'Ali Al Fakhar : article sur les conditions de rémunération du travail artisanal, in : *Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale*, avril-mai, 1912, Alger.

Ces quelques références, loin d'être exhaustives pour l'Algérie comme pour Tlemcen, constituent cependant une valeur documentaire plus qu'une analyse globale de l'histoire sociale urbaine. Nous les avons donc retenues pour leur valeur de témoignage ou de reconstitution à partir de témoignages antérieurs. Une chose est à retenir également à propos de cette documentation : quelle que soit la catégorie dans laquelle elle se classe, et quelle que soit l'époque des auteurs considérés, l'histoire sociale urbaine est très largement sous-tendue par la vie professionnelle, et singulièrement celle des artisans. Cette trame socio-culturelle se perpétue jusqu'à nos jours, malgré la disparition quasi-totale de l'activité artisanale proprement dite, support matériel de cette culture : nous en gardons des traces, à travers le jargon local, les dictons, les us, les proverbes, les termes qui verbalisent encore tel lieu ou tel détail architectural, bref, à travers la sémantique urbaine d'essence pré-coloniale, et qui reste encore vivace dans la mémoire des vieux, et surtout des vieilles tlemcenaises.

DYNAMIQUE DU SUBSTRAT CITADIN OU DIALECTIQUE DU RURAL/URBAIN

L'espace social de la ville en général et de la Médina en particulier, pour être appréhendé et analysé objectivement, est justifiable, au préalable d'une double définition quant à ses limites : celles qui circonscrivent, au plan géographique, son champ urbain, et celles qui balisent, au plan culturel, son champ « citadin ».

MOUVANCE DES LIMITES TOPOGRAPHIQUES DE LA VILLE ARABE MÉDIÉVALE

Les villes musulmanes ont connu, durant les siècles passés, des temps forts

et des temps faibles. Au Maghreb, le tissu urbain légué par l'Empire byzantin semble s'être rétréci au point où les villes sont devenues de simples bourgades enclavées et encerclées par les campagnes. Beaucoup de villes ont ainsi disparu. Celles qui avaient subsisté jusqu'à la veille de la Conquête musulmane, connaissaient une activité essentiellement agricole et devaient leur existence en tant que cités à cette activité. Même la Mésopotamie, durant l'ère sassanide, qui a gardé de fortes traditions commerciales de longue distance, doit le maintien de ses villes à l'agriculture environnante. L'arrière-pays de Bagdad garde une expérience millénaire pour ses techniques d'irrigation et ses pratiques culturelles. Ainsi, partout avant l'Islam, l'équilibre urbain était lié aux capacités nourricières des campagnes périphériques susceptibles d'être contrôlées.

Avec l'Islam, une nouvelle rationalité sous-tend la ville : les leviers de l'expansion sont exogènes depuis que les grands circuits marchands sont installés, notamment depuis l'insertion de l'Afrique noire, et subsidiairement du monde slave, dans ce circuit, désormais sous le contrôle, depuis le IXème siècle, des métropoles arabes. Ces nouveaux leviers proviennent pour l'essentiel du drainage de l'or à une échelle grandiose, jamais égalée : cet or est monétarisé et la frappe connaît une rigueur et un effort d'unification suscités par l'envergure internationale des échanges commerciaux. Il semble que les réserves en Or des califats Ummeyades et Abbassides permettent non seulement la satisfaction de besoins extrêmement « raffinés » (produits de luxe, produits exotiques, dépenses d'apparat, mécénat, etc...) mais encore de théâtraliser des excédents fabuleux : la cour de Bagdad, sous Harûn Ar-Rashid, a connu des « rentes fiscales » annuelles de l'ordre de 7500 quintaux d'or monnayé, soit un milliard et demi de dinars (2).

Un tel contexte a permis une expansion urbaine fantastique : Bagdad, ne pouvant plus tenir à l'intérieur de ses triples murailles, a évolué par translations successives, voire par décentrement du Palais, suivi d'une poussée de la ville vers celui-ci. A la fin du IXème siècle, Bagdad et sa conurbation avait une superficie égale à celle de Paris. Avec sa population de près de 2 millions d'habitants, Bagdad était la plus grande ville du monde.

Cordoue a connu une progression analogue (500 000 habitants à la fin du Xème siècle), avec le bourgeonnement consécutif aux réimplantations successives du Palais hors des limites initiales de la ville. Kairouan a connu le même sort, du temps des Aghlabides et plus encore avec les Fatimides, puisque les murailles de Kairouan ont sans cesse été défaillantes pour finir par englober trois villes satellites qui se créeront successivement autour de Kairouan, à savoir : al-'Abbasiya, ar-Raqqa, puis Sabra-Mansuriyya.

Le centre de gravité de Tlemcen a connu de multiples translations également : du nord au sud, d'est en ouest. Cette ville a connu également des moments d'expansion, et de désaffection. Il est difficile de dire à quelle période les limites de la ville étaient les plus larges, car si Tlemcen était la capitale du Maghreb Central sous le règne des Abd-elwadites, elle ne semble pas avoir profité avec autant d'ampleur, du mouvement d'expansion connu pour les capitales précédentes. Si l'on se réfère à l'époque romaine, on peut, grâce aux toponymes repérer le tissu urbain : dans le vieux Agadir (actuellement faubourg), le plus ancien mina-

ret de la ville est construit en surélévation d'un édifice chrétien. Récemment, des fouilles ont permis de découvrir que l'infrastructure de cet édifice est trop importante pour que ce lieu ne fut pas central à l'époque impériale. D'autre part, les limites de la ville sous le règne byzantin semblaient parvenir au moins à l'actuelle Place d'Alger, puisque la « Caesaria » (*qisariya*), « souk » principal de la ville, est un toponyme latin. Quant aux franges suburbaines, elles furent et demeurent naturellement contiguës au vieux Agadir à l'est, et à Qassarîn, Sidi-l-haloui, et Sidi-Saïd, respectivement au nord et à l'ouest : c'est toute la colline de Saf-Saf à l'est, que continue la bande fertile de Bab-Ez-Zawia, puis la zone de Kifane et Mansourah, plus à l'ouest. Ce domaine agricole particulièrement irrigué et fertile, et où prévaut encore la culture fruitière (vergers arboreux), peut bien avoir inspiré, à l'époque romaine le nom de *Pomaria* donnée à la ville.

Les limites sud de la ville sont moins nettes, car aucune dépression ne vient centraliser le *no man's land* qui existe entre les limites de la Qasariya et les monts de Tlemcen qui abritent d'est en ouest, les faubourgs d'El-eubbad, Sidi Tahar-Birouana, et Sidi 'ali-belhaj - El Qal'a. Dans cet espace-tampon, on trouve un lieu verbalisé en latin mais qui a une connotation rurale plus qu'urbaine : *al hartún* (de « *hortus* » ; jardin).

SPÉCIFICITÉS DU « HAWZ » TLEMCÉNIEN

La notion de « *hawz* » est significative en raison de son ambiguïté même : catégorie spatiale ou normative (topographique ou topologique), le mot « *hawz* » a pris l'une ou l'autre signification suivant les positions (elles-mêmes plus ou moins normatives...).

Le terme de « *hawz* » (*haza, yahûzû* : entourer, ceinturer) semble n'avoir été utilisé que tardivement et son usage géographique ne fut pas généralisé : l'espace péri-urbain n'a pas subi de fluctuations permanentes et la mouvance des *açouâr* (murailles, fortifications) a connu des intermissions assez longues durant lesquelles les limites entre l'urbain et le rural ont pu se cristalliser à travers une toponymie dont nous avons encore trace. Or cette toponymie ne fait pas - ou fait très peu en tous cas - référence au « Hawz » : *al-fahs* désigne la proche banlieue agricole de Païenne au Xème siècle. Rabat verbalise une série de quartiers périphériques de Cordoue, s'insérant très tôt dans le tissu urbain et qu'on régit sous le nom de « *Faubourg* ». Par contre, l'espace non entamé par la ville andalouse et qui a de tous temps servi de substrat agricole se dit « *al-qanbamiya* ». Pour les environs de Fès, le terme de *hawz* n'est pas utilisé par les historiens médiévaux. On trouve cependant, à partir du VIIIème siècle, « *al ahwâz* » (pluriel de *hawz*) pour désigner l'arrière-pays agricole de Bagdad. Mais cet arrière-pays est trop loin de la ville pour être assimilé à sa banlieue, ou par ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui son « district ».

Ce terme a donc été employé relativement tardivement à Tlemcen en tant que référent toponymique. De plus, il a pris, depuis son usage, deux significations superposables : l'une géographique, l'autre culturelle : - Hypothèse géographique : les limites de la ville de Tlemcen semblent s'être stabilisées depuis la fin du règne zaiyanide, et le règne ottoman qui a suivi n'a pas modifié de façon significative la configuration topographique de la ville. Le terme *hawz* a pu dési-

gner tout ce qui est « limitrophe » avec les remparts, c'est-à-dire l'*extra-muros*, tout en étant rattaché (par des relations d'échange immédiates et quotidiennes) à l'agglomération proprement dite.

Cette version est contestable cependant, dans la mesure où elle s'appuie sur le tracé, combien artificiel, des remparts - construits dans des contextes politiques et militaires différents. En effet, les traces des remparts construits à l'époque mérinide montrent que le terroir agricole de *mansourah* était considéré comme « *intra-muros* ». Malgré le rôle stratégique joué par cette bourgade-garnison, le substrat agricole y constitue une constante depuis au moins l'époque romaine. Pourquoi, de ce point de vue, la « banlieue » de *mansourah* est-elle classée dans le *hawz* ? En revanche, des fonctions éminemment urbaines ont pu se cristalliser en dehors de la ville de Tlemcen, en tous cas en dehors de ses enceintes, et ce depuis au moins sa restauration, par Sûlayman frère de Chérif Idriss (fondateur de Fès), vers la fin du VIIIème siècle. A ce propos, nous avons un témoignage de Ya'qûbi, qui décrit Tlemcen ainsi : « *Ceux (les Idrissides) de Tlemcen donnèrent un nouvel essor à la ville qui avait une population très dense, des palais et des demeures élevées à l'intérieur d'une double enceinte de pierre. Ils créèrent ses ports : *aras-gûl* et *humayn*, et une série de petits centres, bourgades où l'activité économique se cristallise et qui portent un nom formé du mot *sûa*, suivi de celui du fondateur : *sûq-ibrahim, suq hamza...* » (3).*

Un deuxième sens, plus administratif que topographique, a pu être donné au mot « *hawz* » ; celui de « territoire » (*hawz tilimsân*, territoire de Tlemcen). Cette acception semble provenir de la terminologie makhtenienne marocaine, notamment durant l'époque saâdienne, et plus tard sous la dynastie 'alaouite. Le terme s'est propagé pour préciser les limites administratives du territoire d'une ville. Ce souci de précision était en rapport avec les exigences d'une redistribution du pouvoir : concessions territoriales pour assurer à la fois une bonne administration des territoires soumis et éloignés de la métropole (de la part de la Cour), et pour maintenir loin du Palais, des concurrents politiques potentiels. Ce souci de précision « cartographique » était également dicté par les querelles intestines et les tensions inter-tribales qu'il fallait contrôler efficacement.

C'est ainsi que Paul Pascon, dans une thèse récente de géographie, a pu parler du « *hawz* de Marrakech » en se référant à l'acception historico-administrative du terme, c'est-à-dire au sens et aux limites géographiques du « *hawz* » dans l'esprit et dans la lettre du *makhten* saâdien.

A Tlemcen, cette notion de délimitation administrative ne semble pas avoir gardé de trace. Le sens courant du « *hawz* » est celui de la proche-banlieue, périphérie immédiate, terroir agricole environnant, se différenciant visiblement (jardinage, vergers, plantations fruitières, maraîchages, végétation très dense, etc...) du reste de la campagne. Le terme de *hawz* a pu être quelquefois utilisé par commodité par certains auteurs pour désigner la région d'une ville, ce qui n'a rien à voir avec ce caractère de précision très nette que constitue la frange suburbaine de Tlemcen qui, qualitativement se distingue nettement du tissu urbain, comme du tissu rural qui la circonscrit (4).

- Hypothèse culturaliste : au plan culturel et plus spécialement au plan folklorique, le générique « *hawzi* » veut dire : musique et chants populaires, folklo-

re local (spécifique de Tlemcen), etc... A ce titre, le *hawzi* se distingue, de part son caractère local, du genre « *andalou* », qui est plus académique, et qui, comme son nom l'indique, provient de l'Andalousie. Or il se trouve que la structure mélodique du *hawzi* est apparentée à celle de l'*andalou*. Le point de vue qui prévaut alors est que ce fonds local est issu du contact culturel qui s'est produit entre les émigrés andalous de condition modeste et les populations autochtones de la périphérie urbaine : le *hawzi* serait le produit d'une synthèse entre une culture citadine charriée par des artisans andalous et une culture paysanne locale. Ces artisans étaient sans fortune et ne pouvaient prétendre intégrer la ville de Tlemcen. Ce brassage culturel, qui tient du « rural/urbain » a donné une originalité au *hawz* géographique de la ville, qui s'est caractérisé non seulement par ce genre musical, mais aussi par la nature « *duale* » de ses activités : existence d'une tradition artisanale dans les banlieues agricoles telles qu'El-eubbad, 'Aïn el-Houts, Mansourah, Ouzidane, etc... Des ateliers de tissage, dont les vestiges ont été signalés au début de ce siècle, existaient à El-Ourit. Au printemps, il était courant de voir, jusqu'aux années 40, des femmes s'employer à leur *mansej* (atelier de tapis) dehors sous les arbres des vergers conduisant vers le « Bâl » de Sidi Abdallah, tandis que les époux ou les fils, tout-à-côté, travaillaient la terre. Cette fresque virginienne est encore trop récente pour ne pas nous conduire à soutenir l'hypothèse qui précède.

Cependant, il est difficile d'admettre que cet *ethos* ruralo-citadin provienne subtilement des mouvements migratoires qui ont suivi la *Reconquista*. Des historiens arabes nous rappellent que des traditions artisanales (Cf. Yacoubi) existaient, y compris dans la banlieue de la ville, bien avant la Reconquista. D'autre part, le contact culturel avec le domaine andalou est lui-même très ancien, puisque, depuis le IXème siècle, des familles andalouses se sont installées en grand nombre dans certaines villes du Maghreb. Précisément au début du IXème siècle (vers 814), 8 000 familles sont recueillies par Idriss à Fès pour concourir à sa fondation et à son développement. Ces familles ont fui le régime cordouan après les fameuses émeutes populaires du « *Rabad* » (le « *Faubourg* » de Cordoue). Dans ce même contexte, d'autres familles se sont exilées ailleurs qu'à Fès (en Egypte, en Sicile, etc...), notamment à Tlemcen. On sait également que, par delà cette péripétrie, un certain nombre de ces villes côtières ont été fondées par des marchands andalous : Oran et Ténès, par exemple (fin IXème siècle).

Pourquoi, dans ces conditions, le *hawzi* en tant que genre littéraire et musical, ne se serait-il pas développé avant la fin du XVIème siècle, date où les spécialistes situent son émergence ? Le fond du problème réside, selon moi, dans une approche normative plus qu'historique du phénomène « *hawzi* » (5).

**A suivre
Nadir Marouf**

(*) extrait de mon livre : « Espaces maghrébins - La force du local ? », L'Harmattan , 1995. Le domaine de l'anthropologie urbaine semble intéresser de plus en plus nos jeunes doctorants venant d'horizons disciplinaires aussi divers que la sociologie, l'histoire ou l'urbanisme. Aussi m'est-il apparu opportun de livrer au lecteur cette étude qui recèle moultes thématiques traitées dans nos séminaires en interne . Par ces temps de pandémie et de désaffection de l'enseignement présentiel, j'espère que le rôle de la presse peut quelquefois être utile quand un livre n'est accessible ni en ligne ni en librairie.

« L'assignation au bien-être post-social »

La crise sanitaire qui a subtilisé, à nous tous, une année de vie, a révélé la grande fragilité des constructions humaines dans tous les domaines politique, institutionnel, social et médiatique.

Par Mohamed Abbou

Elle a ébranlé les relations traditionnelles entre les citoyens et les dirigeants à l'échelle nationale et internationale. Elle a fait vaciller la confiance collective dans le cheminement de la science qui, pourtant, n'a jamais caché que le doute est le moteur de son progrès. Elle a remis en cause le fatalisme positif qui veut, en ce début du troisième millénaire, que l'homme ne peut aller que de mieux en mieux dans un monde que la science et la technologie lui ont promis le moyen d'apprivoiser. L'homme constate avec perplexité que sa foi en l'esprit humain, en tant que source inépuisable du toujours mieux, l'a amené à exclure, de fait, l'incertitude et l'aléa.

Dans un monde marchand, il a cru trouver son accomplissement dans la réponse matérielle à ses besoins. Dans le monde consumériste qui s'ensuivit, il a perfectionné sa façon de jouir de la destruction de biens et services désormais aisément reproductibles. Aujourd'hui dans un monde-fiction, il est de plus en plus spectateur de sa propre vie.

Toujours en représentation, il vit pour se regarder vivre. Il participe activement à une réalité augmentée qui précède ses désirs et transforme ses rêves en envies.

De la recherche du bonheur inhérente à la nature humaine, il est passé, subrepticement, à la responsabilité d'être heureux.

Et cette responsabilité lui est constamment rappelée. « Que du bonheur » est le raccourci qui exprime l'appréciation et la satisfaction en toute chose. « Soyez heureux » est la formule convenue qui clôture la plupart

des adresses à autrui. Et « Prenez soin de vous » est devenue le rappel rituel de l'ultime but dans la vie.

Cette responsabilité de son propre sort est désormais devenue une règle et comme toute règle, elle souffre d'exceptions.

L'exception de s'adonner à l'humanitaire ou encore d'affirmer toute sa conscience du rôle de la faune et de la flore dans l'équilibre de son monde.

Mais ces parenthèses refermées, l'esprit du mal ressurgit. Le système économique s'affirme de plus en plus en système spectacle. La mondialisation pour ne pas se déjuger maquille son obsession universaliste en adaptation multi-locale, la démocratie abandonne son emballage historique pour se vendre en vrac, l'opposition politique se veut biodégradable et le progrès suppose même la disparition de la douleur.

L'homme ne souffre plus de souffrir. Il considère que toute contrainte imprévue est un contre-ordre au sens du progrès.

IL EST VRAI QUE LE PROGRÈS EST DÉFINI PAR LE GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU XIXE SIÈCLE COMME:

« La marche du genre humain vers sa perfection, vers son bonheur ». Voilà le mot magique qui agite l'humanité et dont l'ambiguïté perturbe la marche de l'Histoire: Le bonheur.

Une sorte d'assignation à la félicité, une condamnation unanimement partagée mais dont le sens partage.

La recherche hédonique ne s'exprime pas de la même manière. Le bonheur n'est ja-

mais un état, c'est un ensemble mouvant d'éléments matériels, immatériels, spirituels, émotionnels, sensitifs, indéfinissables et insaisissables. La nature, l'intensité et la combinaison de ces éléments dépendent autant du caractère, de la réceptivité et du parcours de chaque individu que des aléas de la vie.

Le bonheur est peut-être une obligation de moyens mais certainement pas de résultat. Il relève plus de la promesse que du programme. Ce qui n'empêche pas, partout dans le monde, les gouvernants de l'appréhender comme confort et bien-être.

Les projections économiques ont, aujourd'hui, abandonné toute contrainte apparente et cherchent à plaire et à séduire. Pour cela, elles se mettent en scène, soignent leur esthétique et leurs arguties. Elles veulent se réaliser en produisant de la satisfaction et du plaisir et cherchent dans ce but à donner, à leurs préoccupations économiques, une dimension sociale.

A tel point que les pouvoirs en arrivent à cultiver l'inquiétude médicale comme priorité et font de la disparition de la douleur une cause marketing.

La vie moderne doit se passer de la douleur. Celle-ci ne participe plus à la prise de conscience par l'homme de son être et de sa place dans l'environnement.

La douleur n'est plus du domaine de l'intime et du personnel, elle devient l'affaire de la Santé publique.

Mais le paradoxe est que cette assignation au bien-être est en train de justifier l'immobilité individuelle et l'inaction collective au nom du mieux-être final.

L'objectif collectif se mesurerait à la capacité de protéger les derniers arrivés parmi les hommes en défaveur des anciens dont le seul tort est d'avoir déjà vécu.

C'est là la conséquence de l'idée que le

progrès se définit comme un mouvement linéaire, imperturbable, accumulant tranquillement des performances successives. Cette idée n'a que à apparence de la rationalité, en vérité les choses avancent, même dans la sphère scientifique, en bousculant l'ordre des choses.

Sousmis à des déterminants standardisés, conduit par son besoin de consommer, en recherche permanente d'une identité médiatique, l'homme s'abandonne aux exigences d'un bonheur programmé par des décideurs issus d'un système de représentation politique.

Le pouvoir développe la phobie du risque au point que le citoyen ne peut que troquer sa demande de liberté en demande de sécurité. Le contrôle des menaces devient le cœur de l'exercice du pouvoir. Peu à peu les hommes ne sont plus réunis par les mêmes causes mais simplement sous les mêmes menaces. Si la cause partagée mobilise et interroge l'ordre établi, la menace, elle, démobilise, impose l'ordre autoritaire et transforme la vie en bien extérieur à l'homme.

LA VIE DEVIENT L'OBJET DE TRAITEMENT PAR LES DÉCIDEURS

L'omniprésence de la menace donne à la vie un statut d'exception. Imprévisible et sans domicile fixe, elle affole le besoin de sécurité et donne une dimension jubilatoire à l'exercice du pouvoir.

Le malentendu sur l'ambition hédoniste de l'homme plonge le monde dans l'absurde. La promotion entêtée du bien-être enjambe le besoin du lien social et efface la référence aux valeurs communes. L'homme accepte alors d'habiter le temps sur un mode post-social à la satisfaction d'une gouvernance en panne de projet et dans un monde devenu durablement purgatoire.

Le vilain geste

Le vilain geste est cet acte odieux d'un roitelet qui, par mégarde ou abus de drogue, avait ouvert la porte de son royaume à des hommes qui vont le trahir pour une modique somme.

Par Boutaraa Farid

En effet, l'opinion mondiale est toujours sous le choc et n'arrive toujours pas à faire une analyse juste de cet acte de folie de la part d'un monarque qui avait toutes les opportunités à portée de main pour faire de son royaume un paradis. Il se rabaisse et demande l'aide d'un vautour qui n'attendait qu'une pareille occasion pour semer ses serres sur une nouvelle proie qui figure depuis longtemps sur la liste noire des pays à faire taire sur cette terre. Et oui, les sionistes ont toujours été derrière ces misères qui avaient tout chamboulé chez les musulmans qui n'ont plus d'idole, ni de doctrine à suivre pour quitter cette mollesse qui les laisse dans le stress.

Il est à noter aussi que nous avons tous une part de responsabilité dans ce qui nous arrive. Nous avons tous aimé cette fuite silencieuse entre les murs de la cité. Nous avons laissé les moins bons aux commandes du vaisseau et ce n'est que plus tard que nous avons compris les dégâts de notre dérive. Des milliards ont été détournés par des hommes sans âme et sans conscience.

Des hommes qui avaient joué avec le butin des nations qui avaient donné leurs meilleurs enfants pour retrouver l'indépendance. Et voilà que des pseudos responsables volent avec fracas les économies

du peuple et pour effacer les crimes ignobles, ils plongent leurs pays dans des scènes obscènes où la frousse pousse les plus braves à fuir leurs bleds. C'est le résumé du drame qui avait infecté la majorité des pays du tiers monde. Et oui, nous revenons de loin et le cauchemar est de retour avec cette histoire de guerre contre les femmes et les enfants sahraouis.

Une reprise des hostilités contre un peuple qui n'a jamais eu des moments de liberté ou de joie du moment que dès que les Espagnols avaient quitté les lieux, un nouveau tyran venu de nulle part en ramenant des sbires pour menotter des nobles. C'est l'histoire d'un peuple qui n'aspire qu'à une vie modeste, loin des contraintes des rois qui, pour fuir des abois relancent des lois qui confisquent les sols ainsi que les toits. En effet les Sahraouis ont tout perdu et n'ont personne pour les aider. Ils ont opté pour une résolution pacifique, mais le président américain Trump avait tout détruit en déclarant le Maroc comme étant le propriétaire du Sahara-Occidental.

Un pacte irritant et très dangereux pour la sécurité de la région. Il est à noter aussi que Trump avait exigé une normalisation des relations entre le Maroc et les juifs. Un geste grotesque et bas de la part d'un voisin qui sait bien que le rappro-

chement avec les tueurs des enfants et des femmes sans défense ne peut avoir qu'un seul et unique qualifiant : la trahison de la nation. Non, ce geste grinçant et vilain nous pousse à nous unir plus que jamais derrière notre premier magistrat qui vient de renouveler notre attachement à la question de la Palestine.

Un choix qui relance notre pays à nouveau sur la scène internationale. Il annonce d'une façon admirable notre culture ainsi que notre appartenance à une nation riche et prospère et qui ne badine pas avec les questions qui touchent à la dignité, à l'honneur et à l'honnêteté. Nous redevenons tous guerriers sous la direction du président de la République. Aucun Algérien n'acceptera de lâcher ses frères palestiniens ou sahraouis.

Nous partagerons le repas du jour et nos frères auront la moitié de nos biens. Une promesse en cette fin d'année pour ces amis qui ont cru en notre soutien et aide. Nous les assurons par cette rentrée du président Tebboune Abdelmadjid qui avait fait le serment de faire sortir le pays de la crise. Il a aussi assuré la défense des causes justes.

Il nous est possible de fêter le retour du Président avec un peu de réconfort qui fera de nous des êtres généreux, fiers et forts. Non, ce voisin ivre et drogué qui invite nos ennemis à sa maison ne peut nous faire perdre la raison. Une provocation lâche et perfide d'un être qui vit dans l'échec et le vide. Il ne sait pas comment faire pour nourrir son peuple et la seule issue à la crise était de faire une reprise avec la lâcheté d'une synagogue et l'escro-

querie d'une église. Et oui, c'est la triste réalité qui circule en ces nuits froides de décembre, mais la rentrée de Monsieur le Président nous a fait tant de bien et nous avons juré de reprendre le combat. Rien ne peut entraver la mise en route de la réconciliation des masses qui forment la nation. Le danger est devant nous et ils ont tous des raisons pour nous enlever la joie de nos maisons. Ils ont tout tenté pour nous diviser.

Non, l'Algérie est forte et pieuse et personne ne peut lui faire perdre sa cohésion. Elle reprend ses forces des prières de toutes ces mères qui veillent les nuits à implorer le Maître des deux mondes pour qu'il veille sur l'ensemble de ce formidable peuple qui ne tergiverse jamais devant la défense de ses frontières. En effet, les Algériens ne changeront jamais de position envers les questions justes.

Nous sommes avec les Palestiniens et les Sahraouis. Nous avons appris à faire face aux changements des jours, à l'infortune, aux tourments et aux affres des maladies et des famines. Nous sommes les enfants d'une race unique qui accepte le sort divin avec sobriété et courage. Nous sommes les héritiers d'une entité chère et que nos ennemis se préparent à mourir devant nos pierres. Rien ne va affaiblir notre moral et nous avons de quoi décorer les poitrines de nos héros. Pour finir nous dirons à ce roi du Maroc qu'il devrait changer conseil, car une chose est sûre il a la colère du Ciel.

Parce qu'un homme ne vend pas son honneur contre une poignée de sable et la gloire se gagne avec des

coups d'épée et des duels au pistolet et non pas avec des complots signés dans des lits. Il doit savoir aussi que rien n'est plus durable qu'un travail bien fait et que rien n'est plus regrettable qu'un geste de trahison venu d'une noble maison. Désolé, on ne troque pas un royaume contre une accolade des commanditaires de la destruction de Tripoli, de Damas et de Bagdad. Non, nous les Algériens nous n'avons qu'une parole et les archives de l'histoire vont retenir ce vilain geste de reconnaissance d'une nation sioniste qui use de tous les moyens pour briser toute paix sur terre. Ces pseudo-donneurs de leçons de civisme et de démocratie doivent savoir que nous n'avons jamais été des fanatiques qui penchent vers la guerre et la mort pour un idéal. Non, nous aimons autant que vous la vie.

Sauf que nous la désirons avec dignité et fierté et jamais comme celle d'esclave. Notre fortune est le produit de nos têtes et personne au monde ne peut nous détourner de nos quêtes. Venez pour tenter vos chances et vous serez déçus: l'Algérie n'aime pas les conquêtes et vous combattre serait notre unique fête. Nous sommes les guépards du désert et rien nous ne fera peur. Nous avons appris à respecter les autres et nous aimons que l'amour triomphe sur la haine et que la liesse arrose toutes les veines. Nous sommes nés avec des honneurs et nous mourrons quand sonnera l'heure. Nous mains offrent des fleurs et nos coeurs secrètement du miel que nous proposons au Ciel durant toutes nos prières.

BLIDA

Distributeurs de billets de banque : les problèmes persistent

Malgré les assurances des responsables, retirer son argent à partir d'un DAB ou GAB (distributeur de billets), relève toujours de la galère.



Tahar Mansour

La majorité des appareils que nous trouvons un peu partout, sont soit en panne, soit ne sont pas alimentés en billets de banque. La chose est devenue presque «normale» pour les usagers qui, lorsqu'ils tombent sur un GAB qui marche, sont étonnés et, bien sûr, ravis. Cette situation dure depuis plus d'une année et ne semble pas arriver à sa fin. Peut-être un peu à travers la capitale, là où c'est trop visible, les distributeurs fonctionnent, tant bien que mal, mais ailleurs, nous avons plus de chance d'en rencontrer avec un écran noir qu'avec le clignotant vert qui indique que nous pouvons,

peut-être, retirer notre salaire. Les raisons sont multiples, allant du mauvais entretien, au laisser-aller des préposés qui ne les alimentent pas en billets de banque, au réseau (?) souvent inopérant. Il y a aussi le comportement agressif de certains citoyens qui, exaspérés de voir ces appareils toujours à l'arrêt, leur donnent des coups de poing, de matraque ou d'autres objets contondants et durs, certains versant du café ou d'autres liquides dans les fentes. Des responsables des bureaux de poste nous ont rapporté qu'ils ont trouvé des pièces de monnaie, du métal, du goudron et autres... Le perdant dans tout cela, c'est le pauvre fonctionnaire ou le re-

traité qui ne trouve pas où retirer son argent qu'il attend, un mois durant et qui, par la force des choses et des gens, devient... virtuel ! Pour retirer sa paie du guichet d'Algérie Poste, il faut se lever tôt, suivre une chaîne de plus de cent mètres, perdre une demi-journée, si ce n'est plus, avec tous les risques liés à la pandémie et aux voleurs qui rôdent. Pourtant, il y a quelque temps, il n'y avait du monde pour le retrait des retraites que le 20 de chaque mois, au plus le 21, puis tout rentrait dans l'ordre alors que, depuis une année environ, les bureaux de poste sont toujours pleins, les liquidités manquent cruellement et les distributeurs sont toujours en panne.

El Affroun :

haro sur les retards des réalisations

Accompagné du P/APW, Abderrahmane Soualmi et des directeurs de l'exécutif concernés, le wali de Blida, Kamel Nouicer, s'est rendu en fin de semaine écoulée à l'Université Blida 2 'Ali Lounici' d'El Affroun où il a inspecté plusieurs projets en réalisation.

Accueilli par le Pr Khaled Ramoul, recteur de l'Université, le wali a inspecté les projets de réalisation de 3.500 places pédagogiques, de la bibliothèque centrale et du village universitaire. Sur place, le wali a insisté auprès des entreprises chargées

de la réalisation afin que les travaux soient terminés le plus tôt possible, d'autant plus qu'ils connaissent déjà un retard significatif dans leur cadence. Concernant le projet de réalisation de 3.500 places pédagogiques qui est divisé en 3 phases, il y a lieu de noter que la 1^{re} consistant en la réalisation de 2.000 places est à l'arrêt, la 2^e pour la réalisation de 500 places vient d'être lancée alors que pour les 1.000 places restantes le projet n'a même pas été lancé. Il faut dire aussi que l'Université d'El Affroun souffre d'un manque de

T. M.

AÏN DEFLA

Covid-19 : plus de 2.180 infractions aux mesures préventives en une semaine

Les services de Sécurité de Ain Defla ont recensé, du 1^{er} au 7 janvier, 2.184 infractions aux règles préventives liées à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris vendredi, de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Les infractions en ques-

tion ont trait au regroupement des personnes et au non-respect de la distanciation physique (400), à la non désinfection des locaux commerciaux (22) ainsi qu'au non port du masque de protection buccale (1.652), a-t-on précisé.

Parallèlement à ces actions, les services de police poursui-

vent leur campagne de sensibilisation sur les risques encourus du fait de la pandémie du nouveau coronavirus, réitérant leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif, en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer cette pandémie, a-t-on souligné.

EL TARF

Sale temps pour les pêcheurs

A.Ouélaa

De mémoire de pêcheur, jamais la mer n'a été aussi moins généreuse que cette année, contrairement à l'année passée et aux autres années, où les prises de poissons étaient conséquentes et où chacun trouvait son compte, tant du côté des équipages des armateurs, des sardiniers ou des rainettes, sans oublier les acheteurs et friands des produits de pêche qui pouvaient acheter le poisson à bon prix. Pour la saison actuelle, les choses ont tourné au cauchemar pour les embarcations de pêche qui ne ramènent pas grand-chose des entraillées de la mer, avare comme elle ne l'a jamais été. En effet, rien que une nuit, Ya-

cine un marin pêcheur qui embarque à bord d'un sardinier nous a confié qu'après plusieurs cales qu'en tout et pour tout, ils ont rempli dix casiers de sarouels et pas de sardines dont les prises même durant la journée se sont raréfiées. Du coup, le kilo de ce poisson bleu, a atteint allègrement les 800 DA le kg et le sarouel 500 DA. De quoi, décourager bien des bourses. Concernant le poisson blanc, communément appelé 'Bon' par les connaisseurs, c'est encore pire.

Rien que pour la sortie d'avant-hier, le président de la Chambre de la Pêche Mécherfi Nacer nous a déclaré que son chalutier, n'a ramené qu'à peine 2 casiers de poissons, rouget et mer-

lan. Une prise très minime et désuète à considérer les frais et les revenus pour l'équipage qui ne vont se contenter non pas de miettes mais presque de rien. Notre interlocuteur, ajoute-t-il, que c'est la providence, tout en espérant que les mois à venir seront meilleurs pour la pêche.

D'autre marins ont invoqué les courants et que cette situation n'affecte pas seulement la côte d'El Kala mais tout le pourtour méditerranéen. A cela, s'ajoutent la surpêche, le non respect du repos biologique et d'autres aléas comme la destruction des milieux marins par les bateaux usines et la pêche illicite du corail qui constituent, en quelque sorte le poumon de la mer.

Deux mandats de dépôt pour vol

À l'origine de plusieurs vols d'appartements, dans certains quartiers de la ville d'El Kala, d'une manière professionnelle, avec utilisation d'outils adéquats pour commettre leurs méfaits, après s'être assurés que les occupants des lieux sont absents, la police judiciaire de la Sureté de Daïra d'El Kala est parvenue à arrêter ces mis en cause, qui ne sont autres que des repris de

justice. En ce sens, c'est suite aux plaintes déposées par les victimes de ces vols, que les investigations ont commencé pour donner par la suite des résultats probants.

Les doutes, se sont portés sur un suspect qui n'est autre que le voisin de l'une des victimes, qui a déposé plainte et était absent au moment où son appartement a été cambriolé.

A.O.

ANNABA

Une voiture percute un motard et prend la fuite

A. Ouélaa

C'est une séquence, combien même déplorable, digne d'un film hollywoodien qui s'est produite dans l'après-midi de vendredi dernier, à la sortie de la ville de Annaba.

En effet, c'est vers 13h30 qu'une Porche, de couleur bleu métallisé, portant l'immatriculation

d'un pays européen, à bord de laquelle se trouvait deux couples, dont le conducteur ou la conductrice, a, dans une première étape, refusé de s'arrêter sur injonction d'un policier, de même qu'à hauteur de l'entrée du port jusqu'à griller le barrage fixe de Ain Khrouf, sur la RN 16 à la sortie de la ville. Dans sa course folle, le

véhicule en question a heurté un motard qui avait tenté vainement de faire stopper cette voiture.

Cette dernière a été ensuite, abandonnée, à Dréan, dans la cour d'un ex Centre de formation professionnelle. Des véhicules de police de la Sureté de Dréan se sont rendus sur les lieux et ont ouvert une enquête.

CONSTANTINE

Une employée et son conjoint arrêtés pour détournement de biens publics

Une employée et son conjoint âgés de 60 et 70 ans ont été arrêtés par les éléments de la Police judiciaire (PJ) relevant de la troisième sûreté urbaine de Constantine pour une affaire de détournement de biens publics, a-t-on indiqué à la cellule de communication de ce corps constitué.

Agissant sur la base de renseignements parvenus aux services de la PJ indiquant qu'une employée du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis de Constantine avait détourné des équipements médicaux, a expliqué la même source.

La poursuite de l'enquête a révélé que l'employée impliquée dans le détournement des équipements médicaux de

médicaux prenait le matériel de son bureau et le transportait à bord du véhicule de son conjoint. L'opération a permis, selon la même source, de récupérer un certain nombre d'équipements médicaux, notamment des ciseaux, des masques, des solutions anesthésiques, des seringues, des bandelettes de test de glycémie, des boîtes spéciales pour le prélèvement d'échantillons, en sus de fournitures de bureau, propriété de l'administration du CHUC.

Après l'achèvement des démarches judiciaires nécessaires, les mis en cause ont été présentés devant le parquet local, a signalé la même source sécuritaire.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

26 jounada el oula 1442

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h29	12h56	15h32	17h54	19h17



Aïn El Beïda

Des effluents d'eau usée menacent le cimetière

S. M.

Une décharge sauvage prospère depuis plusieurs mois entre les cités location-vente d'Aïn El Beïda et le cimetière de la ville sans que les autorités locales n'interviennent pour éradiquer ce point noir qui constitue une réelle menace et pour l'environnement et la santé des riverains et pour les sépultures.

A quelques mètres seulement des nouvelles tombes, des tonnes de déblais, de débarres de chantiers et des amas d'ordures en tous genres sont abandonnés sans aucun respect pour les morts. Les personnes qui viennent se recueillir sur les tombes de leurs proches sont choquées par ce paysage désolant. Cette décharge sauvage ne cesse de prendre de l'ampleur et le plus

inquiétant est l'apparition d'une rivière d'eau usée qui menace les fondations de la clôture du cimetière. Les sépultures proches de cette décharge risquent ainsi d'être inondées par les eaux usées si rien n'est fait pour assécher cet effluent de pestilence. La clôture résiste toujours à ce déversement continu, mais elle risque de céder prochainement et les eaux usées vont s'infiltrer sous le mur de clôture et se déverser à l'intérieur du cimetière. Le scénario des inondations des tombes par les eaux usées du bidonville « le Virage », survenu en 2014, pourrait se reproduire dans les jours à venir. De nombreuses tombes de ce cimetière avaient été submergées début 2014 par les eaux usées, rappelle-t-on. Cette situation a été signalée par le comité des cités AADL.

Le cimetière est devenu le lieu de passage favori pour les habitants et autres visiteurs qui veulent rejoindre la zone occidentale de la ville.

Mers el-Kébir

Près de 2 milliards pour la voirie



J. Boukraa

Dans le cadre de la prise en charge des doléances des habitants, la commune de Mers el-Kébir a débloqué une importante enveloppe budgétaire pour des opérations de réhabilitation et de revêtement de la voirie au niveau de quelques localités. Plus d'un milliard de centimes a été débloqué pour la réhabilitation et le revêtement de la voirie urbaine du site « autoconstruction » dans la localité d'El Wancharis. L'entreprise qui va prendre en charge les travaux a été désignée, alors que

la durée des travaux a été fixée à six mois. Au niveau de cette agglomération, la réfection de la route est une urgence. Durant l'été, l'air devient irrespirable et suffocant tellement il est chargé en particules de poussière, et en hiver, les riverains pataugent dans la boue, d'où l'urgence d'un goudronnage des différentes artères qui compte la localité. Les routes se transforment en étangs et leurs enfants ne peuvent se rendre à l'école. Il suffit de quelques gouttes de pluie pour transformer toute la zone en un vrai bourbier. Pour sortir, il faut mettre des bot-

tes en plastique. Les automobilistes se plaignent aussi des crevasses, des trous et des nids-de-poule. Aussi, près de 8 millions de dinars ont été débloqués pour une opération similaire au niveau du chemin de wilaya 44 et Haï Baghdadi (Monte-Cristo). L'entreprise qui va prendre en charge les travaux a été désignée, alors que la durée des travaux a été fixée à trois mois. Ces projets entrent dans le cadre des mesures prises pour améliorer le quotidien des habitants des zones d'ombre. Des opérations de revêtement sont à chaque occasion et sans occasion programmées. Toutefois, les Oranais se plaignent toujours de l'état dégradé de la chaussée. Une situation péniblement ressentie par les automobilistes qui, de peur d'endommager leurs véhicules, sont obligés de faire tout le temps des manœuvres, parfois dangereuses, et de bien « négocier » les nids-de-poule afin d'éviter d'éventuels accidents. Chaque précipitation dévoile que la réalisation de la voirie n'a pas été faite selon les règles de l'art. Pour faire face à cette situation, la direction des travaux publics a effectué en 2020 une étude spéciale pour la remise à niveau de ces routes.

Membre fondateur de l'ONDA Belhachemi Boucif honoré à Paris par la SACEM

K. Assia

Le membre fondateur et doyen de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), en l'occurrence Belhachemi Boucif, a été honoré et félicité à Paris lors d'une cérémonie organisée par la Société des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique (SACEM). Il s'agit du premier Algérien honoré par la (SACEM) pour ses 10 ans travaillés à Oran au sein de cette société et ce, de 1963 à 1973, et 47 ans à l'ONDA, un capital expérience de 57 ans passés au service de la défense de la communauté des auteurs et artistes. Belhachemi Boucif, qui est également directeur régional de l'ONDA, a occupé des postes clés dont directeur de la Société des auteurs et des compositeurs dramatiques (SACD) en 1971, et également le poste de directeur régional de la SACEM et SDRM durant la même année. Jouissant d'une grande popularité et passionné par son métier, Belhachemi Boucif est le père créateur de la vignette

timbre de contrôle disque, K7 et CD en 1975, ce qui a permis de renflouer les caisses de l'office, de se déployer à travers de nouvelles infrastructures au niveau national et de venir en aide aux auteurs et aux éditeurs, soit de 20%, en 1975, à 90% jusqu'aux années 2000. Dans un hommage rendu ces derniers jours par plusieurs associations culturelles et artistiques, les intervenants ont mis l'accent sur son dévouement et sa passion pour cette profession noble et pour sa grande expérience dans la gestion collective des droits d'auteurs. Une vraie école où il a formé plusieurs générations. Un hommage qui se

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Boudiyya Rahmouna, 98 ans, Hai Bouamama
Mir Abdelali, 81 ans, rue Moulay Med
Dahou Kheïra, 73 ans, SBA
Jabali Maada, 85 ans, El Bordj

Horaires des prières pour Oran et ses environs

26 jounada el oula 1442
El Fedjr 06h43 Dohr 13h11 Assar 15h50 Maghreb 18h12 Icha 19h34



Les opérations de démolition des bâties désaffectées à l'arrêt Plus de 1.500 familles squatteuses évacuées

D. B.

Plus de 1.500 familles ont réoccupé des immeubles menaçant ruine après les opérations de relogement, a-t-on appris hier de sources proches des services techniques de l'APC d'Oran. Nos sources indiquent que ces familles, en attente d'un relogement, entraient les opérations de démolition de plusieurs immeubles programmés à être rasés. Nos interlocuteurs indiquent qu'une centaine d'immeubles ont été programmés à la démolition à travers les secteurs urbains mais qu'il faudrait d'abord prendre en charge les familles qui les occupent. Selon un dernier décompte des services de la wilaya, pas moins de 116 immeubles désaffectés et non démolis ont été squattés par des mal-logés à travers plusieurs quartiers de la ville d'Oran. Les mêmes services ont en outre rappelé le relogement dans les dernières années de 18.333 familles qui résidaient dans 752 anciennes bâties réparties à travers le territoire de la commune d'Oran. Il faut signaler que le nombre d'immeubles désaffectés démolis ne dépasse pas les 150 immeubles, ce qui ouvre la voie aux familles en quête d'un relogement, pour réoccuper ces bâties au péril de leur vie. Il y a quelques mois, au lendemain du tragique effondrement d'une bâtie qui a coûté la vie à deux personnes, dans le quartier de Jules Ferry, des habitants de plusieurs quartiers ont lancé un appel aux responsables concernés pour la démolition des immeubles désaffectés qui menacent de s'effondrer à tout moment. Selon des habitants du quartier de Sidi El Houari, qui se sont déplacés au siège de notre rédaction, un premier appel avait été lancé à l'ex-wali d'Oran, il y a plus d'une année, pour intervenir avant qu'une catastrophe ne survienne. Selon nos interlocuteurs, certains immeubles ont même été squattés par des familles au péril de leur vie. Les habitants du quartier affirment que plus d'une dizaine d'immeubles évacués de leurs occupants depuis plus d'une année n'ont toujours pas été démolis. Ces bâties situées sur les grandes artères du quartier font l'objet d'effondrements partiels et menacent de s'effondrer à tout moment. « Nous sommes contraints d'éviter de passer sous ces habitations de risque de se retrouver sous les décombres. Malheureusement, nos enfants empruntent ces artères chaque jour et nous craignons vraiment pour leur vie », assure un des habitants. Ce dernier indique que le danger ne concerne pas uniquement les passants mais aussi les habitants des immeubles mitoyens qui sont toujours occupés par des familles en attente d'un relogement. « La situation s'aggrave davantage à la moindre précipitation », affirme notre interlocuteur. Pour éviter la réoccupation des immeubles évacués par d'autres familles, les services de la wilaya ont muré et détruit partiellement certaines habitations dans la perspective d'une proche démolition. Mais ce type de procédé n'est malheureusement pas suffisant, car à défaut qu'ils soient de nouveau investis par des indus occupants, les immeubles menaçant ruine évacués sont en état d'abandon et certains tiennent miraculeusement debout. Certains se sont transformés en refuges pour délinquants. D'autres et en dépit des précautions des autorités locales, et malgré le danger que cela présente, ont été réinvestis par des familles qui veulent à tout prix bénéficier de logements sociaux en échange de quitter les lieux. Selon nos interlocuteurs, lors des dernières fortes pluies, des familles habitant les immeubles mitoyens ont évacué leurs habitations de peur de l'effondrement d'un des immeubles désaffectés qui risque d'entraîner dans sa chute d'autres immeubles. Ces édifices présentent actuellement un risque majeur pour la sécurité des riverains et des passagers. Concernant l'occupation illégale de ces immeubles, la wilaya avait mis en garde, l'année dernière, les squatteurs. Ainsi et dans un communiqué, elle avait affirmé que toute personne squattant des habitations menaçant ruine qui ont été fermées après avoir été évacuées et leurs occupants relogés, fera l'objet de poursuites judiciaires et sera traduite devant les services compétents. De leur côté, les propriétaires privés de ces immeubles sont tenus d'assurer la surveillance de leurs biens et éviter toute occupation de ces lieux dangereux. En cas de négligence du gardiennage de ces immeubles et s'ils sont squattés par des indus occupants, la responsabilité pénale sera partagée entre le propriétaire de l'immeuble et les squatteurs. D'autre part, en cas d'incident provoqué par l'occupation de ces habitations et/ou pouvant être à l'origine de dégâts humains ou matériels, toute la responsabilité incombe au propriétaire de l'immeuble et les squatteurs, peut-on lire dans le communiqué de la wilaya.

Visite au projet destiné aux occupants de Batimat Taliane Un retard «compensé» par des appartements de qualité

L'heureux dénouement est proche dans le feuilleton de «Batimat Taliane». La patience étant l'art d'espérer, les occupants de cette cité en préfabriqué, arrivée à péréemption, auront droit sous peu à des habitations d'un standing hors du commun dans le segment du social. Au bel emplacement et les commodités intégrées, s'ajoute la qualité du bâti.

Houari Saaïdia

Le chantier de 1.252 logements LPL bat son plein. Le dispositif de réalisation de l'entreprise C2SS est porté à son maximum après les derniers réglages. Main-d'œuvre renforcée, approvisionnement soutenu, sous-traitance décuplée, cadence basculée au système 2x8, réserves levées à tire-d'aile... tout a été fait pour un strict respect du planning de redressement. Première cueillette de ce coup de boost : livraison de 3 blocs d'un total de 72 logements de type F3. Une première réception qui sera suivie à deux mois d'intervalle, fin février, par une deuxième livraison de 5 blocs, soit 117 unités de type F4. Deux mois plus tard, est programmé à la livraison un autre bon paquet : 120 logements de type F4 avec l'achèvement de 5 bâtiments, selon le calendrier sur lequel s'est engagé le premier responsable de la Sarl C2SS, Saïd Ahmed El-Amine Abdelkader. Un échéancier qui sera clôturé, fin avril, par la réception du plus important et ultime quota de 220 logements F3, répartis sur 6 blocs.

LIVRAISON DE TOUS LES BLOCS FIN AVRIL

Pour pouvoir honorer cet engagement, l'entreprise qui avait accepté dès le coup d'envoi des travaux de mobiliser des effectifs étrangers, des Chinois en l'occurrence, pour un contrat sans partie transférable, dans un projet contrarié sans cesse par des contraintes, a mis toutes voiles dehors en optimisant tous les paramètres du processus d'exécution. Ainsi, en réponse aux consignes du maître d'ouvrage, l'OPGI, à l'effet d'une activation du projet, l'entreprise de réalisation a mobilisé, carnet de chantier à l'appui, 280 ouvriers productifs sans compter l'encadrement technique (ingénieurs, architectes, techniciens, mètres et conducteurs de travaux) ainsi que le personnel de manutention, soit un effectif de plus de 300 personnes. L'approvisionnement du chantier a été lui aussi amélioré pour accompagner le nouveau rythme de production. Le vollet sous-traitance n'est pas en reste : le nombre de sous-traitants contractés par l'entreprise de réalisation et qui sont à l'œuvre a atteint la vingtaine, avec comme objectifs : une plus grande maîtrise de la qualité pour les différentes spécialités, des coûts et des délais d'exécution, un accroissement du volume de production ainsi qu'une réduction des risques de défaillances techniques. Sur le plan organisationnel, par ailleurs, le chantier s'est mis en mode de deux équipes qui se succèdent par roulement de huit heures consécutives pour assurer un fonctionnement durant les 16 h d'une journée, avec à la clé s'entend des autorisations de circulation exceptionnelle au-delà des horaires de confinement partiel au profit des employés concernés.

LANCLEMENT DES VRD

En vue des travaux de VRD qui sont sur le point d'être lancés, l'entreprise est en train de dégager le terrain de part en part



en procédant à l'évacuation de tous les obstacles et à la désinstallation de ses grues, bien que l'emplacement de ces engins de levage ait été étudié préalablement de sorte qu'ils ne gênent pas les actions de viabilisation du site. C'est peu dire que l'entreprise de réalisation a eu affaire dès les premiers coups de pioche à un projet à problèmes, à commencer par cette histoire d'un « terrain nu et libre » sur papier mais qui s'est avéré en réalité un champ de bataille bourré de plateformes mastodontes en béton et de superstructures en métal et autres vestiges et rebuts de l'unité désaffectée de Batior, jusqu'à cet épisode surréaliste avec cet ordre vertical de reconvertis - et en plein cours des gros œuvres - une partie des F3 de ce programme LPL en des F4. Saute d'humeur d'un haut comis de l'Etat et bon serviteur qui avait carte blanche dans sa chasse gardée, demi-mesure palliative sous la pression des ménages et leurs sous-ménages, décision autoritariste comme il était de coutume et de convenance sous l'ancien régime...? C'était rien de cela et un peu de tout cela à la fois. C'est selon ! Fait digne d'un « Carnaval fi dachra », le chef d'alors a, d'un claquement de doigts, modifié de fond en comble la typologie d'un programme d'habitat, au motif invité de la paix sociale au sein de ce microcosme hypersensible de la métropole. Et la facture, qui est-ce qui la paie ? Peu importe. Avec peu de formalités, la C2SS a eu ainsi à passer de 580 unités de type F3 à 529 unités de types F3 et F4 (précisément, 268 appartements de type F3 et 261 autres de type F4).

LE SAVOIR-FAIRE FAIT OUBLIER TOUT

Au lieu donc de construire 6 blocs en R+9 et 15 blocs en R+5, elle devait revoir sa typologie, avec toutes les circonvolutions et les acrobaties que cela induisait, et mettre en place 6 blocs en R+9 et 13 blocs en R+5. Ce n'est là pourtant qu'une contrainte, à la limite du kafkaïen et du farfelu celle-là, parmi tant d'autres ayant généré par strates une situation très difficile dont a hérité le réalisateur du projet, un cumul d'absurdes actes de gestion qui ne devront plus avoir droit de cité dans la nouvelle Algérie. Mais ce qu'a perdu, malgré lui, le constructeur C2SS en termes de temps l'a gagné en termes de qualité, avec au final un produit de bâtiment d'habitation collectif (BHC) dont le degré de satisfaction est nettement supérieur à celui recommandé dans le cadre de la réglementation, en particulier celle du logement public locatif (LPL). Les 19 édifices mis en place ont été réalisés selon les règles de l'art de la construction, en ce qu'ils doivent protéger la vie humaine et lui assurer santé et confort, répondant aux exigences de protection et d'assurance du bien-être, d'appropriation spatiale, d'apparence et d'aspect, de confort thermique, de ventilation, d'ensoleillement, d'éclairage, de confort acoustique, et d'hygiène et d'équipements. Les blocs sont bien espacés les uns par rapport aux autres, judicieusement disposés, sécurisés par des portes d'entrée en fer forgé, avec des halls spacieux au rez-de-chaussée et dans tous les paliers d'étages, des soubassements de murs revêtus en faïence de « 1^{er} choix », marches et contremarches d'escaliers en marbre, garde-corps et rambarde métalliques de qualité.

LA FINITION AU RENDEZ-VOUS

Les logements sont d'une surface habitable conforme aux normes, comprenant séjour donnant sur une loggia, deux à trois chambres (selon le type F3 ou F4) dont l'une, la salle des invités en l'occurrence, est prolongée d'une loggia, une cuisine avec séchoir, une salle de bains, un cabinet d'aisance, des dégagements constitués par une entrée et un long couloir sur lequel s'articulent toutes les pièces et les sanitaires, assortis de grands placards encastrés. Dans la cage d'escalier de l'immeuble et à chaque palier d'étage, il existe des gaines techniques comportant des colonnes montantes d'eau, d'électricité, de gaz et de télécommunications. Les revêtements des murs de la cuisine, de la salle de bains et des toilettes sont en partie en faïence. Les soubassements des murs intérieurs sont revêtus en plinthes. La cuisine est dotée d'un bloc évier avec robinetterie mélangeuse. La porte palier de l'appartement est blindée, les fenêtres sont en PVC, les portes intérieures en bois de bonne qualité. Les revêtements muraux des sanitaires, de la cuisine et ceux du sol sont d'une qualité convenable et leurs finitions sont bien exécutées. La salle de bains, assez spacieuse, est équipée d'une baignoire et d'un lavabo avec robinetterie mélangeuse et les toilettes ont un siège à l'anglaise avec chasse d'eau. Le logement est équipé de tout le nécessaire pour le lavage, tels que baignoire et lavabo, évier et paillasse, cuvette et chasse d'eau. Les dessertes indispensables pour l'alimentation en eau froide et chaude, gaz et électricité ainsi que celles des évacuations sont toutes présentes.

Déficit en transport en commun dans les localités périphériques La galère au quotidien pour les usagers

J. Boukraa

Le déficit en transport en commun se fait grandement ressentir ces derniers jours dans les localités périphériques. Se rendre au chef-lieu de la wilaya en bus est vécu par les usagers de nombreuses localités (Aïn El Turck, El Ançor, douar Boudjemaa, Hassi Ameur, Benfréha...) comme une galère au quotidien.

La cause est le manque en moyens de transport individuels et collectifs. Les déplacements en bus sont le plus souvent sanctionnés par des retards énormes. Certains usagers sont obligés de se lever à 6h00 du matin voire plus tôt pour arriver à 8h00 au travail.

Face à la lenteur des rotations de bus, les usagers se retrouvent souvent contraints de se rabattre sur les clandestins qui assurent la navette vers ces localités à des tarifs excessifs. Les clandestins négocient cher leurs services. Une place est proposée au prix fort. Les usagers de ces localités doivent débourser souvent une fortune pour leurs déplacements. La situation s'est aggravée ces derniers mois dans de nombreuses localités. Les clandestins

Conséquence de la pandémie Baisse sensible du nombre de visiteurs au musée Zabana

La pandémie du Covid-19, qui sévit actuellement dans le monde entier en général et notre pays en particulier, n'a épargné aucun secteur. Le secteur de la culture n'a pas été épargné. Dans ce sillage, les activités du musée national d'Oran «Ahmed Zabana» ont été aussi touchées. Cette structure a vu le nombre des visiteurs baisser. Ce nombre est passé de quelque 53.300 visiteurs en 2019 à moins de 13.000 l'année passée. Toutefois le musée a accueilli des visiteurs, des écoliers, des familles, des étrangers et des étudiants venus découvrir les trésors de ce musée qui leur permet de découvrir l'histoire et le patrimoine du pays, à travers des manuscrits jalousement préservés dans cet établissement, notamment durant le 1^{er} trimestre de l'année écoulée.

Le musée qui porte le nom du premier chahid guillotiné par la France coloniale, un 19 juin 1956, est un établissement bien particulier. C'est un musée pluridisciplinaire. Il abrite dans ses murs quatre espaces dédiés aux beaux-arts, à l'archéologie,

J.B.

justifient leurs prix par la situation du réseau routier dans ces communes périphériques. Les routes sont souvent abîmées et ont une seule voie non appropriée pour une circulation automobile sans cesse croissante.

Dysfonctionnement dans le système de rotation, déficit criard en bus, perturbation dans le trafic, embouteillages inextricables... sont autant de désagréments endurés au quotidien par les pauvres usagers. Dans la station de Haï Sabah à Oran Est, à titre d'exemple, les usagers qui veulent se rendre aux localités de Hassi Amer, Hessian Toual (ex-Fleuris) ou Benfréha doivent s'armer de patience pour avoir une place dans un bus. Le nombre des bus affectés par les services concernés à ces lignes suburbaines ne suffit plus à prendre en charge tous les usagers. Cette zone de la wilaya qui a connu ces dernières années une explosion démographique et urbaine nécessite désormais l'affectation de nouveaux bus et l'ouverture de nouvelles lignes pour faire face aux besoins grandissants d'une population majoritairement issue de milieux défavorisés.

MOSTAGANEM

ADE : le poids des factures impayées**Ayache Djamel**

Selon le directeur de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Mostaganem, M. Habi Miloud, les créances ont atteint le seuil insupportable de 3 milliards de dinars dont 2 milliards de dinars auprès des collectivités locales et un milliard de dinars auprès des particuliers. « Toutes les facilités ont été accordées aux uns et aux autres avec l'établissement d'un échéancier de paiement dans le cadre d'une opération de sensibilisation pour le recouvrement des créances », précise notre interlocuteur. « L'unité fait face à des charges importantes. C'est une enveloppe de 11 milliards

de centimes destinée mensuellement à la masse salariale de l'entreprise et aussi pour honorer les factures de Sonelgaz », explique notre interlocuteur.

A noter que 1.200 branchements illicites ont été recensés durant l'année écoulée. 250 affaires ont été portées devant la justice.

Par ailleurs, le secteur a lancé une grande opération de sécurisation de l'alimentation en eau potable au niveau du couloir Achaacha - Khadra - Nekmara comptant plus de 293.000 habitants. Ce projet d'une enveloppe de 80 milliards de centimes consiste au transfert de l'eau à partir de la station de dessalement d'un volume de 18.000 mètres cubes. Il touchera

04 communes dont 11 zones d'ombre ainsi que 03 localités de la wilaya de Relizane.

L'Algérienne des eaux de Mostaganem emploie plus de 920 travailleurs et dispose de 07 centres de distribution. Elle est présente au niveau de 32 communes de la wilaya et le nombre d'abonnés a atteint fin décembre 2020 plus de 162 000. Elle a été classée meilleure unité au niveau national au cours de l'année écoulée, notamment en termes de recouvrement.

Enfin, dans le cadre du renouvellement des structures syndicales, il a été procédé dernièrement à l'installation de la section de l'unité composé de 07 membres représentant 920 Employés.

EL-BAYADH**Les branchements d'eau illicites, un véritable casse-tête****Hadj Mostefaoui**

L'Algérienne des eaux (ADE) est confrontée au problème des branchements illicites au réseau public de distribution saigné à blanc, les capacités et les réserves de stockage des réservoirs et châteaux d'eau. Ce qui entraîne en amont des perturbations et des coupures d'eau fréquentes pour les usagers et des pertes financières.

Avec une capacité de stockage globale de 54.595 mètres cubes d'eau potable, acheminés par un réseau de distribution d'une longueur de 1.020 kilomètres, difficile à contrôler, cette unité approvisionne pas moins de 60.501 foyers dont 48.383 disposant d'un compteur et 12.118 autres au forfait, répartis entre 22 chefs-lieux de commune de la wilaya dont cinq viennent de passer récemment sous la coupe de l'ADE. Autre difficulté de

taille à laquelle est confrontée cette unité, en dépit de la mobilisation de tous ses moyens humains, le recouvrement des créances auprès d'une clientèle qui refuse de régulariser en temps opportun ses factures de consommation d'eau. La palme d'or revient aux collectivités locales et aux administrations publiques qui détiennent à elles seules pas moins de plus de 11 milliards de centimes sur un total de 51 milliards de créances non récupérées. Une situation qui se répercute négativement sur les caisses de l'ADE.

En dépit des mises en demeure adressées régulièrement à ses abonnés et des coupures d'eau parfois, des milliers d'abonnés s'obstinent à ne pas respecter des calendriers de paiement échelonnés, établis au préalable avant l'entame de toute procédure de coupure de l'approvisionnement en eau potable.

Les litiges entre propriétaires d'habitation raccordées au réseau et les locataires qui refusent de payer les factures de consommation bien avant la rupture du contrat de location se répercutent lourdement sur les recettes financières bien maigres de cette unité.

Le service de maintenance et d'entretien du réseau a assuré pour la seule année 2020 pas moins de 2.175 interventions sur des conduites affectées par des travaux de fonçage illicite. L'unité ADE d'El-Bayadh, dotée de son propre laboratoire d'analyses, prévoit cette année la pose de 6.595 compteurs afin de réduire un tant soit peu le système de paiement au forfait qui est de l'ordre de 18,09 %. Une opération qui sera suivie de la formation de dizaines d'agents relevageurs dans les communes de la zone éparsée.

Vers la permanisation de plus de 3.700 travailleurs

La direction de l'Emploi de la wilaya d'El Bayadh table sur la permanisation, au cours de cette année, de plus de 3.700 travailleurs, recrutés par le dispositif de l'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), et ce dans le cadre d'une opération qui vise à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés, a-t-on appris auprès de cet organisme.

L'opération de l'insertion de cette catégorie d'employés, lancée depuis plus d'une année, se poursuit, en application du décret exécutif 19/336, qui concerne les bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et l'insertion sociale des diplômés.

més, a indiqué à l'APS le directeur local de l'Emploi, Mohamed Ziane. Cette démarche a permis, jusqu'à présent, l'insertion de 37% des employés concernés, sur un nombre total qui s'élève à 4.853, soit 1.107 employés permanisés dans plusieurs secteurs, a-t-il ajouté.

L'opération a touché dans une première étape les employés qui ont cumulé une expérience de plus de 8 ans, a également expliqué le responsable.

Ainsi, 296 employés dans le secteur de l'éducation, 247 employés dans les différentes structures relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (dont les

services de wilaya, les daïras et les communes), 143 employés dans le domaine de la santé et de la population, 65 employés dans le secteur de l'habitat, et d'autres dans différents secteurs, ont été permanisés.

L'opération d'insertion de cette catégorie se poursuit, avec l'objectif de permaniser 2.294 employés qui dépassent les 8 années d'expérience, et ceux qui ont une expérience variant entre 3 et 8 ans, en plus de 830 qui ont une expérience en dessous de 3 ans, a relevé M. Ziane, notant que l'insertion se fait selon les postes budgétaires disponibles dans les différents secteurs administratifs.

MASCARA**Près de 40 personnes sous mandat de dépôt****Belkacir Mohamed**

Durant le mois de décembre, 42 descentes ont été opérées par la police au niveau de certains quartiers dans le cadre des mesures préventives visant à assurer la sécurité du citoyen. Ces contrôles ont ciblé des points suspects en vue de neutraliser les délinquants et les présenter à la justice. Des policiers ont été déployés et 58 lieux dits sensibles ont été concernés par ces opérations donnant lieu à l'examen d'identité de 589 personnes et au contrôle de 3.017 véhicules. Parmi les points ciblés, les quartiers « chauds » avec 7 opérations, les marchés et autres lieux publics avec 16

opérations et les différentes zones de la ville avec 35 opérations. On fait état de l'arrestation de 60 individus impliqués dans divers délits et infractions avec l'instruction de dossiers judiciaires. Les mis en cause ont été présentés devant la justice qui a placé 36 d'entre eux en détention alors que les autres ont bénéficié des différentes formules de libération. Pour ce qui est des motifs des arrestations, on compte 14 cas de port d'armes blanches prohibées et 24 individus arrêtés pour détention et trafic de stupéfiants et psychotropes dont 17 ont été placés en détention. La même opération a permis d'arrêter 18 individus recherchés par la justice.

ADRAR**Inverser la tendance d'exode**

Le développement des zones d'ombre traduit la forte volonté des hautes autorités du pays d'améliorer les conditions de vie du citoyen là où ils se trouvent et quels que soient les défis de développement, a affirmé vendredi dans la wilaya déléguée de Timimoun le conseiller du Président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merad.

Les efforts de développement déployés dans ces régions, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement, entrent dans le cadre des mesures visant à épargner à leurs citoyens les risques majeurs mais aussi la préservation des activités économiques, à l'instar de l'agriculture de type oasis exercée dans ces contrées, a-t-il indiqué.

M. Merad a rappelé que les pouvoirs publics ont placé au centre de leur intérêt la garantie d'une vie décence au citoyen vivant dans ces zones d'ombre et faciliter à celles-ci leur développement, à travers leurs différents services et infrastructures, de sorte à assurer la stabilité des citoyens et inverser la tendance d'exode de la ville vers le monde rural.

Des démarches, dont la mise en forme traduit la concrétisation sur le terrain des engagements pris par le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune pour éliminer les disparités entre les différentes régions du pays, a-t-il ajouté.

Le conseiller chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, poursuivait sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, devant s'étaler sur cinq jours au cours desquels il s'enquerra de projets de développement dans ses différents territoires.

Allemagne

Bensebaini et Gladbach renversent le Bayern !

Au terme d'un match à très haute intensité, le Bayern a concédé vendredi sa deuxième défaite de la saison, à Mönchengladbach, battu 3-2 après avoir mené 2-0. Le Bayern a d'abord cru tuer le match en 26 minutes, avec deux buts de Robert Lewandowski sur penalty (1-0, 20e) et Leon Goretzka (2-0, 26e). Mais un doublé de Jonas Hofmann (36e, 45e) et un but de Florian Neuhaus (3-2, 48e) ont renversé le «Rekordmeister». En difficulté quasiment à chaque match depuis plus de deux mois, le Bayern s'en était jusqu'à présent toujours sorti grâce à son mental de fer et au talent de ses stars, au point de laisser croire qu'il était invincible. Mais Mönchengladbach, qui affrontera Manchester City en 8e de finale de Ligue des champions, a mis à nu ses faiblesses. L'entraîneur munichois Hansi Flick avait pourtant recadré ses joueurs cette semaine, après une série de huit matches consécutifs où le Bayern avait encaissé le premier but. Et son discours a semblé porter ses fruits en début de match: le Bayern a monopolisé le ballon (75% de possession dans les 20 premières minutes), mais n'a pris aucun risque, préférant faire tourner derrière que de se découvrir.

Il a fallu un geste malencontreux du jeune international allemand de Gladbach, Florian Neuhaus (23 ans, 3 sélections), qui a tendu la main vers le ballon dans sa propre surface et l'a effleuré du bout des doigts, pour que l'arbitre siffle penalty (après visionnage vidéo) et offre à Lewandowski de marquer son 20e but en 15 journées (1-0, 20e). Quelques minutes plus tard, Goretzka, une nouvelle fois énorme en milieu de terrain associé à Joshua Kimmich, a doublé la mise d'un beau tir de l'extérieur de la surface (2-0, 26e). Mais son but ne fut qu'un éclair dans la grisaille.

Car le Bayern a une faille et Mön-



chengladbach l'avait repérée! «Ils défendent très haut (...) ce qui donne la possibilité à l'adversaire de trouver des espaces, c'est un secret de Polichinelle», avait même dit l'entraîneur de Gladbach, Marco Rose, avant le match. Délaissez les ailes, les «Poulains» ont systématiquement cherché la profondeur dans l'axe, dans le dos de la défense. Et c'est ainsi que l'attaquant Hofmann s'est retrouvé deux fois seul devant Manuel Neuer, pour inscrire un doublé en 10 minutes et permettre à son équipe de revenir à 2-2 juste avant la pause (36e et 45e).

Mönchengladbach est ressorti des vestiaires gonflé à bloc, et Neuhaus s'est rattrapé de sa main coupable en

trouvant une ouverture entre David Alaba et Alphonso Davies, à la limite de la surface, pour placer un tir en lucarne hors de portée de Neuer (3-2, 48e). L'international algérien Ramy Bensebaini, qui a marqué son retour dans le onze titulaire de Gladbach, après une longue absence, a rendu une copie propre et a fait preuve de beaucoup de maîtrise et de sérénité dans le jeu. Un retour à la compétition, qui a fait beaucoup de bien aux hommes de Marco Rose.

Le défenseur algérien a largement contribué à la remontada face aux bavarois et a été remplacé à la dernière minute du match après avoir ressenti une gêne musculaire.

Espagne

Atlético-Bilbao reporté à cause de la neige

Il neige sur Madrid, et pas qu'un peu. La capitale espagnole est recouverte d'un épais manteau blanc suite au passage de la tempête Filomena, qui aura des conséquences sur le déroulement de la 18e journée de Liga. La rencontre entre l'Atlético et l'Athletic Bilbao, program-

mée hier en milieu d'après-midi, a été reportée par la ligue espagnole. Et pour cause, les Basques, alors qu'ils étaient dans l'avion pour Madrid, ont été contraints de faire demi-tour vendredi soir, face à l'impossibilité d'atterrir à l'aéroport de Barajas. De son côté, le Real Madrid devait

faire le chemin inverse, de la capitale vers la Navarre. Après avoir patienté plus de trois heures sur le tarmac, les Merengues ont fini par s'envoler vers Pampelune vendredi soir, où ils sont arrivés peu avant minuit. Les hommes de Zinédine Zidane devaient affronter Osasuna hier soir.

FC Séville

Yassine Bounou, le mur andalou

Cette saison, Yassine Bounou est l'un des éléments clés du FC Séville. Dernier exemple en date lors de la dix-septième journée de Liga, face au Betis Séville. Le gardien marocain livrait, une nouvelle fois, une solide prestation en arrêtant notamment un penalty de Nabil Fékir qui permettait aux siens de repartir avec le point du match nul. Un arrêt qui lui permettait aussi, à titre personnel, de rentrer dans l'histoire du club puisqu'en 99 derbys dans l'élite, jamais un gardien du FC Séville n'avait arrêté le moindre penalty. Et cette prestation est finalement dans la continuité de ce que montre Yassine Bounou depuis le début de saison et surtout depuis le Final 8 de Ligue Europa, en août dernier. Cantonné au banc de touche lorsque Tomas Vaclik s'imposait comme le numéro un aux yeux de Julen Lopetegui, le gardien de 29 ans, prêté à ce moment-là par Girona, ne faisait pas l'unanimité chez les Blanc et Rouge. La direction sévillane ne voulait pas le conserver à la fin de son prêt. Mais

le destin du joueur formé au Wydad Casablanca a basculé un soir de juillet. Face à Eibar, le gardien tchèque se blessait au genou. L'occasion pour Yassine Bounou d'enfin s'illustrer à quelques semaines des matches de Coupe d'Europe. Depuis ce jour, le natif de Montréal au Canada (loin de son pays d'origine) est devenu une forteresse quasi-infranchissable. Et c'est en Ligue Europa qu'il a d'abord pu montrer son talent, face à Manchester United notamment où il avait dégoûté les attaquants mancuniens à plusieurs reprises. Des exploits que n'avait pas manqués de souligner Lopetegui.

«Yassine Bounou a réalisé une excellente performance. Franchement, nous n'aurions pas pu aller en finale sans lui. Il est notre joueur le plus important lors de la deuxième période», insistait l'ancien coach du Real Madrid après le match face aux Red Devils. «Les matchs sont des instants. Parfois, tu dois rentrer et te montrer à la hauteur de l'occasion. C'est tout», expliquait, de son côté,

le gardien marocain après ses prestations en C3. Conscients de la qualité de leur gardien, les dirigeants andalous décidaient, dans la foulée, de lever l'option d'achat de 4 millions d'euros fixée par Girona. Un cadeau, en somme.

Les statistiques depuis qu'il garde les buts des Blanquirojos parlent d'elles-mêmes. Avec lui, l'actuel sixième de la Liga n'a perdu que six fois en 36 matches. Mieux encore, l'international marocain (27 sélections) a gardé sa cage inviolée à 20 reprises sur ces 36 matches. Des chiffres qui, lorsque l'on creuse bien, sont aussi dans la continuité de ses dernières saisons à Girona. Dans une équipe qui jouait pourtant le maintien lors de la saison 2018-2019, Yassine Bounou était déjà le portier qui réalisait le plus d'arrêts (125) en Liga devant des mastodontes comme Ter Stegen (85) ou Jan Oblak (104). Bien loin des projecteurs, il se développait petit à petit pour devenir celui qu'il est aujourd'hui: un gardien complet et régulier.

FC Barcelone

Koeman montre la sortie à Riqui Puig

En conférence de presse, avant Grenade-FC Barcelone de la 18e journée de Liga, Ronald Koeman a envoyé un message très clair sur le sort à court terme de Riqui Puig. L'entraîneur néerlandais a incité le milieu de terrain espagnol à se trouver un nouveau club au cours de ce mercato d'hiver. «Les joueurs qui ne peuvent pas jouer, il vaut mieux pour eux qu'ils cherchent une solution, qu'ils jouent. C'est une situation compliquée et nous leur avons communiqué. Sans citer de noms, il vaut mieux qu'il joue ailleurs s'il ne peut pas ici, du fait de sa jeunesse. Il faut qu'il s'améliore

comme joueur. Je fais partie de ceux qui pensent que les jeunes doivent jouer.

Un jeune ne peut pas se passer de jouer pendant un an, ce n'est pas bon.» Lié jusqu'en juin 2023 avec les Blaugrana, le footballeur de 21 ans n'a disputé que cinq matches toutes compétitions confondues depuis le début de l'exercice 2020-2021, pour deux petites apparitions en championnat. Si Riqui Puig n'a pas encore quitté le Barça, Charles Alena s'est lui déniché une nouvelle destination. En manque de temps de jeu, le milieu espagnol a été prêté sans option d'achat à Getafe.

Arsenal

Fenerbahçe devra assumer le salaire d'Özil

Asix mois de la fin de son contrat avec Arsenal, Mesut Özil est en négociation très avancée avec Fenerbahçe. Mikel Arteta a d'ailleurs déclaré que la situation devrait se décanter dans les prochains jours. Le club turc souhaite se faire prêter l'international Allemand (92 sélections) pour le reste de la saison avant de le récupérer libre en juin prochain. En cas de prêt, les Gunners refuseraient de prendre en charge une partie du salaire du milieu

de terrain de 32 ans. Selon les informations de The Guardian, Arsenal n'aidera pas Fenerbahçe à payer le salaire de Mesut Özil qui s'élève à 389 000 euros par semaine. Une somme beaucoup trop importante pour les Bleus marines et Jaunes. Toujours selon le média anglais, l'ancien du Real Madrid aurait des touches du côté de la MLS et de DC United notamment mais le club de Londres privilierait un transfert vers la Süper Lig.

Paris SG

Pochettino provoque une tempête en interne



Mauricio Pochettino, arrivé sur le banc du PSG en lieu et place de Thomas Tuchel, créé des remous en interne. La formation est notamment en branle. Ceux qui pensaient que Mauricio Pochettino allait imposer une révolution de velours au PSG se sont trompés. L'ancien entraîneur de Tottenham n'est pas revenu dans le club de la capitale pour enfiler les perles. Ses nouveaux collaborateurs l'ont déjà bien saisi puisqu'une partie d'entre eux serait sur la sellette. Cause ou conséquence de l'arrivée de Pochettino, RMC Sport la direction parisienne devrait procéder à une large restructuration du centre de formation l'été prochain. Dix entraîneurs ou membres de staff chez les jeunes seront ainsi en fin de contrat à l'issue de la saison et pourraient être priés d'aller voir ailleurs. «Soit nous n'aurons pas de prolongation, soit le PSG va

attendre la dernière minute pour être en position de force et proposer des contrats sans qu'on puisse vraiment négocier, détaille un membre de l'académie. Cela crée un sentiment d'abandon et surtout personne ne se projette. » La cellule recrutement devrait aussi être touchée. Ces dernières semaines, un recruteur historique a quitté le PSG : Jean-Paul Arrebolle, qui travaillait aux côtés de Pierre Reynaud, avec qui il est à l'origine de la plupart des signatures au centre de formation. «Dans le même temps, Angelo Castellazzi, le directeur sportif adjoint, s'active pour prolonger ou faire un signer un premier contrat professionnel aux éléments sur lesquels le club compte le plus», conclut la radio sportive. Preuve que l'arrivée de Pochettino n'est pas la seule décision tranchée prise par les dirigeants qataris en ce début d'année 2021.

WRB Sidi Bel-Abbès

Benfeghoul El-Ghali succède à Lacarne**Kadiri Mohamed**

Créée il y a trois ans dans l'objectif de réhabiliter les disciplines omnisports, l'association du Wided Riadhi Balaïd Sidi Bel-Abbès que présidait jusque-là Hadj Lacarne Belaïd vient de tenir son AG élective. La principale information, c'est le passage de témoin au poste de la présidence entre Hadj Belaïd Lacarne à une autre compétence, Benfeghoul El-Ghali, commis de l'Etat et dévoué serviteur du sport, ayant été membre auparavant du bureau fédéral de la FABB. Il est bon de relever que la première discipline relancée n'a été autre que le bas-

ketball, dont l'équipe séniors a connu des succès probants avec deux accessions consécutives et qui évoluera cette saison 2020-2021 en Nationale Deux. Il faut rappeler que dans un premier temps l'AGO a vu l'adoption à l'unanimité des membres des bilans moral et financier, conformément aux dispositions réglementaires. Quant à l'AG élective, elle s'est déroulée en présence de l'huissier de justice et du représentant de la DJS. Ainsi, et outre l'élection de Benfeghoul au poste de président, un nouveau bureau exécutif a été mis en place. Il est composé de Latreche Kadi (1er vice-président), Mouri Nabil (2ème VP), Lalimi Sid Ahmed se-

crétaire général, assisté par Hamdoun Djamel Eddine comme adjoint. Par ailleurs, l'ex-arbitre de football Zaïter Abdelkader occupera le poste de trésorier général, Chambi étant son adjoint. Quant à Bachir Bouaidja Faycal et Benmaachou Djillali, ils sont membres de cette nouvelle composante qui s'efforce de consolider les bases des disciplines omnisports, qui faisaient autrefois la fierté de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. En fonction des moyens logistiques techniques et humains, ils ont la mission de redonner à la ville de Sidi Bel-Abbès son lustre d'autan avec l'aide des sportifs locaux, et notamment celle des pouvoirs publics.

Judo - Master de Doha**Les Algériens pour récolter davantage de points**

Le judo algérien sera présent au Master de Doha (Qatar), prévu du 11 au 13 janvier, avec cinq athlètes et l'objectif de récolter davantage de points pour augmenter les chances de qualification aux Jeux Olympiques (JO) l'été prochain à Tokyo. La délégation algérienne s'est envolée vendredi pour Doha et sera soumise, sur place, au protocole sanitaire strict anti-Covid imposé par la Fédération internationale de judo (FIJ). «Cette participation n'était pas facile à préparer, avec la situation sanitaire liée au Covid-19», a déclaré le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Salim Boutebcha. Depuis les derniers Championnats d'Afrique à Ma-

dagascar au mois de décembre, les judokas algériens n'ont bénéficié que d'un stage de huit jours. Le regroupement a permis aux athlètes et leurs coaches de travailler sur l'aspect technique, afin de corriger certaines erreurs, à éviter lors du rendez-vous de Doha qui va regrouper plus de 400 participants. «Le Master de Doha constitue un tournant important pour les athlètes, notamment ceux proches d'une qualification aux JO, au vu des points qu'il met en jeu, dont 200 pour le fait d'être présent au Qatar», a indiqué Boutebcha. Les athlètes algériens avaient arraché leur qualification au Master de Doha grâce aux résultats obtenus aux derniers Championnats d'Afrique (1or, 3 argent et 2 brons)

Volleyball - Sélections nationales**Les staffs techniques connus avant le 31 janvier**

Le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, a indiqué que les staffs techniques des sélections nationales messieurs et dames seront connus avant le 31 janvier, «pour ensuite se consacrer pleinement à la préparation du Championnat d'Afrique», prévu l'été prochain. «Les staffs techniques des deux sélections seront connus avant le 31 janvier, nous devons boucler ce dossier pour permettre aux équipes de se consacrer à la préparation du prochain Championnat d'Afrique, avec au menu des regroupements périodiques et éventuellement des stages précompétitifs à l'étranger», a indiqué le premier responsable de l'instance fédérale. Pour l'équipe masculine, le sélectionneur national Krimo Bernaoui,

arrivé à la barre technique en novembre 2019 en remplacement du Cubain Diago Izquierdo Raul, aurait affiché son désir de quitter le navire pour rejoindre le GS Pétroliers. «J'ai discuté avec Bernaoui, il m'a indiqué qu'il avait rejoint le GSP pour la période actuelle, tout en se disant toujours intéressé à l'idée de continuer avec l'équipe nationale. Nous allons discuter prochainement pour trancher définitivement le sujet. En cas de départ définitif, j'ai en tête trois noms de techniciens algériens, dont l'un d'eux succéderait à Bernaoui», a-t-il ajouté. Concernant l'équipe féminine, sans entraîneur depuis le Championnat d'Afrique des nations en 2019, elle entrera en stage à partir du 28 janvier pour préparer le prochain rendez-vous continental, dont le lieu de dérou-

CR Temouchent**Le stage d'intersaison annulé**

Le CR Temouchent, qui devait entamer la semaine passée stage de préparation d'intersaison, a été contraint d'en faire l'impassé en raison de la situation financière délicate que traverse la direction de ce nouveau promu en Ligue 2 de football, a-t-on appris de cette dernière. Le regroupement, prévu initialement au niveau du complexe sportif «Oussief Omar» à Ain-Temouchent, a été tout simplement annulé, la trésorerie du club étant incapable à l'heure actuelle de couvrir ses dépenses, a précisé la même source. Tablant sur une aide

financière émanant des autorités locales, la direction du CRT n'a finalement rien vu venir, se retrouvant ainsi dans l'obligation de revoir le programme de préparation de son équipe pour le nouvel exercice, dont le coup d'envoi sera donné le 12 février, a-t-on encore souligné. Néanmoins, ce changement de programme a irrité au plus haut point le staff technique et les joueurs. Ces derniers ont à nouveau brandi la menace de sécher les entraînements pour n'avoir pas encore perçu leur dû, préviennent-on de même source. Les protégés du nouvel en-

traîneur, Hadj Merine, avaient déjà opté pour une grève au tout début des préparatifs de la nouvelle saison, mais les dirigeants avaient réussi à les convaincre de revenir à de meilleurs sentiments, en leur permettant de les régulariser dans les meilleurs délais, rappelle-t-on. Le président du CRT, Houari Talbi, qui a été réélu il y a près de deux semaines pour un nouveau mandat olympique, ne cesse de tirer la sonnette d'alarme au sujet de la situation financière de son club, qui croute aussi sous des dettes héritées de ses prédécesseurs, selon ses dires.

RC Relizane**Le stade Zoughari dans un piteux état**

L'entraîneur du RC Relizane, Si Tahar Cherif El Ouezzani a réitéré, récemment son appel en direction des services concernés pour renouveler la pelouse du stade Tahar-Zoughari, lieu de domiciliation de son équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football, «devenue un véritable danger pour la santé des joueurs». «Nous attendons toujours que la pelouse soit changée. Des promesses ont été faites dans ce sens lors de l'intersaison, mais nous ne voyons encore rien venir. J'espère que les autorités concernées procèdent rapidement à la pose d'une nouvelle pelouse, car l'actuel-

le, qui date de plusieurs années, est en train de causer des blessures à répétition à nos joueurs et même ceux des équipes adverses», a déploré l'ex-coach du MC Oran. Le stade Tahar-Zoughari, d'une capacité d'accueil de plus de 20.000 places, est doté d'une pelouse en gazon synthétique de troisième génération, dont l'état s'est nettement dégradé. Cette infrastructure est dépourvue également d'éclairage, a-t-on indiqué. Par ailleurs, le coach du «Rapid» a estimé que son équipe, qui retrouve l'élite cette saison, «aurait pu mieux faire» après six journées de championnat.

AC Milan**Ismaël Bennacer élu joueur maghrébin de l'année**

mé sa montée en puissance. Rayonnant dans l'entrejeu, il s'est installé comme un élément moteur de l'actuel leader de Serie A. Freiné depuis quelques semaines par une blessure, l'Algérien a néanmoins réussi une année pleine.

Depuis le début de saison, il est l'un des hommes de base de Stefano Pioli», écrit FF. «Cette saison, le «Fennec» a disputé 17 rencontres toutes compétitions confondues. Déjà lors de la première partie de l'année, il a été considéré comme une des rares satisfactions du collectif milanais. Au point qu'à l'intersaison, son nom a circulé au PSG. Des contacts ont été réellement noués sans que les Parisiens n'avancent sur le dossier.

Finalement, Bennacer a bien fait de rester en Serie A où il forme avec l'Ivoirien Kessié un duo efficace et complémentaire». «En sélection algérienne, il a déjà tout d'un grand. Il contribue fortement à l'équilibre du collectif drivé par Djamel Belmadi. En 2020, il a ouvert son compteur but avec les Verts lors d'un match spectaculaire contre le Mexique en amical (2-2). Solide, doté d'un sens tactique aigu et encore perfectible, Ismaël Bennacer dispose des ingrédients nécessaires pour réussir une carrière de joueur de classe mondiale», estime la publication. Plus de 200.000 personnes ont pris part à la consultation en ligne pour élire le meilleur joueur maghrébin de l'année 2020.

Tennis - Circuit Pro-féminin**Ibbou sacrée en double à Monastir**

L'Algérienne Ines Ibbou, associée à la Russe Darya Astakhova, ont remporté samedi le tableau double du tournoi international W15 "Magic Tours" à Monastir (Tunisie), après leur victoire en finale devant les françaises Manon Arcangioli et Salma Djoubri par deux sets à zéro (2-0). Ibbou et Astakhova, tête de série N.2, ont remporté le premier set 6-3, avant de dominer le second set 6-0 dans une rencontre qui a duré

une heure. Ce rendez-vous disputé sur des courts en surface rapide à Monastir est doté d'un prize-money de 15.000 USD. Il s'agit du troisième tournoi consécutif à Monastir pour l'ancienne championne d'Afrique junior algérienne depuis son retour de blessure. Pour rappel, Ibbou avait remporté la semaine dernière le tableau double du précédent tournoi à Monastir avec sa coéquipière tchèque Anna Siskova.

Football - Ligue 1

L'ESS humilie le CABBA, l'USMBA brise la malédiction



M. B.

L'Entente de Sétif a conforté sa place sur le fauteuil, samedi après-midi, en laminant son voisin le CA Bordj Bou-Arréridj chez lui, alors que l'USM Bel-Abbès a signé sa toute première victoire de la saison aux dépens du NC Magra. Tels sont les faits s'ajant que nous retiendrons des quatre matches d'hier de la septième journée du championnat de Ligue 1, qui a débuté vendredi avec, pour rappel, le déroulement de trois rencontres. Ainsi, le derby des hauts plateaux de l'Est entre le CABBA et l'ESS n'a pas été à la hauteur des espérances et s'est joué à sens unique, puisque les Sétifiens ont infligé à leurs voisins une large et cuisante défaite (1-5). Laoufi (17' s.p.), Ghacha (40', 48' s.p.), Amoura (45') et Touré (84') ont été les bourreaux de cette formation du CABBA, qui a tout de même sauvé l'honneur par Rahba (53').

Ce revers sera certainement très difficile à digérer pour les Bordjiens et plus particulièrement pour l'entraîneur Dziri Bilel, qui a annoncé son départ en fin de match, lui qui est annoncé dans les prochains jours au NAHD.

A Sidi Bel-Abbès, l'USMBA a engrangé sa toute première victoire de la saison aux dépens du NC Magra (1-0). Un but signé le jeune Metref à la demi-heure du jeu, qui a fait beaucoup de bien à cette équipe de la Mekerra. A noter que les responsables du club et selon nos sources ont procédé au paiement des dettes auprès de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), mais n'ont pas pu récupérer les licences des nouvelles recrues, car il se trouve que l'USMBA n'a pas encore honoré ses engagements financiers (136.000 euros) auprès de la FAF, dans l'affaire du joueur Jessy Mayélé, qui a eu grain de cause au niveau de la FIFA, il y a quatre ans. En attendant,

LIGUE 1

	RCR	2-0	USB
	CABBA	1-5	ESS
	OM	2-1	WAT
	USMBA	1-0	NCM

CLASSEMENT

Equipes	Pts	J
1- ESS	19	7
2- ASAM	14	7
3- MCA	13	5
4- JSS	11	6
5- CRB	10	4
- MCO	10	6
- O.M	10	6
- ASO	10	7
9- JSK	9	6
- RCR	9	7
11- USB	8	7
12- PAC	7	6
- JSMS	7	7
14- CSC	6	6
- NAHD	6	7
16- USMA	5	6
- USMBA	5	7
18- NCM	4	7
- WAT	4	7
20- CABBA	2	7

l'équipe de Sidi Bel-Abbès peut respirer et prétendre à mieux lors des prochaines journées, à condition de préserver le même état d'esprit.

L'autre club de l'Ouest n'a pas été en revanche chanceux, puisque le WA Tlemcen a laissé des plumes à Médéa chez l'Olympique, sur un doublé de Taïeb (30', 81'), contre une réalisation d'Ibouzidene (39' s.p.). Une situation très préoccupante pour le team des Zianides, qui fait du surplace dans la dernière partie du tableau. Enfin, le RC Relizane a renoué avec le succès en dominant l'US Biskra, qui n'a rien fait pour éviter la défaite. Berkat (61') et Amri (81') ont été les artisans de cette victoire, qui permet au Rapid de progresser au classement.

M. Zeggai

Compte bloqué, dettes évaluée à près de deux milliards de centimes, conflit CSA-SSPA, crise financière sans précédent. C'est la situation qui prévaut au sein du MOB où le président du directoire, Farid Hassissen, a hérité d'une situation catastrophique pour ne pas dire ingérable. Le premier responsable du MOB affirme que la situation est très difficile et même alarmante en raison des dettes de la CNRL. Là, le club est dans l'obligation de régulariser afin de lui permettre de qualifier les nouvelles recrues. Pour cela, les dirigeants du Mouloudia comptent sur une contribution des autorités locales et des sympathisants du club. Selon nos sources, le club le plus populaire de Béjaïa doit s'acquitter de trois milliards 700 millions de centimes pour régulariser la situa-

Un comité directeur à défaut de président

M. Zeggai

Quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier, elle met plus de temps mais finit toujours par arriver. Ce proverbe sied bien à l'ASMO qui vit une situation tumultueuse. En effet, l'AG élective pour l'élection d'un nouveau président du CSA/ASMO a été reportée pour la deuxième fois consécutive en l'absence de candidats à ce poste. Ainsi donc, après la fin du mandat olympique de Baghor Merouane, l'ASMO n'a pas trouvé de repreneur. La troisième AG est prévue mardi ou mercredi prochains selon nos sources. En cas de défaut de prétendant au poste à la présidence du CSA, même la DJS sera dépassée en raison de l'absence d'une réglementation régissant ce cas de figure. Ceci dit, ce manque de motivation de ce poste devra se débloquer, selon le DJS d'Oran, par l'assemblée générale qui prendra la décision qui semble la mieux appropriée, du moment qu'elle est souveraine pour décider l'installation d'un comité directoire. Certains se demandent comment se fait-il que per-

sonne des 105 membres de l'AG ne veut se présenter, au moment où Baghor Merouane, le président sortant a tiré la sonnette d'alarme. Notre source affirme que cette situation pourrait se débloquer dès la tenue de la prochaine AG, soit avec le retour de l'ancien président Baghor Merouane, qui pourrait revenir à de meilleurs sentiments comme souhaité par ses proches, soit avec l'installation d'un directoire, si aucun candidat ne se pointe d'ici là. Voilà où en est la situation de l'ASMO qui est devenue un club délaissé. Sinon, comment expliquer l'ingérence de certains «étrangers» du club et autres intermédiaires de joueurs ? C'est regrettable ce qui se trame au sein de l'équipe de Kacem Hamida, Pons, Gasmi Larbi, Kaddour Bekhloufi et de nombreux footballeurs, et ceux qui ne sont plus de ce monde. Cette équipe est devenue tout simplement un «jouet» entre les mains de certaines personnes. Mais, il est toujours utile de préciser, d'après une source crédible, que certains anciens joueurs ont commencé à élaborer une pétition à l'encontre des actuels dirigeants. Nul doute que cette situa-

tion a causé un retard sensible dans l'entame des préparatifs de la nouvelle saison du championnat. Pour cela, l'équipe première a repris les entraînements en l'absence d'un entraîneur en chef. Les contrats des joueurs ont été signés dernièrement par Larbi Oumamar, le nouveau DG de la SSPA/ASMO. Il reste la régularisation des dettes de la CNRL pour qualifier les nouveaux joueurs, dont le nombre est évalué à une douzaine. On vient d'apprendre, selon un proche du club, que le nouveau DG est en train de négocier pour trouver une issue favorable à cet épique problème. En somme, une SSPA en état de faillite, l'absence de repreneurs et de sponsors, l'ASMO n'intéresse plus personne. C'est ce qui arrive quand on privilège l'intérêt personnel à celui du club. «L'argent est une langue qui parle, mais aussi une main qui tue», c'est ce qui se passe à l'ASMO en attendant la prochaine AG élective du CSA où, disons-le tout de suite, l'éventualité de la mise en place d'un directoire sera le vrai début de la fin de cette équipe asémiste. Là, l'histoire retiendra que l'ASMO aura été humiliée.

ASO Chlef

Des paradoxes étonnantes

Adjal Lahouari

À l'instar des buteurs en Europe, Si Amar, fou de joie d'avoir inscrit un but, cherchait la caméra et l'a trouvée. Avec ses doigts, il a «formé» l'image du cœur, une image classique mais extrêmement rare au Nasria, où le «meilleur buteur n'est autre que le défenseur Meftah avec deux buts. Du coup, le NAHD grignote quelques places provisoirement, en attendant le déroulement de toutes les rencontres de cette septième journée. On ne peut pas affirmer qu'il s'agit du délic, une expression servie à tout bout de champ lorsqu'une équipe remporte une victoire après une longue période de disette. Ce serait manquer de respect à l'ex-coach Leknaoui qui lui-même a évoqué cette éventualité après son retrait de la barre technique. Certes, les «Sang et Or» ont dominé la plupart du temps, mais on a relevé les mêmes déchets techniques que lors des précédentes journées.

Les coéquipiers de Nacef, très volontaires, ont tout tenté pour trouver la faille dans la défense de l'ASO. Mais leur manque d'idées a permis aux Chélifiens de repousser tous les assauts, sauf celui de la 85^e minute, lorsque Si Amar a envoyé la balle au fond des filets de Meddah, lequel n'a pas caché sa déception. Car, trois minutes auparavant, son coéquipier Tahar avait vendangé une superbe occasion face au keeper du

Nasria Benchelef. C'était quelque part un peu cruel dans la mesure où, profitant de l'expulsion stupide d'Ouaji, les Chélifiens ont bousculé les Nahdistes dans leur périmètre dans l'espoir de rafler les trois points.

On imagine, qu'avant le coup d'envoi, les gars du Nasria ont dû pousser un soupir de soulagement en constatant l'absence de Beldjillali, qui est pour beaucoup dans le rendement offensif de l'ASO avec ses cinq réalisations.

De ce fait, si les coéquipiers d'Ouis ont sollicité le keeper local Benchelef, ils ont incontestablement accusé le coup avec l'absence de leur buteur. En jetant un coup d'œil au classement, on doit se rendre à l'évidence, à savoir que l'efficacité de leur buteur a occulté la faiblesse de la défense. En effet, et en dépit de la forme affichée par le duo Belhoua-Chahrour, l'équipe encaisse trop de buts, huit et, ironie du sort, autant que leur adversaire du jour et du PAC. Au rayon des mauvais élèves dans ce domaine, on citera l'USMA et l'USMBA. L'ASO Chlef cultive donc deux paradoxes.

Si l'entraîneur Moussi entend obtenir d'autres victoires, il faudra qu'il règle ce problème défensif. A défaut, son équipe sera appelée à subir d'autres échecs. Et pourtant, cette équipe a du potentiel aussi technique que physique. Ce n'est pas par hasard si les Chélifiens ont inscrit huit buts en deux matches face à la JSMS

et à l'USMBA. Face au NAHD, l'ASO a opté pour une organisation rigoureuse, avec un milieu fourni, ce qui explique la plus grande possession du ballon des Nahdistes.

Le décompte des occasions est très clair, les hommes de Moussi n'ayant eu que deux pour cinq du côté du Nasria. Même handicapés par l'expulsion de son milieu Ouaji, les locaux ont été plus dangereux que leurs adversaires du jour. Et si, nantis de ce but inattendu en raison des circonstances, les coéquipiers de Guebli se sont tous repliés devant leur cage, il faut les comprendre. Ils attendaient cette victoire depuis... 624 minutes ! En revanche, ce qu'on reprochera à leur gardien, c'est la simulation de blessure, un comportement irritant et anti-sportif comme signalé dans un article bilan à paraître prochainement.

Les Chélifiens doivent tirer les enseignements de cet échec afin de reprendre la série des bons résultats. Un coup d'œil au calendrier nous apprend qu'ils ont un menu copieux.

Après la réception du CABBA, en effet, ils se déplaceront à Oran (MCO), avant d'accueillir le PAC. Ensuite, il y aura une sortie périlleuse à Médéa (OM), suivie de la visite au CRB, avant le déplacement à Alger pour y affronter le MCA. Donc, il faut souhaiter que l'entraîneur Moussi puisse régler le problème défensif et bénéficier des services de son buteur Beldjillali.

MO Béjaïa

Malgré les obstacles, l'espoir existe

tion des nouveaux joueurs recrutés durant l'intersaison, deux milliards de centimes au niveau de la LFP et 1,7 milliard de centimes pour la CNRL, nous a-t-on affirmé. A noter que le MOB a fait signer à près d'une quinzaine de recrues: Kasdi (ex-DRBT), Mansouri (ex-USMA), Aït Abdellmalek (ex-MCEE), Laraf (ex-MCEE), Bendif (ex-CRB), Nemdi (ex-RCR), Mameche (ex-USM), Mahtoum (ex-RCK), Bouchemt (ex-USMB), Aliouti (ex-USMB), Mohli (ex-USC), Touati (ex-IBL), Bahri (ex-JSD), Brahmia (ex-CAB), Belalem (ex-ASK) et Benbadi (ex-USMS). Compte tenu du nombre important des nouveaux éléments, la direction du MOB est obligée de trouver les ressources financières nécessaires pour bénéficier des services de ces joueurs et atteindre les objectifs assignés. A propos de la reprise, un groupe au complet a

entamé le travail sous la houlette de l'entraîneur en chef, Mustapha Sebaâ. Un premier stage a eu lieu à Tichy, un stage qualifié de réussite par les responsables du club. La reprise est prévue demain lundi à Béjaïa en attendant le déroulement du second regroupement qui aura lieu, sauf imprévu à Chlef, d'une dizaine de jours. Les gars de Yemma Gouraya travaillent d'arrachement-pied pour répondre à l'attente des fans, d'autant plus que, selon les témoignages de certains joueurs, la direction a mis tous les moyens à leur disposition.

A propos de la nouvelle formule du championnat de trois groupes de douze équipes, Mustapha Sebaâ estime que c'est la meilleure. A cet effet, selon le calendrier établi, le MOB entamera la compétition contre son voisin de la JSMB dans un derby qui s'annonce explosif et plaisant, puisque le stade de l'Unité Ma-

ghribine vient d'être doté d'une nouvelle pelouse. Pour de nombreux observateurs, le calendrier est favorable pour le Mouloudia capable de créer la sensation et retrouver l'élite. Mais, pour cela, le club le plus populaire de la wilaya de Béjaïa devra se doter d'une nouvelle restructuration pour une meilleure gestion et mettre fin aux conflits internes qui ont toujours porté de graves préjudices au MOB, qui a fait parler de lui sur le plan continental dans un passé récent. C'est une anomalie de se retrouver dans une telle situation au vu de ce qui se trame au sein des «Vert et Noir». Que ceux qui tiennent en otage ce prestigieux club laissent la place à ceux qui veulent le servir. Par ailleurs, à noter qu'Arab Benai, en tant que candidat unique, a été réélu au poste de président du CSA, même si ce dernier a été critiqué par une frange de fans.

Pour un accompagnement efficace

Par M. T. Hamiani

1ère partie

En matière d'emploi, les pouvoirs publics sont interpellés par tout ce qui touche les difficultés liées à l'insertion au travail. Les politiques publiques traduisent une recherche de changement social et d'égalité des chances. Une des grandes priorités du gouvernement concerne l'insertion des jeunes, ce qui le conduit à rendre accessible une gamme de services pour ceux qui connaissent des difficultés d'insertion sociale, dont l'insertion durable en emploi. Différentes politiques d'aide ont été développées afin de soutenir les jeunes dans leur parcours individuel d'insertion et certaines portent plus précisément sur l'insertion dans le monde du travail et donc diverses stratégies d'intervention ont été mises en œuvre. Un accompagnement plus soutenu des jeunes éloignés du marché du travail fait partie de ces stratégies, lesquelles s'articulent dans le cadre de programmes dits d'accompagnement individualisé ou collectif vers l'emploi.

Proposition 1

Assurer l'accessibilité des services d'employabilité à tous les jeunes qui ont un besoin d'assistance, quel que soit leur statut de revenu ou leur situation d'emploi.

Les organismes employeurs constituent des acteurs incontournables dans le développement de l'employabilité des jeunes, dans le but de favoriser leur épanouissement personnel et leur contribution au développement du pays. S'il peut être pertinent de prioriser, dans une certaine mesure, les usagers prestataires de l'aide de dernier recours et celles plus éloignées du marché du travail, il est néanmoins impératif de conserver l'accès aux services de développement d'employabilité à tout statut d'individu, dans une logique de prévention. A ce titre, il importe d'accorder une attention particulière aux jeunes sans soutien de revenu, aux jeunes diplômés, aux jeunes insérés des différents dispositifs d'emploi d'attente.

- Logique préventive

Une société équitable ne peut se permettre de contribuer, de façon directe ou indirecte, à la marginalisation de certaines catégories d'individus. Or, limiter l'accès des jeunes sans emploi et sans soutien de revenu aux services d'aide à l'emploi temporaire accroît leur exclusion sociale et professionnelle, en réduisant leurs chances d'accéder à un emploi de qualité et conforme à leurs compétences et intérêts. Ils risquent alors de se maintenir plus longtemps dans un état de précarité, compliquant d'autant plus leur mise en mouvement vers l'emploi, ou encore de devenir demandeurs de l'aide sociale. Dans le même ordre d'idées, il importe d'offrir davantage de services aux jeunes de 16-20 ans qui présentent des risques de décrochage ou qui sont déjà en situation de rupture scolaire. En bref, cette logique préventive doit s'appliquer à tous les jeunes, afin d'éviter un futur statut de demandeur d'aide sociale ou de prévenir – dans la mesure du possible – leur sortie du système scolaire.

- Orientations et services pour les jeunes scolarisés

Plusieurs expériences démontrent qu'un nombre élevé de jeunes ont besoin d'aide pour faciliter leur transition entre l'école et le marché du travail. En effet, si certains jeunes obtiennent une promesse d'emploi avant même la fin de leur parcours d'études, d'autres jeunes qualifiés peinent à décrocher un travail à la hauteur de leurs compétences et en lien avec leurs intérêts. Ces jeunes, bien souvent sans expérience professionnelle, ont besoin d'un coup de pouce pour, par exemple, développer certaines compétences générales (comme la communication en

L'accompagnement s'appuie sur l'idée que, sur le marché du travail, la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi peut être entravée par une information imparfaite, telle que les candidats n'ont pas connaissance de toutes leurs possibilités d'emploi ni des méthodes pour effectuer une recherche efficace. L'accompagnement a pour but de réduire de telles frictions en offrant de l'information et du conseil personnalisés, qui peuvent à leur tour augmenter la motivation et l'effort des candidats, améliorer leur stratégie de recherche et favoriser un appariement meilleur et plus rapide entre candidats et offres de travail.



milieu professionnel, le travail d'équipe, etc.), adapter ou peaufiner leur curriculum vitae et se préparer pour une entrevue d'embauche dans un milieu du travail de plus en plus compétitif.

Ils doivent apprendre comment développer et entretenir leur réseau professionnel, une stratégie proactive bien loin de se limiter à une seule présence sur les médias sociaux et lors des occasions de réseautage d'affaires.

Étant donné que le gouvernement se dit préoccupé par les conditions de travail associées aux emplois atypiques et la précarité des jeunes travailleurs, il doit veiller à améliorer les chances de succès des jeunes en mal d'insertion en leur donnant accès à des services d'aide à l'emploi, afin de maximiser leur contribution à la prospérité économique du pays.

Proposition 2

Soutenir et développer les services en approche globale, en facilitant la création de passerelles entre les secteurs de l'emploi et les autres secteurs.

Pour améliorer la qualité et l'adéquation des interventions réalisées, le gouvernement pourrait par exemple créer un dossier unique pour tous les citoyens qui ont recours au service public, dans le but de faciliter la collaboration entre les différents acteurs sociaux et instances gouvernementales.

Décuragés par le taux élevé de chômage et les nombreuses barrières à l'emploi auxquelles ils sont confrontés (comme le manque d'expérience professionnelle, les préjugés à l'égard de la jeune génération, etc.), plusieurs jeunes sans emploi ou sous-employés cessent de chercher un emploi et se désengagent du marché du travail. Exclus de la population active, ils ne sont pas comptabilisés dans les statistiques officielles, ce qui fausse par conséquent le portrait du taux de chômage des jeunes, pourtant déjà inquiétant. Ces jeunes, bien souvent non scolarisés, peuvent vivre différentes problématiques qui les confinent à un cercle vicieux de chômage et de sous-emploi. Si le gouvernement se penche de plus en plus sur la catégorie des jeunes ni aux études ni en emploi, il est important de considérer qu'ils présentent des caractéristiques variées et des profils différenciés. Cette catégorie n'est pas

uniquement constituée de jeunes en situation de précarité, tout comme les jeunes en situation de précarité ne se limitent pas à cette seule catégorie d'individus sur laquelle on détient d'ailleurs très peu d'informations. Afin de maintenir l'équilibre social et économique et de réduire ou prévenir la marginalisation, il importe de soutenir l'ensemble des jeunes en situation de précarité.

Proposition 3

Bonifier et pérenniser les mesures de pré-employabilité pour répondre aux besoins des jeunes plus éloignés du marché du travail.

Cette prise en compte des besoins des jeunes en situation de précarité doit s'accompagner d'une certaine flexibilité. De plus en plus de mesures et programmes d'employabilité exigent des résultats de placement en emploi, sans tenir compte du degré initial d'éloignement du marché du travail et des progrès accomplis tout au long de la démarche.

Il est important de documenter non seulement les effets ultimes des interventions, tels que le retour en emploi ou aux études, mais aussi les effets intermédiaires, comme l'augmentation du sentiment d'efficacité personnelle et de l'estime de soi ainsi que l'amélioration des habitudes de vie. L'intégration d'une dimension qualitative aux méthodes actuelles d'évaluation permettrait de suivre les progrès réalisés par les participants et de dépeindre un portrait plus réaliste des effets des interventions.

Le gouvernement doit assouplir les programmes offerts aux jeunes éloignés du marché du travail.

Proposition 4

Accorder une plus grande flexibilité dans les mesures d'aide à l'emploi et les ententes de service avec les organismes en employabilité.

En d'autres termes, puisque le rythme d'apprentissage ainsi que la capacité à intégrer un emploi ou à faire un choix de carrière varient d'un individu à l'autre, tout comme les problématiques vécues, il est essentiel de pouvoir moduler le contenu et la durée des interventions selon les particularités et le degré d'éloignement du jeune. Pour rejoindre les jeunes en situation de précarité,

il est également important d'innover et d'offrir des services alternatifs au cadre normatif habituel, en permettant par exemple aux organismes de mettre sur pied des projets novateurs et stimulants dans leur région.

- Acquisition d'une première expérience

Pour l'ensemble des jeunes, peu importe leur niveau de qualification ou de diplomation, l'acquisition d'une première expérience de travail valable et reconnue dans leur domaine de formation ou champ d'intérêt peut être une étape difficile à franchir. Ils risquent alors d'entrer dans le cercle vicieux du « sans expérience, pas d'emploi, donc pas d'expérience » et de se maintenir en situation de chômage ou de sous-emploi. Plusieurs stratégies efficaces peuvent être mises de l'avant pour faciliter l'obtention de cette première expérience de travail qualifiante, dans un cheminement vers un premier emploi.

- Sensibilisation des employeurs

La mobilisation et la participation des employeurs sont essentielles pour aider les jeunes à faire un premier pas vers l'emploi. Il apparaît primordial de sensibiliser les employeurs à l'embauche de jeunes travailleurs, particulièrement pour les jeunes éloignés du marché du travail. En effet, si les employeurs se montrent plus ouverts à accueillir dans leur entreprise des jeunes qu'ils pourraient embaucher dès la fin de leur stage, il en va souvent autrement pour les jeunes en situation de précarité. Dans le but de maximiser les résultats de cette campagne de sensibilisation, une analyse des besoins et contraintes des employeurs devrait être réalisée pour connaître les meilleurs moyens de favoriser leur proactivité en matière d'embauche et de stages pour les jeunes étudiants et travailleurs. De plus, il importe de faire connaître et de rendre plus accessible les différentes mesures de soutien offertes aux employeurs, comme les incitatifs fiscaux ou parafiscaux. En contact direct avec les entreprises de leur région, particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), le service public de l'emploi en coordination avec l'administration fiscale et parafiscale sont bien placés pour sensibiliser les employeurs. Dans ce cadre, ils doivent disposer des moyens nécessaires à la réalisation de telles activités de démarchage et d'information.

A suivre

COMMUNICATION



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement
Direction Régionale Tiaret



AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION

N° 11 / 2020

L'A.A.D.L met en vente par adjudication

56 LOCAUX

A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL (Par Locaux séparés)

SITUÉS A : **800 LOGEMENTS LOCATION VENTE TISSEMSILT**

COMMUNE DE TISSEMSILT, WILAYA DE TISSEMSILT

Réalisés en Accompagnement du Programme de Logements « Location-vente » Localisés Sur Ce Site.
 Les personnes physiques de nationalité algérienne ou morales de droit algérien, intéressées par un ou plusieurs de ces locaux peuvent retirer le cahier des charges imprimé contre paiement de : 3.500 ,00 DA à la :

Direction Des projets de l'AADL TISSEMSILT
Sise à 320 LogementsLotissement 119
-TISSEMSILT-

- La date limite de retrait du cahier des charges est fixée au 15^{ème} jour (inclus) à compter de la première parution de l'avis sur la presse nationale à 12h00.
- l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges, est à présenter sous pli cacheté, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter les mentions indiquées à l'article 08 du cahier des charges.
- Chaque local fait l'objet d'une soumission individuelle et distincte.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au même lieu, au 15^{ème} jour (inclus) à compter de la première parution dans la presse nationale à 12h00.
- L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le 15^{ème} jour à compter de la première parution dans la presse nationale à 14h00, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), elle aura lieu le jour ouvrable suivant, à la même heure, au siège de la :

Direction Régionale de l'AADL TIARET
Sise à 500 LogementsKaid Ahmed Bat 16 Route d'Alger
-TIARET-

- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

REMARQUES IMPORTANTES

- Les offres émanant de personnes n'ayant pas retiré le cahier des charges ne seront pas acceptées.
- Pour chaque local, Le soumissionnaire est tenu de remettre une caution de soumission d'un montant égal à 10% de la Mise à Prix du local.

Agence Nationale de L'amélioration et du développement du logement
direction régionale tiaret
liste des locaux à usage commercial et professionnel mis en vente
Site 800 logements sefah TISSEMSILT



N°Ordre	ILLOT	BAT	Code local	Surface	Activité	Mise à prix/M ² (TTC)	Mise à prix du local(TTC)
1	1	BLOC 01	38/800 Logements /B1-C1	38.50	ACCESOIRES AUTO	102 063.80	3 929 456.30
2	1	BLOC 01	38/800 Logements/B1-C4	35.72	PIZZERIA	102 063.80	3 645 718.94
3	1	BLOC 02	38/800 Logements/B2-C1	38.50	COSMETIQUE	102 063.80	3 929 456.30
4	1	BLOC 02	38/800 Logements/B2-C2	36.89	SALON DE BEAUTÉ/ESTHÉTIQUE	102 063.80	3 765 133.58
5	1	BLOC 02	38/800 Logements/B2-C4	35.72	AGENCE DE VOYAGE	102 063.80	3 645 718.94
6	1	BLOC 03	38/800 Logements/B3-C1	36.89	HABILLEMENT	102 063.80	3 765 133.58
7	1	BLOC 03	38/800 Logements/B3-C4	38.50	FAST FOOD	102 063.80	3 929 456.30
8	1	BLOC 04	38/800 Logements/B4-C1	38.50	HORLOGERIE	102 063.80	3 929 456.30
9	1	BLOC 04	38/800 Logements/B4-C2	36.89	VENTE PAIN	102 063.80	3 765 133.58
10	1	BLOC 04	38/800 Logements/B4-C3	15.19	VENTE D'ÉPICES	102 063.80	1 550 349.12
11	1	BLOC 04	38/800 Logements/B4-C4	35.72	HABILLEMENT	102 063.80	3 645 718.94
12	1	BLOC 04	38/800 Logements/B4-C5	38.50	CAFETERIA	102 063.80	3 929 456.30
13	1	BLOC 05	38/800 Logements/B5-C1	38.50	RESTAURANT	102 063.80	3 929 456.30
14	1	BLOC 05	38/800 Logements/B5-C2	36.89	AGENCE DE VOYAGE	102 063.80	3 765 133.58
15	1	BLOC 05	38/800 Logements/B5-C3	15.19	VENTE PAIN	102 063.80	1 550 349.12
16	1	BLOC 05	38/800 Logements/B5-C4	35.72	ARTICLE DE MENAGE	102 063.80	3 645 718.94
17	1	BLOC 05	38/800 Logements/B5-C5	38.50	DENTISTE	102 063.80	3 929 456.30
18	1	BLOC 06	38/800 Logements/B6-C1	38.50	ACCESOIRES TELEPHONIQUES	102 063.80	3 929 456.30
19	1	BLOC 06	38/800 Logements/B6-C2	36.89	LOCATION VOITURE	102 063.80	3 765 133.58
20	1	BLOC 06	38/800 Logements/B6-C3	15.19	FLEURISTE	102 063.80	1 550 349.12
21	1	BLOC 06	38/800 Logements/B6-C4	35.72	ALIMENTATION GENERALE	102 063.80	3 645 718.94
22	1	BLOC 06	38/800 Logements/B6-C5	38.50	CABINET MEDICAL	102 063.80	3 929 456.30
23	1	Bloc 07	38/800 Logements/B7-C1	38.50	VENTE ET INSTALLATION PARABOLE	102 063.80	3 929 456.30
24	1	Bloc 07	38/800 Logements/B7-C2	36.89	CREMERIE	102 063.80	3 765 133.58
25	1	Bloc 07	38/800 Logements/B7-C4	35.72	CREMERIE	102 063.80	3 645 718.94
26	1	Bloc 08	38/800 Logements/B8-C1	38.50	LIBRERIE/PAPETERIE	102 063.80	3 929 456.30
27	1	Bloc 08	38/800 Logements/B8-C2	52.08	PHARMACIE	102 063.80	5 315 482.70
28	1	Bloc 08	38/800 Logements/B8-C4	35.72	ALIMENTATION GENERALE	102 063.80	3 645 718.94
29	1	Bloc 08	38/800 Logements/B8-C5	38.50	FAST FOOD	102 063.80	3 929 456.30
30	1	Bloc 09	38/800 Logements/B9-C1	38.50	RESTAURANT	102 063.80	3 929 456.30
31	1	Bloc 09	38/800 Logements/B9-C2	36.89	RESTAURANT	102 063.80	3 765 133.58
32	1	Bloc 09	38/800 Logements/B9-C3	15.19	PRODUITS LAITIERS	102 063.80	1 550 349.12
33	1	Bloc 09	38/800 Logements/B9-C4	35.72	COIFFEUR/FEMME	102 063.80	3 645 718.94
34	1	Bloc 09	38/800 Logements/B9-C5	38.50	CREMERIE	102 063.80	3 929 456.30
35	1	Bloc 10	38/800 Logements/B10-C1	38.50	RESTAURANT	102 063.80	3 929 456.30
36	1	Bloc 10	38/800 Logements/B10-C2	36.89	PATISSERIE	102 063.80	3 765 133.58
37	1	Bloc 10	38/800 Logements/B10-C3	15.19	LOCATION VOITURE	102 063.80	1 550 349.12
38	1	Bloc 10	38/800 Logements/B10-C4	35.72	VENTE PAIN	102 063.80	3 645 718.94
39	3	Bloc 21	38/800 Logements/B21-C1	36.89	CAFETERIA	102 063.80	3 765 133.58
40	3	Bloc 21	38/800 Logements/B21-C2	15.19	VENTE PAIN	102 063.80	1 550 349.12
41	3	Bloc 21	38/800 Logements/B21-C3	35.72	COIFFEUR/FEMME	102 063.80	3 645 718.94
42	3	Bloc 21	38/800 Logements/B21-C4	38.50	FRUITS ET LEGUMES	102 063.80	3 929 456.30
43	3	BLOC 22	38/800 Logements/B22-C1	38.50	PRESSING	102 063.80	3 929 456.30
44	3	BLOC 22	38/800 Logements/B22-C2	36.89	FAST FOOD	102 063.80	3 765 133.58
45	3	BLOC 22	38/800 Logements/B22-C3	15.19	VENTE D'ÉPICES	102 063.80	1 550 349.12
46	3	BLOC 22	38/800 Logements/B22-C4	35.72	LOCATION VOITURE	102 063.80	3 645 718.94
47	3	BLOC 22	38/800 Logements/B22-C5	38.50	AGENCE IMMOBILIÈRE	102 063.80	3 929 456.30
48	3	BLOC 23	38/800 Logements/B23-C1	38.50	CLIMATISATION/FROID	102 063.80	3 929 456.30
49	3	BLOC 23	38/800 Logements/B23-C2	36.89	ALIMENTATION GENERALE	102 063.80	3 765 133.58
50	3	BLOC 23	38/800 Logements/B23-C3	15.19	TABAC ET JOURNAUX	102 063.80	1 550 349.12
51	3	BLOC 23	38/800 Logements/B23-C4	35.72	HABILLEMENT	102 063.80	3 645 718.94
52	3	BLOC 23	38/800 Logements/B23-C5	38.50	LIBRERIE/PAPETERIE	102 063.80	3 929 456.30
53	3	BLOC 24	38/800 Logements/B24-C1	38.50	FRUITS ET LEGUMES	102 063.80	3 929 456.30
54	3	BLOC 24	38/800 Logements/B24-C2	36.89	BOUCHERIE/ROTISSEURIE	102 063.80	3 765 133.58
55	3	BLOC 24	38/800 Logements/B24-C3	15.19	TAILLEUR	102 063.80	1 550 349.12
56	3	BLOC 24	38/800 Logements/B24-C4	35.72	ALIMENTATION GENERALE	102 063.80	3 645 718.94

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION

PROVISOIRE DU CONTRAT

01 JAN 2021

N.I.F : 228.224.2954

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre paru en voie de presse en date du 25/11/2020 « Ouest tribune » et "الخبر" relatif à :

- **Réhabilitation des établissements du cycle moyen programmes 2020**

Lot 01 : Sidi Ali Boussidi « Lamtar » CEM GHIAL Brahim

Lot 02 : Marhoum CEM BOUHAFS Cheikh

Lot 03 : Sidi Bel Abbès CEM ZOUAQUI Kaddour

Lot 04 : M.SLISSSEN CEM Frères TAYEBI

Lot 05 : BEN BADIS CEM BENSGHIR Lakhdar

Lot 06 : BEN BADIS CEM Frères HADDAK

Lot 07 : BEN BADIS « Hassi Zahana » CEM HALLAL Ali

Lot 08 : Sidi Ali Benyoub CEM Abou Der Ghifari

Lot 09 : BEN BADIS CEM ARIF Djillali

Lot 10 : Sidi Ali Boussidi « Ain Kada » CEM BENYEKHLAF Badra

Lot 11 : Sidi Bel Abbès CEM BENYEKHLAF Badra

Lot 12 : Sidi Bel Abbès CEM IBN ZAIDOUN

Lot 13 : BEN BADIS « Badrabine » CEM GHAFFOUR Mehieddine

Lot 14 : Ras El Ma « Oued Sbaa » CEM GHALEM Said

Lot 15 : Ain El Berd CEM NEDJAR Abdulkader

Lot 16 : Ras El Ma CEM AOUN ELLAH

Lot 17 : Marhoum CEM BOUHAFS Cheikh

Lot 18 : M.B.Brahim « Belarbi » CEM FarchYoub

Lot 19 : Sidi Ali Benyoub « Tabia » CEM Aouane Ahmed

Lot 20 : Sidi Lahcen « sidi yagoub » CEM Labair Abdelkader

Lot 21 : Ain El Berd « Sidi Brahim » CEM JebbarMebkhout

Lot 22 : Merine « Taoudmout » CEM Hamlet Mohamed

Lot 23 : SEsif CEM Chebani Yahiya

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 30/12/2020, il a été décidé ce qui suit :

sites	Entreprise	Montant de soumission	Montant corrigé	Délai	NIF
01	DAOUD Lahcen	2.056.915,00	2.056.915,00	30 jours	1844600600033103
02	HAKEM Samir	1.695.869,00	1.695.869,00	35 jours	182130102294114
03	ADJIR Lahcen	1.405.390,00	1.405.390,00	25 jours	2292734246
04	FTITEH Abdenebl	1.262.590,00	1.262.590,00	20 jours	171220103823193
05	FRITES Djamel	2.558.112,20	2.558.112,20	60 jours	159181300373423
06	BELHELAHE Mokhtar	3.260.243,00	3.260.243,00	60 jours	163133200146199
07	DEKER Mohamed Hichem	3.383.170,00	3.383.170,00	45 jours	178220103324197
08	SEKER Benchikh	1.320.900,00	1.320.900,00	30 jours	177220100700164
09	EURL BENCHAGRA	3.144.813,00	3.278.093,00	45 jours	000222002276202
10	EL HAMDAOUI Alie	1.675.044,00	1.670.284,00	60 jours	184224200038103
11	MAAFI Djelloul	2.286.382,70	2.316.930,00	40 jours	180220100733157
12	BOUZIANE imene	1.556.282,00	1.556.282,00	60 jours	286220100101115
13	BELMESBAH Heithem	1.066.716,00	1.066.716,00	45 jours	198291800096175
14	SARL BOUCHRA WA TAFAOUL TCE	2.981.009,50	2.918.961,50	60 jours	001522002420649
15	SARL BENTURQUIA	764.575,00	764.575,00	02 mois	105668800000642
16	SARL SOTRADER	3.048.780,00	3.048.780,00	01 mois	000122002263961
17	DJAHED Mounir	1.105.510,00	1.079.806,00	25 jours	187220107026155
18	BENSMICHA Nouar	1.552.801,25	1.552.801,25	01 MOIS	166220102953108
19	DJEDID Yahia	3.193.722,00	3.193.722,00	45 jours	174221700053132
20	DELMI BOURAS Lakhdar	1.284.248,00	1.284.248,00	02 mois	198502180004835
21	MORSU Fouzi	1.261.400,00	1.261.400,00	01 mois	182092100981128
22	REZINI Ahmed	1.777.146,00	1.783.572,00	40 jours	1652232001131118
23	SARL BRICAFOR	2.399.025,70	2.399.025,70	02 mois	000713026354775

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés compétente de la wilaya conformément aux dispositions des articles 173 et 184 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire intéressé peut se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Fait à Sidi-Bel-Abbès, le

La Directrice

ANEPE N° 2131000176 Le Quotidien d'Oran 10/01/2021

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

WILAYA D'ORAN

NIF :099831019295905

وزارة السكن والعمارة والبنية
مديرية التجهيزات العمومية
لولاية وهران

ERRATUM

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT avec exigence de capacités minimales N° 14 /2020

VIABILISATION DU POLE UNIVERSITAIRE(voirie et réseaux primaires)
ZONE 10.000/20.000 LITS(parcelles 01+02+03+04 et N°05)AU POLE UNIVERSITAIRE DE SIDI EL BACHIR ORAN

-LOT02/ Mur de clôture en dure et mur de soutenement+mur de clôture en grillage electro-soudé+poste de contrôle (nombre 10) +portes urbaines.(accès principal et accès secondaire)
LOT03/ poste détente gaz et accessoire.
LOT04/ espace verts et plantations.

En application de l'article 82 / 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 20-09-2015 concernant code des marchés publics et délégation de service public, la direction des équipements publics de la Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N°14/2020 cite en haut lance en date du 29/07/2020 en langue arabe et étrangère , que suite à l'avis d'attribution paru sur le quotidien national (le quotidien d'oran) en date du 19/11/2020 q'une erreur s'est produite ou il a été convenu ce que suit : Il faut lire

lots	ENTREPRISE	MONTANT	DELAI	OBSERVATION
-LOT02/ Mur de clôture en dure et mur de soutenement+mur de clôture en grillage electro-soudé+poste de contrôle (nombre 10) +portes urbaines.(accès principal et accès secondaire)	ETB BOUZADI EL HADJ	Il faut lire 238.227.742,32 DA TTC AU LIEU DE 238.225.742,32 DA TTC NIF/ 105653800001228	05 MOIS	Note technique 83/100 moins disante
LOT03/ poste détente gaz et accessoire.	ETB FILALI AHMED CHAWKI	35.610.750,00 DA TTC NIF/ 177450200028149	04 MOIS	Note technique 65/100 Entreprise moins disante
Lot04/ espace verts et plantations.	//	LOT INFRACTUEUX	//	//

-LE RESTE DES LOTS DEMEURENT SANS CHANGEMENT

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2131000160 Le Quotidien d'Oran 10/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

DE LA WILAYA D'EL-BAYADH

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 098432015003244

AVIS D'ANULATION DE PROCEDURE

En application des dispositions de l'article 73 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 qui comprend la réglementation des marchés publics.

La Direction de l'administration locale d'El-Bayadh Annulation avis de l'appel d'offre Et qui a fait l'objet de avis d'appel d'offres ouvert avec une exigence de capacité minimale Numéro: 01 publié dans les journaux LA JENESSE et LE QUOTIDIEN D'ORAN le 10/08/2020 et Annulation avis de l'appel d'offre publié dans les journaux LA JENESSE et LE QUOTIDIEN D'ORAN le 10/08/2020. Pour: réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public en lot séparés définis comme suit:

-lot n°1 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de roggessa
-lot n°2 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune d el khalmer
-lot n°3 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de chegige
-lot n°4 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de bousamghoune
-lot n°5 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune d el abidch sid cheikh
-lot n°6 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune d arbaouet
-lot n°7 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de boudjed
-lot n°8 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de ain orak
-lot n°9 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de chellala
-lot n°10 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de mahara
-lot n°11 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de bougib
-lot n°12 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de toussemlouine
-lot n°13 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune d el kheithor
-lot n°14 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de brezina
-lot n°15 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune d el ghassoul
-lot n°16 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de krakda
-lot n°17 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de sidi amer
-lot n°18 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de stetan
-lot n°19 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de silmane
-lot n°20 réhabilitation et extension du réseau d'éclairage public commune de sidi taftoune

Cela est des erreurs dans le cahier de charge

ANEPE N° 2131000159 Le Quotidien d'Oran 10/01/2021

Une tempête de neige sème le chaos en Espagne

Centaines d'automobilistes bloqués, aéroport fermé, skieurs ou traîneau dans les rues: une tempête de neige paralysait samedi Madrid et une partie de l'Espagne, où le pire restait à venir en raison des fortes chutes encore prévues dans la journée.



Le ministre de l'Intérieur a fait état de trois morts. "Si, malgré les conditions météorologiques extrêmement difficiles, le nombre des incidents est relativement limité, nous déplorons la mort de trois personnes", a déclaré Fernando Grande-Marlaska au cours d'une conférence de presse, sans fournir de détails. A Madrid, recouverte par un manteau neigeux inédit depuis un demi-siècle, des habitants ont sorti leurs skis comme sur la célèbre place de la Puerta del Sol à Madrid ou même un traîneau tiré par cinq chiens, selon les images prises par l'AFP ou mises en ligne sur les réseaux sociaux.

En raison de ces chutes de neige historiques, les plus importantes depuis 1971 en Espagne, cinq régions du centre du pays, dont celle de Madrid, ont été placées en alerte rouge samedi matin. Dans la capitale, "la situation est d'une extrême gravité", a mis en garde son maire José Luis Martínez-Almeida sur Twitter, en appelant les habitants à ne pas sortir de

chez eux alors que les bourrasques chargées de flocons continuaient de s'abattre sur la ville sans discontinuer depuis vendredi soir. Les parcs y sont fermés, les bus publics suspendus tout comme la collecte des ordures. L'aéroport international de Madrid-Barajas, fermé depuis vendredi soir, va garder portes closes samedi pour des "raisons de sécurité" alors qu'une trentaine de vols ont déjà été annulés vendredi et presque autant obligés d'atterrir ailleurs. Arrivée à l'aéroport vendredi à 17H00, Covadonga Solares, 24 ans, a raconté à l'AFPTV être montée à bord de son avion et y être restée "3h30 sans informations" en attendant que la piste soit déneigée. La jeune femme et tous les autres passagers du vol ont finalement été ramenés à l'intérieur de l'aéroport où ils ont dormi "sur les tapis roulants et les comptoirs" du terminal.

AUTOMOBILISTES BLOQUÉS

Au moins un match du cham-

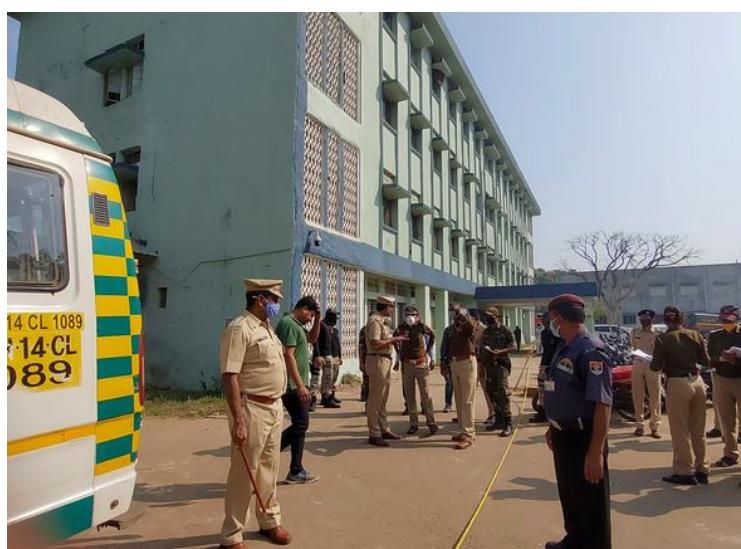
pionnat de football espagnol a été reporté sine die, celui de l'Atlético Madrid face à Bilbao. Le match de handball Espagne-Croatie prévu samedi à 18H00 à Madrid a également été annulé, a indiqué la fédération espagnole. "Devant la situation provoquée par la bourrasque Filomena", tous les trains arrivant ou partant de Madrid ont été annulés, a indiqué pour sa part la société ferroviaire nationale Renfe, tandis qu'au moins deux lignes du métro ont vu une partie de leur trafic interrompu dans la capitale. Les services d'urgence de la région de Madrid ont indiqué avoir "travaillé toute la nuit à venir en aide" aux automobilistes bloqués et avoir "libéré 1.000 véhicules", demandant aux autres de "rester patients". Outre Madrid, l'Aragon, la région de Valence et celle de Castille-La Manche et la Catalogne ont été les zones les plus touchées par cette tempête due à une interaction entre un flux d'air très humide et relativement doux venant du sud est et une masse d'air très froid.

Au total, 36 des 50 provinces espagnoles sont concernées par des alertes à la neige. La Catalogne a interdit la circulation des poids lourds, tout comme la Castille-La Manche, qui a en outre indiqué que 1.300 camions étaient actuellement stationnés dans plusieurs zones de la région. Patricia Manzanares, une automobiliste, a raconté à la télévision nationale être bloquée depuis "15 heures", sans nourriture, sur l'autoroute M-40 dans la région de Madrid. "J'y suis depuis 19h hier soir, nous sommes beaucoup dans ce cas, il y a 60 cm de neige et nous allons bientôt ne plus avoir d'essence (pour faire fonctionner le chauffage dans la voiture)", a-t-elle dit.

Inde : dix bébés morts dans un incendie dans une maternité

Dix bébés ont péri dans un incendie qui a affecté une maternité dans l'Etat indien du Maharashtra samedi, dernière catastrophe en date faisant douter de la sûreté des hôpitaux indiens, selon les informations données par un médecin. Le personnel a pu secourir sept nouveau-nés à l'hôpital du district de Bhandara (centre) mais n'est pas parvenu à sauver dix autres bébés, a indiqué à l'AFP un médecin, Pramod Khandate. Les enfants décédés étaient âgés de quelques jours à trois mois, selon des informations de presse. "La cause de l'incendie n'est pas encore connue, mais notre personnel a éteint l'incendie dès que possible. La fumée a fait suffoquer les bébés", a indiqué le médecin. Les infirmières avaient déclenché l'alarme en constatant qu'un incendie était parti de l'unité néonatale de l'hôpital.

Les pompiers ont pu empêcher l'incendie de se propager à d'autres parties du site. "Tragédie poignante à Bhandara, Maharashtra, où nous avons perdu des jeunes vies précieuses", a déclaré sur Twitter le Premier ministre Narendra Modi.



Le dirigeant de l'opposition Rahul Gandhi a qualifié ces morts d'"extrêmement tragiques". Les autorités ont ordonné une enquête immédiate, après ce nouveau drame dans un établissement hospitalier. L'Inde avait été marquée en 2011 par un incendie qui avait tué plus de 90 personnes dans un hôpital de Calcutta (Bengale-occidental, est). En août 2020, un feu à l'hô-

pital d'Ahmedabad (Gujarat, nord-ouest) a tué huit patients malades de Covid-19.

En novembre 2020, cinq autres patients atteints de coronavirus sont morts dans un incendie survenu dans une clinique de Rajkot (Etat du Gujarat). A cause de ces drames, la Cour suprême a demandé un rapport sur la sûreté des hôpitaux traitant les cas de coronavirus.

Gambie Près de 3 tonnes de cocaïne dans une cargaison de sel

Les autorités de Gambie ont annoncé vendredi la saisie record de 2,9 tonnes de cocaïne dans un chargement de sel en provenance d'Equateur par cargo, et elles recherchent un Français propriétaire de la cargaison. La drogue a une valeur estimée à 88,5 millions de dollars (72,4 millions d'euros), selon l'Agence anti-drogues de Gambie (DLEAG). Les agents ont trouvé 118 sacs de poudre blanche étiquetés "sel industriel" dans un cargo dans le port de Banjul, a précisé la DLEAG. Le conteneur arrivait du port équatorien de Guayaquil.

Les autorités recherchent le propriétaire français de la cargaison, Banta Keita, 37 ans, a-t-on indiqué de même source. L'Afrique de l'ouest est une importante zone de transit pour la drogue en provenance d'Amérique du sud et à destination de l'Europe, selon l'ONU.

Maroc : un mort après des pluies diluviales



Des pluies diluviales qui se sont abattues cette semaine sur le Maroc après une longue période de sécheresse ont fait au moins un mort dans la capitale économique Casablanca (ouest), particulièrement touchée par des inondations. Jeudi soir, les intempéries ont provoqué l'effondrement du toit d'un four traditionnel dans la vieille ville de Casablanca, faisant un mort et quatre blessés, selon les autorités locales. Une maison en ruine occupée par des squatteurs s'est effondrée dans un quartier populaire de la capitale économique et les secours, qui ont déjà extrait deux personnes des décombres, poursuivent leurs recherches, selon la même source.

Ces derniers jours, les intempéries ont perturbé le trafic ferroviaire dans la région du grand Casablanca, où différents quartiers ont été inondés après des "débordements" liés à la saturation du réseau d'assainissement, selon la société gestionnaire Lydec. La vétusté du système d'écoulement des eaux de Casablanca et la passivité des autorités locales face aux inondations ont suscité de nombreuses critiques dans les médias et sur les réseaux sociaux marocains.

Mexique Neuf morts dans une attaque armée lors d'une veillée funèbre

Des hommes armés ont tué au moins neuf personnes lors d'une attaque pendant une veillée funèbre dans une région du centre du Mexique en proie à une guerre de territoire sanglante entre cartels rivaux, ont annoncé les autorités.

Les meurtres ont eu lieu jeudi soir dans une maison de Celaya, dans l'Etat de Guanajuato (centre), a rapporté la police locale. Des recherches ont été lancées pour tenter de retrouver les assaillants, présentés comme des "civils armés". L'Etat de Guanajuato est confronté à une augmentation des violences en raison d'une lutte de pouvoir entre les cartels rivaux Jalisco Nouvelle génération et Santa Rosa de Lima. En septembre, des hommes armés avaient déjà tué cinq personnes lors d'une veillée funèbre à Celaya. Lundi, cinq personnes ont été assassinées dans un appartement de la ville de Leon. Le réseau de pipelines pétroliers traversant l'Etat et sa raffinerie ont attiré nombre de gangs qui se battent pour le contrôle du commerce de carburant volé. Depuis 2006, les violences liées à la drogue et au crime organisé ont fait plus de 300.000 morts au Mexique. Les experts估计ent que la mobilisation de l'armée pour lutter contre le narcotrafic a abouti à fragmenter ces cartels en cellules plus petites et plus violentes.

Covid-19 La plupart des patients ont encore au moins un symptôme six mois après



Plus des trois quarts des personnes hospitalisées pour Covid-19 souffraient encore d'au moins un symptôme six mois après être tombé malades, selon une étude publiée samedi qui souligne la nécessité de poursuivre la recherche sur les effets persistants du coronavirus.

La fatigue ou la faiblesse musculaire sont les symptômes les plus courants. Troubles du sommeil, anxiété ou dépression ont également été constatés, selon l'étude, parue dans la revue The Lancet, incluant plus d'un millier de patients de la ville chinoise de Wuhan. De plus, certains patients ont développé des problèmes rénaux après leur sortie de l'hôpital. Les patients qui étaient les plus sévèrement malades à l'hôpital avaient plus souvent une fonction pulmonaire altérée et des anomalies détectées à l'imagerie thoracique. "Parce que le Covid-19 est une maladie nouvelle, nous commençons seulement à comprendre certains de ses effets à long terme sur la santé des patients", commente l'auteur principal le professeur Bin Cao, du Centre national de médecine respiratoire. Ce travail souligne la nécessité des soins après la sortie de l'hôpital, en particulier pour les patients ayant eu des infections graves. "Notre travail souligne également l'importance de mener des études de suivi plus longues dans des populations plus importantes afin de comprendre le spectre complet des effets que le Covid-19 peut avoir sur les personnes", a-t-il ajouté.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le virus présente un risque d'effacement (OMS), le virus présente un risque d'effacement.

Espagne

Un nourrisson guéri du Covid-19 après 70 jours en soins intensifs



Un bébé espagnol d'à peine trois mois est sorti guéri de l'hôpital après avoir combattu le Covid-19 en soins intensifs pendant la quasi totalité de sa courte vie, a annoncé l'hôpital où il était soigné. "Petru est un de ces cas exceptionnels" d'infection graves au Covid-19 chez un enfant, a indiqué l'hôpital Vithas 9 de Octubre de Valence (est) dans un communiqué publié jeudi.

Le bébé né en octobre "dans de parfaites conditions" a été contaminé chez lui, par son frère, qui était asymptomatique, et a dû être hospitalisé alors qu'il n'avait que neuf jours. Présentant "dans un premier temps des problèmes respiratoires puis des difficultés à s'alimenter", il a été immédiatement emmené en unité de soins intensifs pédiatriques, a expliqué l'établissement. Durant ses 70 jours d'hospitalisation, ses parents n'ont pu le voir que "par vidéoconférence", et ce, jusqu'à ce qu'il soit testé négatif.

Une vidéo filmée par des employés de l'hôpital montre Petru rentrant chez lui avec ses parents, sous les applaudissements des soignants. Le Covid-19, sous sa forme symptomatique, touche en grande majorité des personnes âgées. En Espagne, 66% des personnes décédées

entre mai et janvier après avoir contracté le Covid avaient au moins 80 ans, selon des chiffres de l'institut public de Santé Carlos III. Seuls douze enfants de moins de deux ans sont morts parmi les 21.382 cas confirmés sur cette tranche d'âge pendant la même période.

APPARTEMENTS

■ Loue : F4 au Plateau. 3ème (3 U) - F3 à Belgaïd. 3ème (3 U) - F3 + Box à Pépinière. 4ème (6 U) - F5 à Ain El Turck. 4ème (2,5 U) - F1 au centre-ville. 1er (2 U) - F1 à Coca. 1er (1,5 U) - Villa à El-Kerma (5 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Vends Appart F3 - Acté - à Haï Sabah (ORAN) de 65 m² au 4ème étage dans un immeuble propre et fermé - Tél : 0659.64.66.51

■ Couple sans enfants cherche Location pour Habitation à ORAN ou les environs - Tél : 0794.30.39.03

■ Vends ou Loue au 1er étage : Beau F4 spacieux de 118 m² - Libre de suite - Immeuble de 3 locataires au Bd Emir Abd-El-Kader - ORAN - Tél : 0656.05.26.61

■ A vendre un Appartement F3 - Acté - à Bir El Djir avec un Balcon et un grand Séchoir au 2ème étage dans une cité clôturée. Avec Barreaudage + Climatisateur + Téléphone fixe + Internet - Contact : 0561.87.11.08

■ A vendre Appart F3 (3 Pièces - Cuisine - SDB - WC) au 3ème étage au centre-ville d'ORAN - Tél : 0778.30.66.93

■ A louer Appart F3 au 3ème étage - Cité Lobet (ORAN) avec Cave - Tél : 0793.99.42.30

■ Vends F4 de 100 m² + 22 m² Box - Au 4e étage au Bd Trait d'Union - Gambetta - ORAN - Refait à neuf - Chauffage et Clim - Sans vis-à-vis - Libre de suite - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0552.89.18.52

PENSÉE
Le 10 janvier 2011 nous a quittés à jamais notre cher et regretté père **SLIMANE Moussa Mohamed** pour un monde meilleur. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui. Puisse Dieu Tout-Puissant l'accueillir dans Son Vaste Paradis.
Ta femme et tes enfants

PENSEE
MOURAD SENOUCI-BEREKSI décédé le 28 décembre 2020 à Tlemcen à l'âge de 64 ans. Triste a été cette journée lorsque tu es parti pour un monde meilleur et qui restera gravée dans notre mémoire. Tes neveux RIAD, YACINE, JAWAD et tes enfants MERIEM, YASMINA, WALID ne t'oublieront jamais et nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Puisse Dieu t'accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis.

VILLAS

■ A vendre Maison de Maître - Sup. 252 m² - Acté + Livret foncier - R+1 - 2 Façades - Commerciale - à Cuvelier - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre Maison de Maître de 150 m² - Façade 14 m - R+1 - à Sanaïs / ORAN - Acté + Livret foncier - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre Maison de Maître à démolir - Sup. 270 m² - 2 Façades - Endroit fréquenté à 60% - Acté + Livret foncier - à St Eugène pas loin de la Rue Vauchez / ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A.V. Très belle Villa. Climatisation. Caméra - Bel endroit à Missergheine - Cité Zabana - Actée + L.F. - Sup. 225 m² - R+1 - 5 Pcs. 2 Gds Salons. B. Cuisine avec Gd Séjour. Hammam avec serpentin. Douche Jacuzzi., 2 Sanitaires. 1 Gde Buanderie. Garage 2 Voit. Jardin avec Arbres fruitiers - SVP pris après visite. Merci - 0791.83.23.50 - 0782.30.10.33

EMPLOIS

■ Femme de 48 ans possédant voiture cherche Travail comme Chauffeur à ORAN - Tél : 0554.58.54.49

■ Société recrute un Tourneur expérimenté - Tél : 041.82.70.58 / 041.82.76.45

■ ENT. ETB cherche un Technicien en Bâtiment - Expérience 05 ans - Qualifié en Prix et Attachement - Mobile : 0799.56.38.48 (ORAN)

GROUPE GERHYD EPE SOGERHWIT SPA
Société Générale d'Etude et de Réalisation Hydraulique
Au Capital 1 000 000,00 DA
Abou-Tachfine BP 869 TLEMCEN
Tél : 043 22 82 46 / 043 22 82 56
Site : www.sogerhwit.net
Fax : 043 22 81 50
E-mail : sogerhwit@yahoo.fr

Avis d'Infructuosité de l'Appel d'Offre National N° 11/20 lot 01

Conformément aux dispositions réglementaires, la commission de passation des contrats de la SOGERHWIT déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre national N° 11/20 lot 01 : Achat de conduite en fonte DN 100 PN 25 , paru sur el - Djoumhouriya et sur le Quotidien d'Oran le 19/11/2020

ANEPE N° 2131100024 Le Quotidien d'Oran 10/01/2021



GROUPE GERHYD
EPE SOGERHWIT SPA
Société Générale d'Etude et de Réalisation Hydraulique
Au Capital 1 000 000,00 DA
Abou-Tachfine BP 869 TLEMCEN
Tél : 043 22 82 46 / 043 22 82 56
Site : www.sogerhwit.net
Fax : 043 22 81 50
E-mail : sogerhwit@yahoo.fr

Avis d'Attribution Provisoire

De l'Avis d'Appel d'Offre National N° 11/20

Conformément aux dispositions réglementaires, la commission de passation des contrats de la SOGERHWIT publie le résultat de l'avis d'appel d'offre national N° 11/20 paru sur el - Djoumhouriya et sur le Quotidien d'Oran le 19/11/2020, comme suit :

DESIGNATIONS	Entreprise Attributaire	Montant DA/TTC	Délai de livraison	NIF
Lot 02 : Fourniture de pièces hydromécaniques projet : Mohammadia Mascara	Sarl Canac TIZI OUZOU	7 002 317,00	Disponible	001115004814608

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent se rapprocher à la cellule des contrats au plus tard trois (03) jours pour s'informer des détails, de leurs résultats, et introduire un recours auprès de la commission de passation des contrats dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.

ANEPE N° 2131100023 Le Quotidien d'Oran 10/01/2021



• 2

13.00 Journal
13h00
13.20 13h15,
le dimanche...
14.10 13h15,
le dimanche...
15.10 Vivement
dimanche
15.55 Vivement
dimanche
prochain
16.55 Affaire
conclue, tout le
monde a quelque
chose à vendre
17.40 Affaire
conclue : la chasse
aux objets
18.35 Les
enfants de la télé
20.00 Journal
20h00

21.05 3 billboards, les
panneaux de la vengeance



Comédie dramatique - Grande-Bretagne
- Etats-Unis - 2017

Avec Woody Harrelson, Sam Rockwell,

Frances McDormand, Abbie Cornish

En roulant en voiture non loin d'Ebbing, petite
ville du Missouri où elle vit, Mildred Hayes
aperçoit trois panneaux publicitaires inutilisés
qui lui donnent une idée : elle contacte aussitôt
la société qui les gère pour y faire inscrire trois
messages à destination du shérif de la ville, Bill
Willoughby, dont elle fustige l'incompétence.

21.05 Les enquêtes de Morse



Série policière - Grande-Bretagne
Saison 7 - Episode 1

- Oracle

Avec Shaun Evans, Roger Allam,
Anton Lesser, James Bradshaw

Le Nouvel An 1970. Pendant les vacances de Morse
à Venise, une femme est retrouvée morte à Oxford
sur un chemin de halage. L'inspecteur Thursday est
persuadé de la culpabilité de son petit ami, mais
l'enquête stagne car il n'arrive pas à le prouver.
Quelques mois plus tard, le commissaire
Bright demande à Morse de reprendre l'affaire,
au grand dam de Thursday...

• 4

09.00 Zip Zip
09.35 Sluggers
11.00 Oscar
& Malika toujours
en retard
12.10 Il était
une fois... la vie
13.35 Grizzly
et les lemmings
14.45 Les lapins
crétins : invasion
15.55 Toc Toc !
16.35 C'est
toujours pas
sorcier
17.05 Fort
Boyard
19.20 Automoto
20.00 Les
animaux du zoo
20.59 La p'tite
librairie

21.00 La guerre
des trônes, la véritable
histoire de l'Europe



Saison 4 - Episode 1/6
- Louis XIV, l'enfance d'un roi (1643-1654)

Louis XIV hérite de la couronne de France à
l'âge de 4 ans et demi mais le pays sur lequel
il règne est ruiné par la guerre de trente ans.
Le roi étant trop jeune pour gouverner,
un conseil de régence est mis en place
et sa mère Anne d'Autriche nomme le cardinal
Jules Mazarin premier ministre du royaume.

• 5

10.20 Echappées
belles
12.00 Des trains pas
comme les autres
12.30 C l'hebdo
13.30 La vie
secrète du zoo
14.05 Le Nil, 5000
ans d'histoire
14.55 Les trésors
de la Bibliothèque
nationale de France
16.35 François
Mitterrand, albums
de familles
18.35 C politique
19.55 C politique,
la suite
20.50 Les escargots
en bavent
21.45 Ail Love You
22.40 Bumidom,
des Français venus
d'outre-mer

arte

TF1

11.20 Graines
d'étoiles...
cinq ans après

11.55 Les pumas
de Patagonie

12.40 Cuisines
des terroirs

13.40 GEO

Reportage

14.25 Art Stories,
l'âme des monuments

15.15 Au temps
des cathédrales

17.05 Les grands
mythes

18.00 Caravage :

Dans la splendeur
des ombres

18.55 Les grands
moments

de la musique

19.45 Arte journal

20.10 Vox pop

20.55 Arlington

Road

09.25 The Middle

14.40 Young
Sheldon



19.10 Lucky Luke

21.05 La loi
du tueur

C 8

09.00 JT

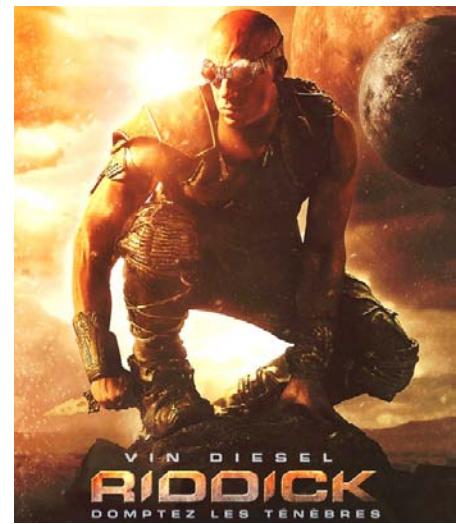
09.10 Le mag

qui fait du bien

10.15 Les animaux
de la 8

13.40 Roman noir

21.05 Kingdom of
Heaven



CINE +
FRISSEON

20.50

RIDDICK

Film de science-fiction - Etats-Unis - 2013

Avec Vin Diesel, Karl Urban,

Katee Sackhoff, Dave Bautista

Devenu Haut-Commandeur des Nécromongers, Riddick est trahi par un de ses lieutenants et laissé pour mort sur une planète désertique. Là, il parvient à soigner ses blessures et se remet peu à peu sur pieds, sympathisant avec un animal à quatre pattes qu'il a recueilli. Ensemble, ils finissent par découvrir une station abandonnée, où l'aventurier nyctalope déclenche une balise de secours. Des mercenaires arrivent, pour le capturer.

RIT 9

20.50

GONE BABY GONE



Thriller - Etats-Unis - 2007

Avec Casey Affleck, Ed Harris,

Michelle Monaghan, Morgan Freeman

Dans une banlieue de Boston, Amanda, 4 ans, disparaît. Malgré l'intensité des recherches de police, on ne retrouve aucune trace de l'enfant. L'oncle et la tante de la fillette font alors appel à deux jeunes détectives privés : Patrick Kenzie et Angie Gennaro. Même s'ils manquent d'expérience et de moyens, ils ont un énorme avantage : ils connaissent bien cette banlieue, ses habitants et ses codes.

CANAL+

family

20.55

LE PRINCE OUBLIÉ



Film pour la jeunesse

- France - Belgique - 2020

Avec Omar Sy, Bérénice Bejo,

François Damiens, Sofia Gaye

Sofia, 8 ans, est élevée par son père très aimant. L'homme, veuf, qui travaille dans un garage, passe ses journées à peaufiner les moindres détails des histoires qu'il racontera le soir à sa fille. En effet, chaque soir, il raconte à l'enfant l'histoire feuilletonnante d'un prince et de sa princesse, sans cesse contrariés par le méchant Pritprout. Et quand Sofia s'endort, l'histoire s'interrompt et le prince, un comédien, se promène dans le décor du conte, discutant avec acteurs, figurants et techniciens.

TF1

21.05 Seul sur Mars



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2015

Avec Matt Damon, Jessica Chastain,

Chiwetel Ejiofor, Kristen Wiig

Une équipe de scientifiques, postée
sur Mars, est frappée par une violente
tempête. Alors que les astronautes décollent
en catastrophe, ils laissent l'un d'entre eux,
Mark Watney, considéré comme mort,
sur Mars. Alors que, sur Terre, tout le
monde le croit mort, Mark se réveille, blessé,
seul sur Mars. Il doit alors apprendre
à survivre sur l'inhospitalière planète rouge.

M6

21.05 Zone interdite



Présenté par Ophélie Meunier

C'est un chiffre étonnant : 22% des Français,
entre 18 et 30 ans, ne se sentent ni homme
ni femme (sondage IFOP). De plus en plus
de jeunes se disent neutres, genderfluid,
a-genre ou non-binaires. Ils ne se reconnaissent
dans aucun des deux genres « classiques »,
ce qui cause parfois un profond désarroi
dans les familles. Ce phénomène, en pleine
expansion, est-il une tendance éphémère
ou une mutation profonde de notre société ?

CANAL+

21.05 Rugby : Top 14



- Toulouse / Stade Français

La 14e journée s'achève avec le classique
du championnat entre Toulouse et le Stade
Français. Cinquièmes au soir de la 11e
journée, Paul Alo-Emile et les Parisiens
se déplacent en Haute-Garonne nantis
d'une confiance retrouvée. Les hommes
de Gonzalo Quesada semblent avoir tourné
définitivement la page sur la saison dernière
catastrophique sur le plan sportif. Pour
s'installer durablement dans le top 6, le Stade
Français vient chercher des points ce soir.

PLANÈTE +

TFX

09.15 Friends



12.05 Total
Rénovation : Ma
maison de rêve
14.30 Une
superstar pour Noël
16.05 Un Noël
recomposé
17.55 Kaamelott
21.05 Antigang
22.50 Salt

W9



09.10 Le hit W9
10.10 Génération
Top 50
12.50 Un Noël
à la maison
14.30 Une
superstar pour Noël
16.05 Un Noël
recomposé
17.55 Kaamelott
21.05 Antigang
22.50 Salt

Bélier 21-03 au 20-04

Vous êtes en passe de réaliser prochainement une avancée importante dans votre secteur professionnel ou social. L'étranger et l'exotisme vous inspirent...

Taureau 21-04 au 21-05

En vacances ou en formation, vous apprenez à mieux gérer votre budget. Célibataire, on dirait que l'aventure vous tente ? Dans ce cas, décidez-vous rapidement !

Gémeaux 22-05 au 21-06

Votre partenaire vous boude et vous le prenez mal ? Plutôt que râler ou revendiquer, acceptez les remises en question. Lâchez du lest et les tensions s'apaiseront...

Cancer 22-06 au 22-07

Votre partenaire ou vos collaborateurs sont au centre de vos préoccupations, mais vos activités vous prennent souvent la tête. Ne tirez pas trop sur la corde...

Lion 23-07 au 23-08

Votre imagination permet aujourd'hui à votre créativité de s'exprimer sous un nouveau registre et cela peut être profitable dans le domaine professionnel.

Vierge 24-08 au 23-09

L'atmosphère familiale est un peu tristounette ? Qu'importe, votre enthousiasme peut l'emporter, à partir du moment où vous ne vous prenez pas trop au sérieux.

Balance 24-09 au 23-10

Aujourd'hui, vous accordez plus d'importance à vos proches, et plus particulièrement aux membres de votre famille. Profitez amplement de ces moments de bonheur...

Scorpion 24-10 au 22-11

Mettez en valeur vos dons pour la communication car vous pouvez en tirer profit. Si vous êtes dans le commerce, les affaires peuvent être menées rondement !

Sagittaire 23-11 au 21-12

Même si cette journée n'est pas forcément favorable aux gains, elle peut vous permettre de tirer des plans sur la comète pour augmenter par la suite vos revenus ou vos acquis...

Capricorne 22-12 au 20-01

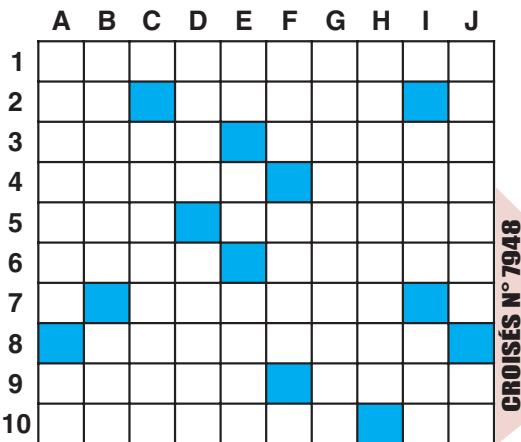
Une journée en demi-teinte, entre le besoin de communiquer et celui de vous isoler. Et si vous commencez par parler de ce qui vous tient à cœur ? Ensuite, sieste ou... dodo !

Verseau 21-01 au 18-02

L'un de vos amis vous a déçu et vous vous refermez comme une huître. Si c'est pour fabriquer une perle, ok ! Mais sachez relativiser et... pardonnez-lui.

Poissons 19-02 au 20-03

Vos objectifs socioprofessionnels sont à l'ordre du jour, vous souhaitez que les choses avancent mais ce n'est pas le cas. Un peu trop de dispersion ou le manque de concentration ?



Horizontalement:

- Naturalisation.
- Coquille de noix.
- Carrés.
- Conseillère intime. File.
- Personnel.
- De bon ton.
- Mauvais article de pub.
- Espèrent récolter.
- L'un et l'autre en somme ! Chien d'une humeur de... chien !
- Fait une réflexion.
- Registre d'étude.
- Petite girouette.
- Mélange de boue.
- Découpé sur les bords.
- Langue de bois.

Verticalement:

- Assemblée à neuf. Donneur d'ordres.
- Epousée par son tailleur ! Baïle.
- Membre de la Rose-Croix.
- Entre en scène. Gaz en 54.
- Cerveau ferré.
- Lettres de classe. Sable.
- Demeure assistée.
- Mal exprimée.
- Rengaines.
- Rendues enceintes malgré elles.
- Mince alors ! A court terme.
- On peut être son fan mais pas mordu d'elle ! Permet d'en rajouter.



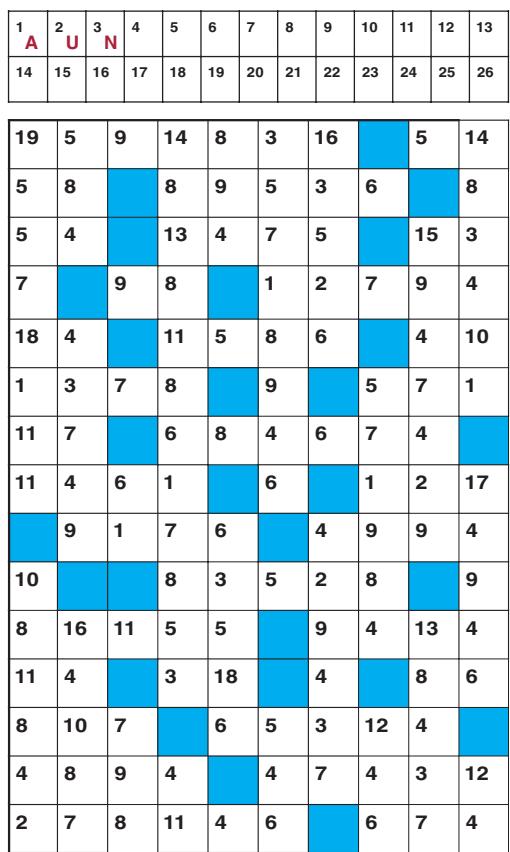
ACCORD - ACHAT - AGIR - ARCHET - AVIS - BANDE - BASSIN - BOUGIE - BUSTE - CAMION - CAUSE - CHEVAL - DATTE - FUSILLADE - FOMENTER - GUENON - GUET - LAQUE - LOIR - MOLOSSE - MOMENT - MOULE - MURMURER - NEIGE - OCCIDENT - ORIENT - PEDAGOGIE - POISSON - PROGRAMME - REUNION - REUSSITE - RODEO - ROITELET - ROULOTTE - SIEGE - SOUCHE - STERE - TERRASSE - TONNER - VASE.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est une unité de temps.

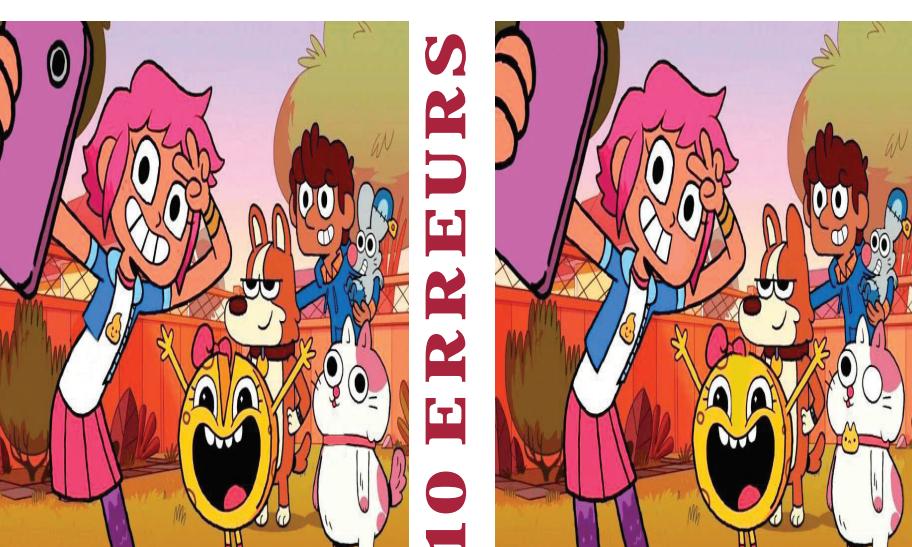
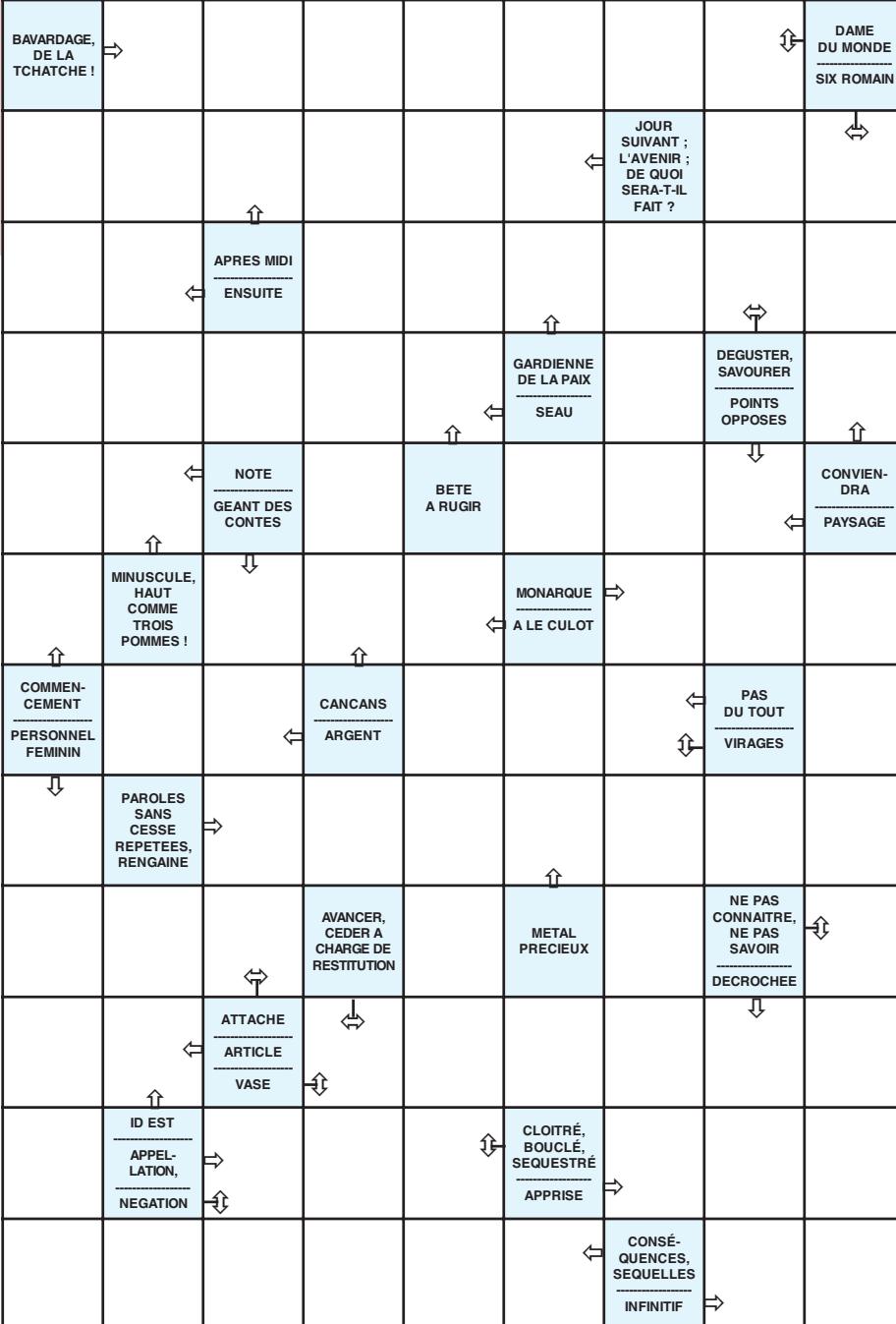
- Mon 2e est une boisson.

Mon tout signifie percuter, tamponner.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 7948



10 ERREURS

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7947

G	R	A	B	A	T	A	I	R	E
A	U	T	A	N	V	R	A	C	
M	G	N	C	I	R	T	A		
B	I	G	A	R	A	D	I	E	R
E	T	A	L	B	E	T	E	L	
R	G	E	L	A	A	S	A		
G	O	M	I	N	O	T			
E	N	T	E	G	I	D			
D	E	N	T	R	O	I			
L	E	S	T	E	M	E			

SUDOKU N° 947

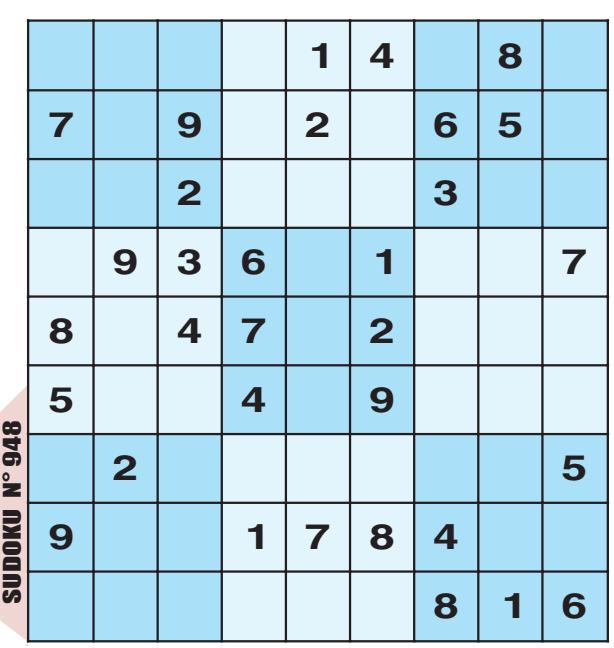
1	9	2	7	3	5	4	8	6
5	4	6	8	2	9	7	1	3
7	3	8	1	4	6	2	5	9
8	6	4	9	1	7	3	2	5
2	5	9	4	8	3	1	6	7
3	1	7	6	5	2	9	4	8
6	8	3	2	9	1	5	7	4
9	7	1	5	6	4	8	3	2
4	2	5	3	7	8	6	9	1

FOUILIS N° 7947 ANCHOIS (An - Choix)

CODÉS N° 7947

1	T	2	U	3	4	P	5	E	6	R
7	B	8	L	9	10	I	11	H	12	A
13	S	14	M	15	16	O	17	18	19	D
19	20	21	22	23	24					
25	26									

SUDOKU N° 948



Réouverture de la frontière entre le Qatar et l'Arabie saoudite



Le Qatar et l'Arabie saoudite ont rouvert samedi leur frontière terrestre, ont affirmé des sources qataries à l'AFP, quelques jours après la reprise des relations entre le petit émirat et plusieurs de ses voisins qui le boycottait depuis trois ans et demi. L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte avaient rompu en juin 2017 leurs relations avec le Qatar, l'accusant de trop s'entendre avec leurs adversaires iranien et turc et de soutenir les islamistes, ce que Doha a toujours nié.

Ces quatre pays arabes ont annoncé mardi la fin de la crise, avec la levée du boycott diplomatique et économique de Doha, lors d'un sommet du Golfe à Al-Ula, en Arabie saoudite. "Oui, la frontière est ouverte", a affirmé une source qatarie, tandis qu'une autre confirmait la reprise du trafic vers 07H00 GMT au point de passage frontalier d'Abou Samrah, à 120 km au sud de Doha. "Ils les laissent passer du côté du Qatar", a indiqué un témoin à la frontière samedi.

Le 4 janvier, le Koweït, médiateur dans la crise du Golfe, avait annoncé que le royaume saoudien avait accepté de rouvrir toutes ses frontières avec le Qatar. Jeudi, un avion de Qatar Airways a survolé le royaume, selon la compagnie.

Mali : six soldats français blessés par un véhicule-suicide



Six soldats de la force Barkhane ont été blessés vendredi au Mali par un véhicule-suicide piégé, la troisième attaque depuis fin décembre contre les militaires français, qui ont déjà déploré cinq morts pendant la période, a indiqué l'état-major de l'armée française.

Dans la zone dite des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso), "un véhicule inconnu s'est dirigé à vive allure"

vers l'arrière d'un convoi, en opération avec des militaires maliens, selon le communiqué. "Un véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) s'est alors interposé pour protéger les autres éléments de la force.

Devant cette manœuvre, le conducteur (...) a fait déclencher sa charge explosive", a-t-il été précisé. "Six militaires français ont été blessés mais leur pronostic vital n'est pas

engage". Ils ont été évacués par hélicoptère vers l'hôpital militaire de Gao. Trois d'entre eux feront l'objet d'un rapatriement vers la métropole. Le 2 janvier, deux soldats avaient été tués dans leur véhicule blindé léger. Cinq jours avant, trois soldats avaient été victimes eux aussi d'une bombe artisanale. Ces décès portent à 50 le nombre de soldats français tués au Sahel depuis 2013.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

PHILANTHROPIE

L'incongru dans le professionnalisme sportif algérien est trop manifeste pour que les autorités publiques fassent comme si de rien n'était. Des pléiades de bien nommés joueurs pestent de plus en plus en réclamant des salaires poussant jusqu'à bouder les terrains de jeux. Les incultes que nous sommes ignorons dans les petits détails sur quoi repose le financement des clubs, sinon que l'on entend ici et là que des walis charitables se croient obligés de puiser dans leurs budgets quelques milliards pour que des championnats avec quelques allures faciles tiennent debout. Le spectacle déserte les stades pour aller se loger dans les arrière-cours des grandes entreprises priées de s'astreindre au mécénat sans rien attendre en retour.

Les autorités locales sont les premiers responsables de cette situation, s'arrogant une habilitation pour un rôle qui n'est pas le leur en s'investissant en présidents de clubs.

Il y a encore quelque chose de plus déliré au vu de l'ingéniosité mise dans l'appel généralisé de coopérants étrangers rémunérés en devises pour animer des clubs qui tournent en rond. Au final on se rend bien compte que la valorisation du sport national n'est due qu'à la rescoufle des émigrés.

On peut comprendre que la masse sportive soit un outil politique et un instrument de manœuvre pour un dosage so-

cial usiné par un pouvoir attentif à la stabilité. Mais la culture et l'esprit ainsi semés sont identiques à ceux de la mobilisation passée des organisations de masses sous la férule du parti unique qui a montré ses limites. Si tel est encore le cas, autant revenir à l'amateurisme d'autan quitte à écorcher la volonté d'aller vers une Algérie nouvelle. On tentera alors de préparer des omelettes sans casser d'œufs. Quand on scanne l'enfer du sport international et ce à quoi il répond, il ne faudra pas alors s'attendre à des prouesses.

Le sport professionnel est basé sur la performance. Une entité économique l'est davantage. L'antinomie de leur mariage s'installe quand leur rencontre s'installe dans la conformité de la philanthropie.

La Suède pour un référendum libre au Sahara occidental



La ministre des Affaires étrangères suédoise, Ann Linde a affirmé la nécessité d'organiser un référendum d'autodétermination libre au Sahara occidental, saluant les récentes déclarations de l'ancien conseiller à la sécurité nationale américaine, John Bolton dans lesquelles il avait critiqué la reconnaissance de la présumée "souveraineté" du Maroc sur le Sahara occidental, en échange de la normalisation avec Israël.

Les déclarations de la ministre suédoise sont intervenues lors d'un entretien numérique organisé, vendredi, par la jeunesse socialiste suédoise. Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), la question du Sahara Occidental a été au centre du débat animé par la responsable du département des relations extérieures de la jeunesse socialiste, ajoutant que les questions des intervenants étaient principalement axées sur la position de la Suède à l'égard des derniers développements enregistrés dans ce dossier. Dans ses réponses, la MAE suédoise a souligné que son pays "s'est toujours opposé à tout accord illégal au sein de l'UE, tel l'accord de pêche, entre autres, et ce de par son insistance sur l'importance de permettre au peuple sahraoui d'accéder à ses droits humains".

Cameroun : 6 morts dans une attaque de séparatistes anglophones



Quatre militaires et deux civils ont été tués vendredi dans l'ouest du Cameroun dans une nouvelle attaque d'insurgés séparatistes qui combattent l'armée dans les régions peuplées par la minorité anglophone, a affirmé le gouvernement. Vendredi à l'aube, des éléments des "bandes armées sécessionnistes" ont attaqué un poste de contrôle militaire à Matazem, à cheval entre la région de l'Ouest, peuplée par la majorité francophone, et le Nord-Ouest, l'une des deux régions anglophones du pays, a assuré dans un communiqué le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, René Emmanuel Sadi. "Le bilan est de six morts, dont quatre éléments des forces de Défense nationale et deux civils", a-t-il ajouté, sans plus de détails sur l'attaque.

Mercredi déjà, à une quarantaine de km plus au nord, quatre militaires ainsi qu'une fonctionnaire avaient péri dans l'explosion d'une bombe au passage du convoi d'un préfet à Mbengwi, dans le Nord-Ouest, attribuée par Yaoundé aux sécessionnistes anglophones, qu'il qualifie de "terroristes".